L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1297 - VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

ENCORE QUELQUES PRESSES DISPONIBLES SUR 2014 !



* sous réserve d'acceptation du dossier

FINANCEMENT
5 CAMPAGNES À 0%*
Jusqu'au 30/11/2014

JOHN DEERE SV-PRO DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Monéteau - Malay - Grandchamp - Chatillon

Le Premier ministre à Chablis



Visite sur un air de Valls…

Prévue initialement pour remettre la Légion d'Honneur au maire d'Auxerre, le séjour express du Premier ministre dans le département s'est accompagné d'un déplacement à Chablis avec la visite de la coopérative La Chablisienne. Déjà récompensée de plusieurs titres cette année, la coopérative a donc été une nouvelle fois sous les feux médiatiques, en recevant Manuel Valls. Une reconnaissance supplémentaire de la belle santé économique de l'entreprise et de l'image qu'elle renvoie dans le monde viticole. *Page 12*

Élevage bovin

«Rien ne sera plus jamais comme avant...»

Président du groupe viande du Copa-Cogeca et président de la Fédération nationale bovine (FNB), Jean-Pierre Fleury réitère ses alertes aux instances européennes. La situation de l'élevage bovin est grave, elle exige des décisions courageuses et un changement de paradigme. Entre constat et prospective, il engage les éleveurs et tous les acteurs de la filière à se projeter dans un scénario de rupture et à intégrer le fait que *«rien ne sera jamais plus comme avant»*. *p.19*

Côte d'Or

› Conditionnalité

Verdissement …ou rougissement ?



Nièvre

› Extension des zones vulnérables

Les maires se mobilisent



Yonne

› FDSEA 89

«Du jamais vu…!»



fendt.fr FENDT



Démonstration possible

Fendt 500 Vario SCR

Un idéal sans compromis

Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.

G. BUCHEZ

Secteurs:
Autun - Nevers
Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert
03 86 38 97 00

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

▶ Sommaire

Côte d'Or
04 • Éoliennes: «Une opportunité à saisir»
05 • Conférence des marchés: Qualité et compétitivité, une question d'avenir
06 • Conditionnalité: Verdissement ou rougissement ?
07 • Afdi: Ils en ont pris plein les yeux

Nièvre
08 • La Nocle Maulaix: Moindre participation
09 • Pass'installation: 34 nouveaux jeunes agriculteurs aidés pendant 5 ans
10 • Extension des zones vulnérables: les maires mobilisés
11 • Syndicalisme: De premiers acquis après les actions syndicales de l'automne

Yonne
12 • Chablis: Visite sur un air de Valls…
13 • FDSEA 89: «*Du jamais vu…!*»
14 • MSA Bourgogne: Le stress dans tous ses états…
15 • JA 89: Cap sur Madagascar !

Bourgogne et ailleurs
16 • 7ème assemblée générale de Cérévia: Ensemble, c'est toujours mieux !
17 • Crédit Agricole Champagne Bourgogne: Mesures «coup dur agricole 2014»
18 • Commission régionale Apecita: 60 ans de créativité au service de l'emploi
19 • Jean-Pierre Fleury: «Rien ne sera plus jamais comme avant...»

Filières
20 • Cultures Réunions d'hiver: L'optimum économique en ligne de mire

Infos Services
21 • Firmes & machinisme
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

enbref

Pac La réserve de crise sera épargnée
Les États Membres de l'Union européenne ont convenu le 17 novembre de ne pas utiliser la réserve ce crise agricole 2015 (alimentée par une baisse des paiements directs) pour financer les mesures de soutien face à l'embargo russe sur les produits agroalimentaires de l'UE, contrairement à ce qu'avait proposé la précédente commission en octobre. Ce financement pourrait être finalement assuré du fait de trois évolutions notables : le coût estimé des mesures d'urgence suite à l'embargo est moins important que prévu (234 millions au lieu de 344) ; l'excédent 2014 du budget agricole est supérieur de 230 millions d'euros aux prévisions du mois dernier ; les corrections financières qui interviendront en retour en 2015 devraient également être plus élevées que prévu.

Lait La collecte en voie de stabilisation
En octobre 2014, la collecte laitière semble s'être stabilisée après un an de hausse de production, tirée par des prix élevés, observe Agreste. La collecte d'octobre devrait atteindre un niveau proche de celle d'octobre 2013. Depuis le début de la campagne, la collecte progresse de 6,7% par rapport à la campagne précédente, mais reste en-dessous du quota de 253 000 tonnes. La collecte progresse aussi en Europe, en Pologne (+7% en août), au Royaume-Uni (+6,9%), en Italie (+5,3%), en Allemagne (+3 ,8%) et au Danemark (+1,4%). Le prix du lait standard était de 388€/1000l en septembre 2014, en hausse de 17€/1000l par rapport au même mois de l'année précédente, mais stable par rapport au mois d'août.

Grippe aviaire Surveillance renforcée
La surveillance est renforcée sur le territoire français, suite à la découverte de trois cas de grippe aviaire aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni. Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a demandé à ses services de se mobiliser et de renforcer les dispositifs de surveillance sur le territoire et a saisi l'agence d'évaluation des risques (ANSES), afin de connaître l'évolution du risque en France et la dangerosité de la souche.

Guerre des prix Leclerc vers l'apaisement ?
Michel-Edouard Leclerc, patron de l'enseigne de distribution a déclaré sur France Inter qu'il est pour une trêve sur la guerre des prix dans le domaine agricole. « Pour moi, aujourd'hui l'important c'est qu'on relâche la pression sur le monde agricole et qu'on fasse porter la guerre des prix sur le non alimentaire, sur le textile, les équipements de voiture... tout ce qui fait les dépenses d'un couple » a-t-il préconisé. La baisse des prix des produits de grande consommation vendus en supermarché pénalise les industriels comme les distributeurs, a-t-il affirmé.

Vin Regain d'optimisme en Bourgogne
Le millésime 2014 redonne un peu de sérénité à la Bourgogne viticole, avec un niveau de vendange qui revient à la normale, a indiqué à Beaune Claude Chevalier, président du BIVB. Après trois années déficitaire, la production de 2014 atteint 1,5 millions d'hectolitres, dépassant ainsi la moyenne quinquennale. Le BIVB espère une détente des prix pour reconquérir certains marchés, les prix ayant parfois atteint des niveaux qui découragent les acheteurs et empêchent notamment les Chinois d'y accéder.

▶ PRI info

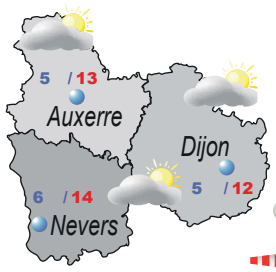
Côte d'Or « Je transmets mon exploitation. Et vous ? »
Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'État ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Info Installation (PII). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources (accueil financé par l'État et le Fonds Social Européen). Contactez Maëlle Sureau du Point Info Installation au 03 80 68 67 72.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société
L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne Transmettre votre exploitation …ou trouver un associé
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ?
Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 21 au 30 novembre

Vendredi 21 Novembre

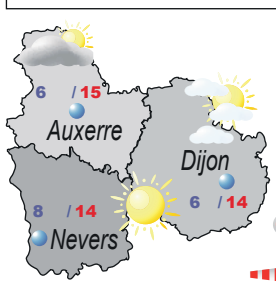


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Sud 10 km/h

Prés. de Marie
Soleil : 08:00 - 17:05
Lune : 06:33 - 16:45

Samedi 22 Novembre



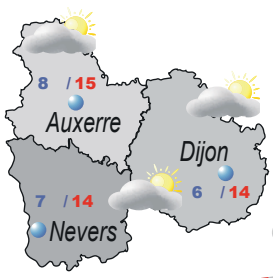
Éclaircies
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

Ste Cécile
Soleil : 08:01 - 17:04
Lune : 07:38 - 17:26

DIJON CÉRÉALES
Météo de la Bourgogne
AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 23 Novembre



Nuageux
Le ciel sera nuageux et le soleil bien timide. Les températures seront stationnaires et les vents modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

St Clément
Soleil : 08:03 - 17:03
Lune : 08:42 - 18:15

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Novembre :
Un ciel très nuageux pour lundi et mardi. Des averses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 9 à 12 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Novembre :
De nombreuses averses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

clin d'œil



Élevage

Un recueil d'actions au service du bien-être animal

La FNSEA vient de faire entendre sa voix et de publier un document de professionnels sur le sujet du bien-être animal. Tour d'horizon.


réussir / C. PRUILH

Le débat sur le bien-être animal a changé de terrain et les exploitants agricoles doivent se positionner, notamment sur les réseaux sociaux.

« *C'est une contribution professionnelle et technique au débat sur le bien-être animal que nous voulons apporter aujourd'hui* » a scandé Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA, lors de la présentation de l'édition 2014, le 29 octobre, de « *Bien-être des animaux. Recueil des actions des partenaires agricoles* », alors qu'un texte de loi est en discussion au Parlement sur ce sujet. Et le syndicat de rappeler que « *le bien-être de ses animaux est la préoccupation n° 1 de l'éleveur* » avec notamment cinq grands principes admis par tous: s'assurer que les animaux sont préservés de la soif, de la faim et de la malnutrition ; assurer aux animaux un confort approprié ; veiller à préserver les animaux de la douleur, des blessures et des maladies ; éviter les situations de peur et de stress pour les animaux et enfin permettre aux animaux d'exprimer les comportements essentiels pour l'espèce.

Bonnes pratiques

Au-delà de ces principes, les organisateurs et intervenants de cette réunion ont sans cesse expliqué les progrès faits dans le domaine de l'alimentation animale, dans la volonté de moderniser sans cesse les bâtiments et étables pour les rendre toujours plus confortables ou encore dans le souci permanent des éleveurs d'observer leurs bêtes afin de détecter le moindre souci potentiel. Des explications ont également été données sur les démarches de progrès professionnelles (par exemple : charte des éleveurs bovins - partagée par 80% des élevages laitiers et viandes ; accord européen d'une charte dans la filière foie gras…) et la hausse continue du niveau de formation des exploitants agricoles. Dans la filière particulière du foie gras, souvent mise sur la sellette par rapport au gavage, le président de la fédération nationale des producteurs de foie gras a particulièrement fait preuve de transparence quant au parcours des animaux et à la période de gavage en question (durée, quantité de nourriture…) et a rappelé aussi qu'un plan de 108 millions d'euros avait été mis en place pour améliorer le confort d'hébergement avec obligation d'être aux nouvelles normes le 1er janvier 2016.

Bien d'autres informations ont été rappelées : notamment sur l'âge pour écorner les bovins et la notion de douleur ; sur les 13 millions d'hectares de prairies en France qui, grâce à l'élevage, rendent d'autres services à l'économie France ; sur les différentes stations d'expérimentations des filières ; sur la mesure du stress ou encore sur la séparation mère/veau (étude britannique sur le sujet qui montre qu'au final, une séparation précoce est moins traumatisante que celle pratiquée plus tard) ou encore sur le fait qu'il n'y a pas de corrélation entre la taille du troupeau et le niveau de bien-être…

Changement de débat

Sans ignorer que la société évolue et que l'on ne considère plus les animaux aujourd'hui comme on pouvait le faire au début du XIXe siècle à l'époque où les règles concernant les animaux et leur place dans la société ont été édictées, les responsables agricoles et de filières déplorent que le débat n'est plus situé sur le seul terrain factuel du bien-être. « *On déplace aujourd'hui le débat : on passe du débat sociétal au débat juridique et législatif avec une américanisation des procédés. On voudrait faire croire qu'il faut renforcer la loi car le bien-être, globalement, n'est pas respecté. Ce n'est pas comme ça que cela fonctionne. Il ne faut pas confondre bien-être et statut. De plus, on mélange tout, en associant cette notion de bien-être avec celle de production alimentaire, et notamment de viande, auxquelles on ajoute des considérations de ressources pour la planète* » remarque Christiane Lambert. Même idée chez Xavier Beulin, président de la FNSEA, qui déplore cet amalgame alimentation humaine/bien-être/statut et qui relève aussi la manière dont certains médias rendent compte de la notion de bien-être en reprenant ce mélange des genres avant d'ajouter que « *nous sommes exclus des télévisions, c'est un vrai problème pour nous car nous ne sommes jamais invités à nous exprimer sur ce sujet. Ce n'est pas nous qui avons fait le choix de ne pas y aller et de ne pas nous exprimer* ». Outre ce recueil et une plus grande ouverture des exploitations agricoles, la FNSEA prépare la mise en place d'un organe de réflexion hors syndicat sur les sujets de société. Ce dernier est en cours de constitution avec des personnalités de la société civile. Xavier Beulin constate aussi le fait que Facebook, par exemple, n'est plus seulement un réseau d'amis mais un véritable réseau d'influences. « *Oui, nous allons être plus présents sur Facebook et les réseaux sociaux sur ces sujets-là* » complète Christiane Lambert. Enfin, petite note d'espoir sur le sujet : si les échanges peuvent se révéler parfois extrêmement difficiles, voire impossibles, avec certaines associations et ONG, d'autres sont plus dans une logique de vrai dialogue et de trouver des marges de progrès. C'est notamment le cas de CIWF.

THIERRY MICHEL

▶ En chiffres

En France, on compte 13 millions d'hectares de prairie, soit l'équivalent de 25 départements.
Et un emploi dans l'élevage induit 7 autres emplois.
Une vache dispose en moyenne d'un hectare pour se nourrir par et plus de 60 % des agriculteurs sont des éleveurs.

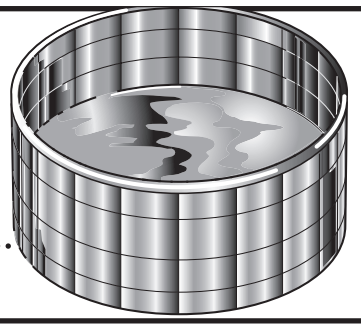
Le contenu du recueil

Comme le rappelait Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA, pendant la présentation du document, ce recueil d'actions de 90 pages, est avant tout une contribution professionnelle et technique au débat. Outre le syndicat, vingt-six organisations professionnelles ont participé à son élaboration et à sa réalisation. On y trouve bien évidemment les différentes fédérations et représentations des filières animales en France mais on compte aussi Jeunes Agriculteurs, Coop de France et les différents instituts techniques et interprofessions. Partant du constat que *« nous avons trop souvent le sentiment que les jugements sur l'élevage se forgent à partir de modèles agricoles qui n'existent pas sur le territoire européen »*, la première vice-présidente et Étienne Grangeron, vice-président de la FNSEA, déplorent que des images circulent en France montrant des situations où le *« bien-être animal n'est ni respecté, ni même envisagé »*. Ils stigmatisent ces comportements qui *« n'ont pas lieu chez nous »* et condamnent fermement ces pratiques. Bien souvent, lesdites images ne sont pas sourcées et ne sont pas identifiées.
On trouve donc dans ce recueil, filière par filière (ruminants et équidés, porcs, aviculture et cuniculture et animaux de compagnie), l'ensemble des actions mises en œuvre ainsi que les démarches réalisées pour s'adapter aux nombreuses évolutions législatives, les démarches de progrès et les programmes de recherche et développement visant à améliorer le bien-être animal (génétique, insémination…). Les actions des réseaux nationaux sont également mises en avant : Assemblée nationale des chambres d'agriculture (APCA), Races de France, Coop de France pôle animal, Union nationale des coopératives d'élevage et d'insémination animale (Unceia)
Les maîtres mots sont transparence, ouverture des élevages, débat ou encore *« bâtir une nouvelle relation »* avec l'ensemble de la société civile. L'idée est aussi de dire que le bien-être animal est un tout et qu'il est aussi partie intégrante du système d'élevage à la française, très diversifié, structurant pour les territoires et créateur de nombreux emplois.



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▸ Agenda

21/11 Quétigny: Les Mycorhizes, partenaires durables de votre capital sol

L'APAD Centre Est propose vendredi 21 novembre au lycée agricole de Quetigny une conférence-débat du Professeur Daniel Wipf, de l'Université de Bourgogne, sur les mécanismes et la gestion de la symbiose mycorhizienne dans les agro-écosystèmes. La raréfaction des matières fertilisantes comme le phosphore et le potassium n'est pas inéluctable. Ces éléments sont naturellement présents dans les sols mais rarement disponibles. Comment libérer ces nutriments présents en masse dans nos sols ? Comment les rendre assimilables ? Autrement dit : Comment dynamiser la vie du sol ? Déroulement de la journée : 10h : Accueil café 10h30-12h : Assemblée Générale 12 h : Repas 13h30 : Accueil 14-18h : Conférence. Tarifs : Adhérents ou futurs adhérents APAD Centre Est: -15 € de frais de repas du midi. Non adhérents: 30 € pour la conférence seule, 45 € repas du midi + conférence. Les places pour le repas étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire rapidement si vous souhaitez prendre le repas sur place. Renseignements : Bernard Darosey - 06 10 21 26 28. Lieu de la conférence : EPLEFPA de Quétigny.

25/11 et 3/12 Assemblée de section CERFRANCE BFC

CERFRANCE BFC organise ses assemblées de section au cours desquelles seront désignés les délégués de section. Côté information, les conseillers d'entreprise et juristes présenteront les sujets suivants : Pac 2014 - 2020 : passer des DPU aux DPB, sous quelles conditions ? Loi d'avenir : des enjeux importants (Gaec, contrôle des structures, fermages, Safer). Cette présentation sera complétée par les chiffres de la campagne 2014. Rendez-vous à : Ampilly-le-Sec mardi 25 novembre à 9 h 30 (salle des fêtes), Semur-en-Auxois mardi 25 novembre à 15 h (CERFRANCE BFC - ZI - rue de l'Oeuvre), Saint-Apollinaire mercredi 3 décembre à 15 h (CERFRANCE BFC - 13 rue François Mitterrand).

Éoliennes

«Une opportunité à saisir»

Le village d'Echalot dispose d'un petit parc éolien depuis 2012. Le maire livre ses impressions.



L'aspect visuel, le bruit et les questions financières des éoliennes sont évoquées.

Huit turbines génératrices d'électricité ont pris place dans le paysage et le ciel d'Echalot depuis plus de deux ans. Rencontré au centre de ce petit bourg de 98 habitants appartenant au canton d'Aignay-le-Duc, le maire Marc Tupin, agriculteur en retraite, ne semble tirer que du positif de ces installations. Le Côte d'orien cite en premier lieu les retombées économiques de ces éoliennes : *«La municipalité perçoit 50 000 euros par an, c'est considérable pour un si petit village. Avec cet argent, nous avons fait enfouir les lignes électriques de la commune, la voirie a été aménagée et nous avons rénové la place du village avec un résultat particulièrement satisfaisant»*. Le maire ne le cache pas : sans ces éoliennes, la réalisation de ces travaux n'aurait pas été possible ou du moins, pas dans ces conditions : *«la place du village n'aurait pas les équipements de qualité dont elle dispose aujourd'hui, et ces trois chantiers n'auraient pas pu être réalisés en si peu de temps, c'est certain»*. En deux ans, les impôts locaux ont même baissé de 6%. Qu'en est-il du bruit, entend-on les éoliennes? *«Chacun à sa propre idée sur la question. Chaque personne a sa propre sensibilité au bruit»* répond Marc Tupin, *«pour ma part, oui, je les entends quand le vent vient du sud. Le bruit des palles a beau être perceptible, on s'y fait facilement. Sur le plan personnel, cela ne me dérange pas»*. Sur le plan visuel, ces grands mâts ne laissent pas différents : *«une partie du village voyait d'un mauvais oeil l'édification de tels ouvrages»* rappelle le maire, *«mais je ne pense pas me tromper en disant que leurs craintes et sentiments négatifs s'apaisent avec le temps. Les bénéfices que tire le village de ces éoliennes aident également à ce que tout le monde s'y fasse. Les éoliennes, on aime ou on n'aime pas, mais pour moi, elles représentent une belle opportunité à saisir»*. Trois habitants sondés à l'intérieur d'Echalot semblaient être au diapason avec Marc Tupin, d'après ces commentaires recueillis : *«Moi, les éoliennes, je ne les regarde même plus, je m'y suis habitué et elles ne me dérangent pas du tout»*, *«Dans mon cas, je ne les entends pas. Non, elles ne font pas de bruit»*.

AURÉLIEN GENEST

▸ Zoom sur...

D'autres exemples d'énergies renouvelables

Depuis 2006, Echalot possède *«l'une des chaufferies les plus importantes de France»* dixit le maire. Celle-ci alimente en partie le CEA de Valduc et s'approvisionne dans plusieurs scieries. Trois habitants du village sont équipés de chaudières à biomasse. Dernier exemple, cette fois-ci concernant le solaire : plusieurs personnes possèdent des panneaux photovoltaiques, dont l'une dispose d'une surface qui atteint 1000 m².

Société

Agriculteurs et maires de leur commune

Combien sont-ils à cumuler les deux fonctions en Côte d'Or et quelle est leur évolution ? Éléments de réponse et rencontres.



Luc Babouillard a entamé un second mandat dans son petit village près de Baigneux-les-Juifs.

Selon l'association des maires des communes de Côte d'Or, 109 exploitants sont à la tête de leur village depuis les dernières élections municipales. Pour un total de 706 maires dans le département, la proportion d'agriculteurs est de 15,5%. *«Ils étaient 133 en 2008 et représentaient 19% des maires»* communique l'association basée à Dijon, ajoutant que la tendance était déjà baissière entre 2001 et 2008. Interrogé sur ces chiffres, Gérard Sagetat, maire de Sussey dans le canton de Liernais, s'attendait à un nombre de maires compris entre 50 et 100. A l'inverse, Olivier Gallien, maire d'Oigny dans le canton de Baigneux-les-Juifs, aurait pensé à une proportion *«d'au moins un tiers»*. Les agriculteurs pointent au troisième rang des catégories socio-professionnelles les plus représentées, juste derrière les retraités et les salariés du privé (les agriculteurs à la retraite ne font donc pas partie des 15,5% évoqués). Pour Olivier Gallien, le travail *«de plus en plus prenant»* au sein des exploitations et l'arrivée des néo-ruraux expliquent en majeure partie cette baisse. Même son de cloche pour Gérard Sagetat : *«en plus d'une raison purement démographique, les agriculteurs ont constamment la tête dans le guidon pour gérer leur entreprise. Je dis bien entreprise : ce ne sont plus les petites structures du temps. Il faut savoir se libérer pour cumuler les deux fonctions. Pour ma part, je me suis lancé cette année car j'ai 60 ans et la majeure partie de ma vie professionnelle est derrière moi. Sinon, je ne pense pas que cela aurait été possible»*.

Défense des intérêts agricoles

Luc Babouillard, maire d'Ampilly-les-Bordes, souligne l'importance des agriculteurs d'être présents au sein de leur municipalité, en tant quemaire ou membre du conseil municipal : *«Cela peut être utile dans certains cas. Il y a encore peu de temps, un grand périmètre de captage devait s'appliquer dans mon secteur. Une démarche entreprise avec d'autres maires agriculteurs des alentours, dont Olivier Gallien, nous a permis de diminuer le périmètre de restrictions. Ce n'est qu'un exemple, il y en a beaucoup d'autres. Les agriculteurs ont une bonne connaissance du terrain et, de part leur historique, ils n'hésitent pas à mettre la main à la pâte !»* Si la commune d'Olivier Gallien ne compte que 35 habitants, sa superficie n'a rien à envier à d'autres : *«de ce fait, l'usage des chemins connaît des conflits comme un peu partout. Là aussi, la représentation du milieu agricole au sein de la municipalité trouve tout son intérêt»* note le Côte d'orien. Gérard Sagetat cite un dernier exemple, concernant les taux des impôts locaux : *«ils sont décidés par la municipalité. La présence d'agriculteurs est fondamentale pour rester raisonnable car le principal revenu est la taxe foncière du non bâti et dans certaines communes, on entend parfois parler de hausses de 20, 30, voire 40%»*.

AURÉLIEN GENEST

En collaboration avec
WARZÉE SA
Tel : +32 (0)83 61 23 93
www.warzee-sa.be
AXEQUIPEMENT
Tel : 03 86 78 19 00
DEMONSTRATION Déroulage et Paillage de balles rondes et carrées
Jeudi 27 novembre de 14h à 17h
M. Benoît Magnon
2 voie de Semur
21140 Lantilly

Plus d'informations sur notre site internet : www.warzee-sa.be
Rejoignez-nous ! facebook

Conférence des marchés Dijon Céréales

Qualité et compétitivité : une question d'avenir

Vendredi 7 novembre, au Palais des Congrès de Dijon, la conférence des marchés des céréales de Dijon Céréales a réuni près de 200 agriculteurs autour de deux thématiques fortes de nos régions : la qualité et la compétitivité.

La moisson 2014 a été particulièrement difficile. L'enchaînement d'évènements climatiques défavorables a impacté la qualité des productions dans de nombreuses régions. La première conséquence concerne les débouchés des céréales régionales. Laurent Vittoz, directeur général adjoint de Cérévia, union de commercialisation Bourgogne Franche-Comté Rhône-Alpes dont Dijon Céréales est l'apporteur majeur, dresse un constat du caractère exceptionnel de cette campagne : «*Habituellement, sur les 1,3 millions de tonnes de blés commercialisées par Cérévia, 150 000 T sont de qualité fourragère. Cette année ce chiffre approche 700 000 T, cela change forcément la donne*».


Près de 200 agriculteurs étaient présents à la conférence des marchés.

L'export, des normes exigeantes

Pour cette campagne, l'union de commercialisation doit donc trouver près de 600 000T de nouveaux débouchés, tâche délicate dans un marché de blé fourrager saturé. Pour répondre à cette problématique, Cérévia a adapté sa logistique et réorienté ses flux vers de nouveaux clients. L'export, qui représente traditionnellement 45% du marché de Cérévia pâtit forcément de cette situation. «*Les normes minimales des cahiers des charges de nos clients méditerranéens, notamment sur le temps de chute d'Hagberg, ne sont pas revues à la baisse pour autant. Nous sommes bloqués sur l'export de nos productions*» poursuit Laurent Vittoz. Le D.G. adjoint de Cérévia conclut sur les cours des céréales, et notamment ceux du blé, en rappelant que le Matif a perdu 30€/T entre avril et octobre 2014 et que l'écart de prix blé meunier – blé fourrager a atteint les 55 €, avant de revenir à 10€ actuellement.

Confusion sur le Matif

Michel Portier, directeur d'Agritel, société spécialisée en conseil de gestion de la commercialisation des productions agricoles, a axé son intervention sur le Matif. Il est revenu sur la confusion du mois d'août autour de cet outil de marché : «*Le marché à terme ne possède pas d'indication sur les taux de protéines et le temps de chute d'Hagberg, or, c'est bien ce dernier critère qui a posé problème cette année*». A cette période, la filière ne savait pas si la Matif cotait du blé meunier ou du blé fourrager. Dès 2017, Euronext inclura un mini de 220s pour l'Hagberg (norme actuelle des meuniers) et un mini de 11% en protéines. D'ici cette date, il est à souhaiter qu'aucun incident climatique n'altère la qualité des blés lors des deux prochaines campagnes.

Évolutions des Clubs Matif

Loïc Arnould, responsable Marché à Terme à Dijon Céréales, a présenté les évolutions à venir en 2015 pour l'animation des Clubs Matif. L'Equipe Marchés de Dijon Céréales sera accompagnée par Agritel qui apportera sa vision macroéconomique et financière des marchés. Cérévia amènera également sa connaissance interne du marché. En parallèle, le développement d'un accompagnement personnalisé en commercialisation avec un binôme Technicien + membre de la cellule Marché est à l'étude, tout comme de nouvelles offres dynamiques et sécurisées.

Des leviers de compétitivité

L'enjeu de la compétitivité de la production a ensuite été largement abordé lors de la conférence par Valérie Leveau, responsable de l'équipe « Économie et Systèmes de Production » chez Arvalis Institut du Végétal. Si la productivité et la régularité de production sont des atouts majeurs des exploitations agricoles françaises, les coûts globaux de production restent parmi les plus élevés au monde, notamment en termes de charges de main d'œuvre.

Des leviers d'amélioration de la compétitivité existent. «*La prise de décision pluriannuelle ainsi que l'efficacité de l'euro investi sont deux exemples forts*», affirme Valérie Leveau, qui replace aussi l'agronomie au centre des débats du jour.

Enfin Pascal Demay, directeur Terrain et Céréales de Dijon Céréales a conclu la conférence en mettant en avant le Projet d'Entreprise « Compétitivité 2015 » de la coopérative, qui apparait comme une bonne synthèse des exposés précédents.

Ce projet se situe à plusieurs niveaux : exploitation agricole, coopérative et unions régionales, des enjeux de production aux enjeux de filière. Dijon Céréales entend accompagner ses adhérents sur tous les terrains afin d'optimiser leur revenu. Pour y parvenir, la coopérative met en place des services innovants pour gérer au mieux les risques afférents aux exploitations. Afin de répondre aux attentes et aux besoins diversifiés, ainsi qu'à la gestion des risques multiples, Dijon Céréales propose 4 offres globales et complètes. Tous les adhérents peuvent se retrouver dans l'une de ces offres.

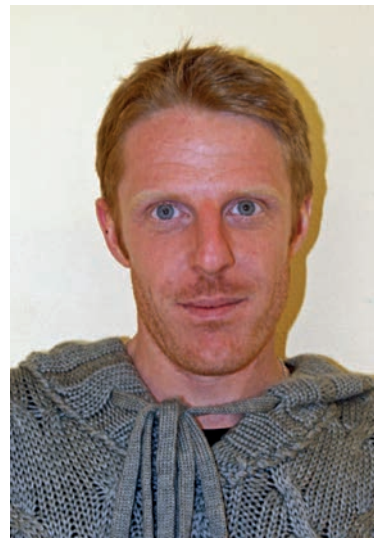
De son côté, Pierre Guez, D.G. de Dijon Céréales, a réaffirmé haut et fort que les synergies régionales seront demain les principales sources de compétitivité pour l'ensemble des acteurs de la filière.

COMMUNIQUÉ

Point de vue

Aux armes !

Au fil de nombreux siècles, l'Homme s'est développé au sein de sociétés dans lesquelles l'agriculture était l'un des principaux fondements. Aujourd'hui, malgré une baisse radicale de la population active agricole, ce domaine demeure un facteur déterminant quant à la grandeur d'un pays. En effet, l'ensemble des états disposant de vastes territoires ruraux ne peuvent être économiquement viables sans que leur agriculture soit en bonne santé. Notre pays voit sa puissance agricole se dégrader au fil du temps, les effets du démantèlement de la Pac conjugués à des facteurs internes ont accéléré notre perte de compétitivité.


Nicolas Bachelet, secrétaire général de JA21.

En France, alors que ce secteur d'activité reste l'un des premiers employeurs si l'on tient compte des filières en amont et en aval, nous ressentons un profond désengagement du gouvernement, un manque de soutien et des paradoxes de plus en plus hallucinants ! Depuis plusieurs années, nos représentants défendent le «*consommer français*», pourquoi retrouvons nous de la viande étrangère dans nos cantines ministérielles, nos banques et bien d'autres établissements ? Pourquoi vouloir une agriculture toujours plus verte et superposer des exigences environnementales qui viennent les unes en contradiction avec les autres ? Pourquoi renoncer à un débat public, qui semble évident, sur les OGM et autoriser l'importation massive de produits OGM étrangers ? Pourquoi nos voisins investissent dans les nouvelles énergies telles que la méthanisation et nous, nous ne percevons pas la moindre énergie financière et humaine pour promouvoir ces dernières ? Nous pourrions multiplier les exemples, la France excelle en matière de contradiction autant qu'en démarches administratives… c'est pour dire !

Par ailleurs, nous ne pourrons supporter encore des années le dictat de la grande distribution… Alors que nos produits agricoles ne cessent de perdre de la valeur à la vente, les prix dans les linéaires ne suivent pas la même tendance ! Stop, la ferme France va mal, inutile de rappeler qu'il n'y a pas de pays sans paysans… Aux armes citoyens de la terre, s'il le faut nous marcherons avec ferveur pour faire entendre nos voix … Mesdames et Messieurs les élus, la politique de l'autruche a assez duré !

NICOLAS BACHELET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE JA21



▸ Formations

Mes P@rcelles Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales

Faciliter sa traçabilité à l'aide de Mes p@rcelles et simplifier ses contraintes réglementaires liées à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 2 et 11 décembre à Châtillon Sur Seine
Public concerné : Tous les agriculteurs du département souhaitant se former et utiliser au quotidien internet Mes P@rcelles Bourgogne.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) - 03 80 28 81 27 - cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d›Or) - 03 80 28 81 27 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Fertilisation foliaire et localisée

Maîtriser la fertilisation de ses cultures grâce aux engrais foliaires et aux techniques innovantes de localisation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 4 décembre 2014 à Châtillon sur Seine
Public concerné : Polyculteurs et Polyculteurs - Eleveurs de Côte d'Or. Adapté à l›agriculture Conventionnelle. Ouvert à l'Agriculture Biologique
Contact : Damien Ronget (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) - 03 80 91 06 76 - damien.ronget@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Pauline Allard(Chambre d'agriculture de Côte d'Or) - 03 80 91 06 76 -pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Sauveteur secouriste du travail **Recyclage**

Maintenir et actualiser ses compétences pour intervenir efficacement en situation d'accident
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 5 décembre 2014 à Beaune
Public concerné : Tous publics
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Sauveteur secouriste du travail **Initiation**

Savoir exécuter les gestes de premier secours et être acteur de la prévention dans son entreprise
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 11 décembre 2014 et 20 janvier 2015 à Beaune
Public concerné : Tous publics
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) – 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Conditionnalité

Verdissement ou rougissement ?

Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture réagissent avec stupéfaction à la création de SIE, qui vont succéder aux SET dès l'an prochain.



S'il était dans un pré, cet arbre isolé ne serait plus comptabilisé dans l'écoconditionnalité.

Les surfaces équivalentes topographiques (SET) existaient depuis le dernier bilan de santé. Pour satisfaire à l'écoconditionnalité, chaque agriculteur devait en posséder 5% sur son exploitation. Un mètre linéaire de haies bocagères correspondait à 100 m2 de SET. Un autre exemple était celui des arbres isolés qui équivalaient chacun à 50 m2. Ça, c'était avant. La nouvelle est tombée il y a quelques semaines et a été présentée lors du dernier bureau de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or : le domaine des Bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) évolue et les SET vont laisser place dès 2015 aux SIE (Surfaces d'Intérêt Ecologique). Si le pourcentage des surfaces concernées par l'écoconditionnalité restera le même (5%), les modes de calcul vont changer. Seuls les éléments topographiques localisés sur des terres arables (terres labourées et prairies temporaires de moins de cinq ans) seront pris en compte. Les haies bocagères dans les prairies ne seront plus comptabilisées et les coefficients multiplicateurs ne seront plus les mêmes (voir tableau). Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture ont exprimé leurs inquiétudes sur ces nouvelles mesures du verdissement : si les exploitations de la plaine ne devraient pas connaître de grandes difficultés avec leurs cultures de légumineuses et autres Cipan comptant pour les SIE, les fermes des plateaux et de l'Auxois auront sans doute davantage de difficultés à rentrer «dans les clous». Plusieurs agriculteurs auraient déjà effectué des simulations et fait part de leur mécontentement, de quoi donner un ton assez rougeâtre au verdissement...

AURÉLIEN GENEST

VERDISSEMENT Trois conditions pour toucher l'aide verte

Dans les accords trouvés en 2013, le « verdissement » est une nouvelle composante des aides découplées. Le versement de l'aide verte est lié au respect de trois mesures : La diversité des assolements sur l'exploitation ; Les éléments à intérêt écologique (SIE) sur l'exploitation ; Le maintien des pâturages permanents.
Les exploitations en production biologique ne sont pas concernées par les exigences du verdissement. Attention cela ne concerne que les surfaces engagées en AB ! Les mesures du verdissement s'appliquent aux surfaces non engagées.
Dans toutes les mesures présentées, la surface en terre arable d'une exploitation correspond à sa SAU à laquelle on retire les surfaces en prairies permanentes, en prairies temporaires de plus de 5 ans et les cultures pérennes (vignes, cassis…).

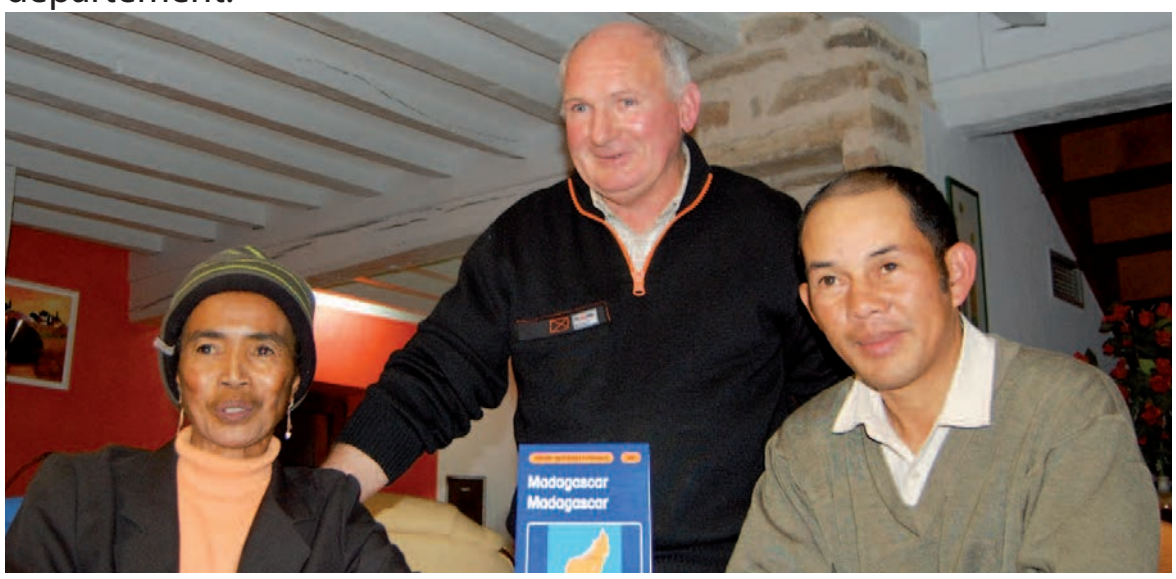
Éléments	Définition	Équivalence
Jachères	*Terres non utilisées pour la production agricole*	1m² = 1m² de SIE
Terrasses	*Ce sont celles protégées au titre des BCAE*	1ml = 2m² de SIE
Bandes tampons	*Le long des cours d'eau protégés par les BCAE et les directives nitrates (largeur max de 10m)* *Les autres bandes tampons situées sur des terres arables ou adjacentes (largeur comprise entre 5 et 10m)*	1ml = 9m² de SIE
Bandes d'ha admissibles bordant des forêts	*Largeur comprise entre 1 et 10m, sans production* *Largeur comprise entre 1 et 10m, avec production*	1ml = 9m² de SIE 1ml = 1,8m² de SIE
Bordures de champ	*Largeur comprise entre 1 et 20m, sans production agricole*	1ml = 9m² de SIE
Haies et bandes boisées	*Largeur maximale de 10m*	1ml = 10m² de SIE
Arbres isolés	*Diamètre de la couronne de 4m minimum*	1 arbre = 30m² de SIE
Arbres alignés	*Diamètre de la couronne de 4m minimum et espace entre les couronnes inférieur à 5m (possibilité de reconnaître des arbres remarquables comme les frênes têtards dont la couronne est inférieure à 4m)*	1ml = 10m² de SIE
Groupes d'arbres et bosquets	*Dont les couronnes se chevauchent et formant un couvert d'une surface maximale de 0,3 ha*	1m² = 1,5m² de SIE
Mares	*Surface maximale de 0,1 ha*	1m² = 1,5m² de SIE
Fossés	*Largeur maximale de 6m, dont les cours d'eau d'irrigation et de drainage*	1ml = 6m² de SIE
Murs traditionnels en pierre	*Construction en pierres naturelles, hauteur comprise entre 0,5 et 2m, largeur comprise entre 0,1 et 2m*	1ml = 1m² de SIE
Surfaces portant des cultures dérobées ou à couverture végétale	*Couverts rendus obligatoires par la directive nitrates* ***Autres surfaces :*** *avec herbe semée en dérobé sous la culture ou couvert intermédiaire réalisé par le semis d'un mélange d'espèces* ***Critères communs :*** *- Liste des espèces (voir ci-dessous)* *- Semis réalisé entre le 15 juillet et le 30 septembre* *- Pas de critères de méthode de production*	1m² = 0,3m² de SIE
Surface portant des cultures fixant l'azote	*Liste des espèces fixant l'azote et contribuant à améliorer la biodiversité, implantées pures ou en mélange entre elles (pois, féverole, lupin, lentilles, pois chiche, soja, luzerne cultivée, trèfles, sainfoin, vesces, mélilot, serradelle, fenugrec, lotier corniculé, minette, gesses, haricots, flageolets, dolique, cornille, archide*	1m² = 0,7m² de SIE
Taillis à courte rotation	*Liste sur la base des espèces admissibles depuis : érable sycomore, aulne glutineux, bouleau verruqueux, charme, chataigner, frêne commun, merisier, espèce du genre peuplier, espèce du genre saule, eucalyptus, robinier* *Règles sur les intrants : ni phytosanitaire, ni engrais*	1m² = 0,3m² de SIE
Ha en agroforesterie	*Terres admissibles au paiement de base (moins de 100 arbres/ha)*	1m² = 1m² de SIE

Liste des espèces autorisées en mélange pour les couverts végétaux ou cultures dérobées
Graminées : avoines, blés, bourrache, brome, cresson alénois, dactyle, fétuque, fléole, maïs, millet, mohas, orge, pâturin commun, ray-grass, seigle, sorgho fourrager, triticale, x-festulolium
Polygonacées : sarrasin
Brassicacées : cameline, colzas, chou fourrager, moutardes, navet, navette, radis (fourrager, chinois), roquette
Hydrophyllacées : phacélie
Linacées : lins
Astéracées : nyger, tournesol
Fabacées : féveroles, fénugrec, gesses cultivées, lentilles, lotier corniculé, lupins (blanc, bleu, jaune), luzerne cultivées, minette, mélilots, pois, pois chiche, sainfoin, serradelle, soja, trèfles, vesces

Afdi

Ils en ont pris plein les yeux

Deux Malgaches étaient en visite la semaine dernière dans le département.



Suzanne Razafindravola et Rodlish Ramiandrisoa ont été hébergés plusieurs nuits chez Gérard Paillet, agriculteur retraité dans le canton de Gevrey-Chambertin.

Suzanne possède huit zébus, vingt poules et douze canards. Elle cultive également du riz, du manioc et des oignons sur un hectare. Rodlish, lui, est technicien dans une organisation agricole. Ces deux Malgaches sont venus découvrir l'agriculture française et son organisation grâce à la section section Côte d'Or d'Afdi BFC. Les deux partenaires ont échangé avec des producteurs et des représentants d'OPA durant deux semaines. *«Nous avons appris pas mal de choses pour notre premier voyage en France»* se réjouit l'agricultrice, trésorière d'une association à vocation essentiellement syndicale. Invitée à faire part de ses étonnements, la Malgache cite successivement la taille des exploitations, le parc matériel, les techniques sans labour et surtout la force du syndicalisme, elle qui a assisté à la manifestation régionale du 5 novembre. Rodlish relève pour sa part l'importante intégration des agriculteurs dans les OPA: *«Ce que j'ai vu aussi en comptabilité avec CER France vaut le détour, il n'y a pas encore cette organisation chez nous»*. Selon Gérard Paillet, agriculteur retraité à Fenay et membre du conseil d'administration d'Afdi, cela ne saurait tarder : *«Il y a encore tout à construire à Madagascar mais étant à Afdi depuis très longtemps, je constate d'énormes progrès dans leur organisation. Ils auront bientôt des chambres d'agriculture, c'est certain»*.

AURÉLIEN GENEST

► A noter

Employeurs, vous devez échanger avec vos salariés concernant leur évolution professionnelle

Un entretien professionnel est désormais obligatoire au moins tous les 2 ans pour chaque salarié. Cet entretien professionnel, différent de l'entretien annuel d'évaluation, est consacré aux perspectives d'évolution professionnelle du salarié, notamment en termes de qualifications et d'emploi (changement de poste, promotion, besoins de formation…). Il doit avoir lieu tous les 2 ans et donne lieu à la rédaction d'un document dont une copie est remise au salarié. Chaque employeur devra donc avoir tenu un entretien professionnel avant le 7 mars 2016 avec chacun des salariés présents dans l'entreprise le 7 mars 2014.Pour les salariés entrés dans l'entreprise après le 7 mars 2014 et pour les salariés qui reviennent d'une longue période d'absence (congé maternité, longue maladie…), l'entretien doit avoir lieu dans les 2 ans après leur arrivée ou retour dans l'entreprise. Un guide *«Réussir les entretiens professionnels»* est disponible sur le site Internet du FAFSEA (http://www.fafsea.com/employeurs/employeurs_gerer_rh.php) pour vous aider à mener l'entretien professionnel. Par ailleurs, les employeurs doivent désormais informer leurs salariés de la possibilité de recourir au Conseil en évolution professionnelle, par exemple à l'occasion de leur entretien professionnel. Le Conseil en évolution professionnelle, créé en 2013, permet à tout actif de faire le point sur sa carrière, voire d'élaborer un nouveau projet professionnel en lien avec les besoins économiques existants et prévisibles dans les territoires. Toute personne peut bénéficier de ce conseil durant sa vie professionnelle. Ce service gratuit, prévoit un accueil individualisé, un conseil personnalisé et un accompagnement individuel pour la mise en œuvre du projet. Le bénéficiaire et le conseiller construisent ensemble un plan d'actions, le processus se concluant par un examen de la faisabilité financière et la recherche des financements adaptés au projet et à la situation de la personne accompagnée. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : le Service juridique emploi – FDSEA 21(03 80 68 67 68), le FAFSEA Bourgogne (financement des formations de vos salariés : 03 80 72 98 55), le Centre Interinstitutionnel de bilan de compétences (Conseil en Evolution Professionnelle : www.region-bourgogne.fr/Redonner-un-avenir-a-sa-carriere,586,7727)

SERVICE JURIDIQUE EMPLOI – FDSEA 21

Talents Gourmands Crédit Agricole | Champagne-Bourgogne 2014

Vous débordez de TALENTS ?

Vous êtes Agriculteurs, Viticulteurs,
Artisans ou Restaurateurs,
inscrivez-vous au concours*
sur talents-gourmands.fr
Tentez de gagner 5 000 €
et votre publicité,
notamment dans Bottin Gourmand.
Parlez-en autour de vous !

CHAMPAGNE BOURGOGNE
Bottin Gourmand

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
fête de la gastronomie
MAISON DE QUALITÉ CLUB GASTRONOMIQUE Prosper Montagné

11/2014 – Édité par la Caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. 269 Faubourg Croncels – 10000 Troyes – 775 718 216 RCS Troyes.

*Inscription du 20/10/2014 au 20/12/2014 inclus, dans les Caisses régionales participantes. Les conditions de participation sont disponibles dans le règlement mis en ligne sur talents-gourmands.fr et chez maître Nelly Marzilli-Fourcaut, huissier de justice, au 6, rue des Fonds Verts, 75012 Paris. Le règlement complet des opérations est également adressé, à titre gratuit (frais de timbres remboursés sur demande), à toute personne qui en fait la demande en écrivant à « Talents Gourmands Crédit Agricole » à cette même adresse. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse régionale.

Concours de La Nocle Maulaix

Moindre participation, *«à l'instar de tous les autres concours»*

Une quarantaine de bovins charolais, apportés par une douzaine d'éleveurs de la Nièvre et un de Saône-et-Loire, se sont retrouvés samedi 15 novembre après-midi au pied de l'église de La Nocle Maulaix, pour sa traditionnelle foire-concours annuelle. C'est une participation presque divisée par deux depuis l'édition 2013.



Junior (à gauche), présenté par Éric Lacombre, et Jazz, présenté par le Gaec Pautet, ont remporté les 1er prix d'honneur des veaux inscrits et non-inscrits.

Organisateur de cet événement incontournable de l'élevage charolais en sud-Nièvre, la foire-concours de La Nocle Maulaix est l'avant-dernière de la saison, avant celle de Luzy, vendredi et samedi prochains. C'est aussi celle où est désigné habituellement le Super prix d'honneur des veaux non-inscrits de toutes les foires-concours non reconnues de la Nièvre. Autant dire que pour les professionnels, l'événement est de taille et la quête des prix à la hauteur des espoirs de reconnaissance et de valorisation des veaux de l'année. Samedi dernier, pourtant, près de la moitié des participants d'il y a un an avait disparue. Si les visiteurs sont venus assez nombreux jeter un œil sur les résultats au moment du palmarès, le nombre d'animaux présentés a sensiblement reculé. Pour Joël Pautet, éleveur à Savigny Poil Fol et grand manitou du rendez-vous de La Nocle Maulaix, plusieurs raisons expliquent cette moindre affluence : *«la conjoncture est mauvaise; certains éleveurs sont pris ailleurs et il y a ceux qui n'ont pas fait l'effort de venir, parfois par manque de personnel sur leurs exploitations»*. Cours en berne et morosité, c'est aussi le constat qu'ont fait les trois membres du jury (Didier Paponneau de Livry, Eric Dessauny de Saincaize et François Durand de Parigny-les-Vaux), regrettant le moindre nombre de concurrents mais louant tout de même *«une très belle présentation»*.



Jangos, présenté par l'EARL Renaud, a été sacré Super prix d'honneur des veaux non inscrits de toutes les foires concours non reconnues de la Nièvre.

Jangos, Super prix d'honneur

Quant à Jean-Marc Terreau, seul éleveur de Saône-et-Loire participant et qui a remporté le Prix d'honneur des taureaux de 18 mois, *«c'est un phénomène général. Dans toutes les foires-concours de la région, cette année, il y a eu moins d'animaux présentés et des éleveurs qui ne sont pas venus»*. Tous témoignent donc que le monde de l'élevage traverse une période sombre et que le cœur n'y est pas...

Pourtant, au micro, vers 16h30, c'est M. Paponneau qui s'est fait le porte-parole des trois membres du jury pour justifier le palmarès qui venait d'être dévoilé. Il a tenu à dire *«merci aux éleveurs pour cette belle présentation car aujourd'hui il y avait de la belle qualité en viande et en développement squelettique. Nous avons recherché les animaux les plus parfaits, c'est-à-dire ceux qui avaient le moins grand nombre de défauts»* a-t-il expliqué, laissant supposer que le niveau était très homogène et que chaque jury n'a pas toujours partagé l'avis de ses collègues. A ce compte-là, c'est Jangos qui a été sacré Super prix d'honneur, *«parce qu'il est très bien équilibré, il a de la viande, une belle allure, une bonne marche, et qu'il fera sans doute un très joli taureau»*... Jangos n'est pas un inconnu des professionnels du Sud-Nivernais puisque le veau présenté par l'EARL de Frédéric Renaud, à Diennes-Aubigny, avait remporté le 1er prix d'honneur des veaux non-inscrits, le week-end précédent, lors de la Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands de Cercy-la-Tour. Il a donc reçu cette fois-ci la consécration ultime à La Nocle Maulaix. Devant plus d'une centaine de curieux massés autour du ring, dont une bonne partie devait se retrouver, le soir, à la salle des fêtes, pour le traditionnel dîner de clôture. *«130 repas sont réservés. C'est plein»* se réjouissait Joël Pautet vers 16h. Preuve que les éleveurs et leurs proches, dans le sud du département, aiment ne pas se laisser abattre trop facilement...

EMMANUEL COULOMBEIX

▸Le palmarès

- **Super prix d'honneur des veaux non inscrits de toutes les foires-concours non reconnues de la Nièvre : Jangos, présenté par l'EARL Renaud (Diennes-Aubigny).**
- **Prix d'honneur des veaux inscrits : 1er, Junior présenté par Eric Lacombre (Ternant) ; 2è, Eric Compot (Baumont Sardolles) ; 3è, Eric Lacombre.**
- **Prix d'ensemble des veaux inscrits : Eric Lacombre.**

Veaux inscrits - section 1 : 1er, Eric Lacombre ; 2è, Thierry Mangotte (Toury Lurcy) ; 3è, Eric Lacombre.
Veaux inscrits - section 2 : 1er, Eric Lacombre ; 2è, Gaec Pautet (Savigny Poil Fol).
Veaux inscrits - section 3 : 1er, Eric Compot ; 2è, Eric Compot.

- **Prix d'honneur des veaux non-inscrits : 1er, Jazz présenté par le Gaec Pautet ; 2è et 3è, EARL Renaud.**
- **Prix d'ensemble des veaux non-inscrits : 1er, EARL Renaud ; 2è, Gaec Pautet.**

Veaux non-inscrits - section 1 : 1er et 2è, Gaec Pautet.
Veaux non-inscrits - section 2 : 1er, EARL Renaud, 2è, EARL Renaud, 3è, Gaec Pautet.
Veaux non-inscrits – section 3 : 1er et 2è, EARL Renaud.
Veaux femelles : 1er, Eric Compot.

- **Prix d'honneur des taureaux de 18 mois : 1er, EARL Terreau (Saint-Pantaléon - 71) ; 2è, Elisabeth Martin (Montigny-sur-Canne).**

Taureaux 18 mois - section 1 : 1er, EARL Terreau ; 2è, Elisabeth Martin ; 3è, EARL Terreau ; 4è et 5è, Sauvaget (Saint-Seine).
Taureaux 18 mois - section 2 : 1er, Elisabeth Martin ; 2è et 3è, Gaec des Terreaux (Laudet - Préporché).



Les trois membres du jury (à droite) étaient Nivernais. Ils ont délibéré devant une quarantaine d' animaux assez homogènes et affichant *«une très belle qualité, avec de la viande et du développement squelettique»*.

Journée Pass'installation

34 nouveaux jeunes agriculteurs nivernais aidés pendant 5 ans

Groupama organisait, mercredi 13 novembre à la ferme du Marault, sa traditionnelle journée Pass'installation, dispositif visant à soutenir les jeunes agriculteurs de moins de 35 ans, durant leurs 5 premières années d'activité.



Une partie des 34 JA de la promo 2015 du dispositif Pass'installation de Groupama, la semaine dernière à la ferme du Marault. Chacun s'est vu remettre un extincteur, tant la prévention contre l'incendie sert de cause majeure à l'assureur et aux exploitants.

A partir du 1er janvier prochain, ils seront 34 JA à bénéficier de 5 avantages pendant 5 ans. Le premier intérêt, et non des moindres du Pass'installation mis en œuvre par l'assureur mutualiste, c'est pour eux de gagner l'équivalent d'un peu plus d'un an de cotisation pour leurs assurances agricoles. Cette pris en charge des cotisations, dégressive, se monte à 40% la première année, 30% la seconde, 20% la troisième et 10% les deux dernières années. Cette aide s'adresse aussi bien à des structures physiques que morales, la prise en compte de la forme sociétaire étant assurée proportionnellement au nombre de parts détenues par le jeune agriculteur.

Un deuxième avantage consiste en la possibilité d'obtenir 7 jours de Service de remplacement, en une ou plusieurs fois, pour toutes causes, et même jusqu'à 15 jours pour le motif maternité (y compris l'adoption). C'est le fruit d'un partenariat entre Groupama et le Service de remplacement de la Nièvre, service dont le président, Olivier Hoareau, a fait une présentation durant la matinée. Le troisième avantage réside dans une allocation de 200 euros pour l'ouverture d'un compte épargne professionnel ou un contrat agri retraite, le quatrième dans un chèque avantage de 100 euros chez le partenaire Spara et enfin le cinquième dans un diagnostic de l'exploitation offert par Groupama en matière de prévention et de sécurité au travail. Cerise sur le gâteau, chaque jeune présent au Marault la semaine dernière, s'est également vu remettre un extincteur qui lui servira à se prémunir contre l'incendie.

Prévention contre l'incendie

Des témoignages vidéo diffusés durant la matinée, du quizz interactif avec une zapette et un diaporama sur le modèle du code de la route, de l'intervention d'Hervé Dubrozet, l'un des 17 conseillers en prévention de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, les jeunes, attentifs, auront retenu quelques enseignements pratiques à mettre en œuvre contre le risque d'incendie. C'est devenu le cheval de bataille de l'assureur, qui a eu à déplorer un certain nombre de sinistres, parfois spectaculaires, au cours de l'année écoulée. *«Heureusement, dans la Nièvre, il n'y a pas eu de gros incendie mais nous préférons de loin prévenir que répondre aux dégâts et au traumatisme que cause le feu chez un exploitant agricole»* précisait Patrick Seguin, le président de la Fédération départementale des caisses locales de Groupama dans le département. Le préventeur et ses collègues, qui veulent *«tout faire pour éviter et anticiper le sinistre, aux conséquences pécuniaires et morales catastrophiques pour l'exploitant comme pour son assureur»*, assurent 2 000 missions de diagnostic et des animations locales chaque année sur les 13 départements du ressort de la caisse régionale.

Et, en faisant le tour des exploitations, en mesurant l'organisation du travail, en évaluant les dangers sur les structures, ils identifient, outre le stockage phyto et le danger de pollution, *«le risque majeur pour nous»* que représente la menace d'incendie. En agriculture, trois causes principales sont récurrentes : l'installation électrique inadaptée ou défaillante, les travaux mécanisés (meuleuse, poste à souder, automoteurs...) à proximité des fourrages et l'embrasement de ces derniers quand le temps de séchage a été insuffisant et que la fermentation a commencé... Un risque que *«chacun trouve son compte à maîtriser le mieux possible»* a conclu Patrick Seguin.

E.C.

▶ Agenda

21-22/11 Grand concours charolais à Luzy

Le Grand concours charolais de Luzy, au cours duquel sera décerné le Super prix d'honneur veaux inscrits des foires concours de la Nièvre, aura lieu les 21 et 22 novembre prochains à la grande halle.
Renseignements au 06 22 05 82 29 ou au 06 09 47 38 72.

24/11 Rencontres CERFRANCE à Pougues les Eaux

Comme tous les ans, CER France Alliance Centre tient ses rencontres, lundi 24 novembre à partir de 17h15, au planétarium du Casino de Pougues-les-Eaux.
Le thème choisi cette année est *«produire et gérer pour gagner : sur quels leviers agir pour améliorer la compétitivité ?»*
Au programme : accueil par Guy Marcher, vice-président de CER France Alliance Centre, panorama des résultats des exploitations agricoles par Nicolas Roche et analyse comparative, actualités de la PAC 2015 avec Noémie Sansoit et Sophie Deneuve, et conférence sur *«l'agriculture française face à la mondialisation et à la volatilité des prix : bilan, perspectives et défis»* par Vincent Chatellier, chercheur à l'Inra de Nantes.

27/11 Directive nitrates à Champlemy

La DDT et la Chambre d'agriculture de la Nièvre organisent une réunion d'information, le 27 novembre de 9h à 12h30 à la salle des fêtes de Champlemy, pour vous présenter le contenu du 5è programme d'actions de la directive nitrates qui s'applique dans les zones vulnérables. Attention ! Cette réunion n'a pas pour objectif d'informer sur le nouveau zonage qui sera pris par arrêté prochainement. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 60.





- **BAZOLLES Motoculture**	58110 Bazolles	03 86 38 97 09
- **DAFP**	89130 Toucy	03 86 44 00 77
COULON SERVICE	89560 Sementron	03 86 44 24 16
	89290 Venoy	03 86 44 00 19
- **Ets MORISOT**	21290 Chatellenot - Terrefondree	03 80 81 01 56

▸Agenda

27/11 AG du GDS 58
Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle eudi 27 novembre, en fin d'après-midi, à la salle Roger Laurisson de la ferme du Marault, à Magny-Cours.

▸Sanitaire

Le GDS répond à vos questions

Je n'ai pas de bovins positifs en IBR dans mon cheptel mais l'appellation *«cheptel indemne en IBR»* ne figure pas sur les ASDA de mes animaux. Pourquoi ?

L'engagement dans la certification IBR des cheptels est une démarche volontaire de la part des éleveurs. Il est donc normal que l'appellation ne figure pas sur les Asda si vous n'avez jamais formulé la demande au GDS.
Les conditions générales dans lesquelles votre cheptel peut obtenir l'appellation *«cheptel indemne en IBR»* sont les suivantes :
- Ne pas détenir de bovins positifs (même vaccinés) dans le troupeau,
- Obtenir des résultats sérologiques négatifs à deux prophylaxies annuelles consécutives,
- N'avoir introduit que des animaux provenant de cheptels qualifiés vis-à-vis de l'IBR, dans le cas contraire, deux contrôles sérologiques doivent être réalisés sur ces animaux,
- Respecter le Cahier des Charges National de l'IBR.

Des réunions d'information et de signature de contrats d'appellation seront programmées dans les prochaines semaines dans les cabinets vétérinaires volontaires du département.
Attention: dans le cadre de la reconnaissance européenne des appellations IBR délivrées en France, 3 résultats de prophylaxies (au lieu de 2 actuellement) seront nécessaires pour obtenir l'appellation *«cheptel indemne en IBR»*.
N'attendez pas cette échéance.
Votre contact au GDS : Rodolphe Morizot au 03 86 90 18 90.

Les maires mobilisés contre l'extension des zones vulnérables

Une motion envoyée aux préfets

80 communes nivernaises sont concernées par le projet du gouvernement d'étendre les zones vulnérables soumises aux nouvelles règles de la Directive nitrates. Une partie d'entre elles, via leurs élus, se sont retrouvées le 12 novembre à La Machine.



Entre 35 et 40 élus, sur 80 communes nivernaises concernées par le projet d'extension des zones vulnérables, se sont retrouvés le 12 novembre dernier à La Machine, pour lancer la mobilisation.

Officiellement, les noms des 80 communes du Centre-Nivernais concernées par ce projet d'extension, dans le département, ne sont pas connues. Officiellement, car elles se sont toutes plus ou moins reconnues dans les critères invoqués par le gouvernement. En dépit des dénégations de Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, qui s'élevait la semaine dernière (lire Terres de Bourgogne n°1296) contre les idées préconçues sur l'ampleur des mises aux normes qui en découleraient, une bonne partie des élus de ces communes, et notamment ceux qui côtoient des agriculteurs sur leurs territoires, s'émeuvent déjà des conséquences de l'extension des zones vulnérables soumises aux nouvelles règles de la directive nitrates.

Ce qui est connu et pratiqué ailleurs dans la Nièvre, et qui fera l'objet d'une réunion spécifique de la DDT et de la Chambre d'agriculture le 27 novembre à Champlemy, fait peur ici. Mercredi 12 novembre, Daniel Barbier, le président de l'UAMN, a sonné la mobilisation de ses collègues en les invitant à participer à une réunion à La Machine, en présence d'Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

«Etat des cours d'eau stable depuis 10 ans»

Celui-ci a fait le point du projet, et de ce qu'il impliquerait, si le gouvernement passe à l'acte. Près de 35 maires ou conseillers municipaux, sur les 80 communes en question, l'ont écouté patiemment dérouler le fil de ce qui constitue pour eux dorénavant un pensum et une inquiétude. *«Surtout, nombre d'entre eux ne comprennent pas qu'ils soient visés par ce durcissement car, depuis dix ans, les mesures sont stables dans leurs territoires. Il y a bien sûr des pics mais l'état général des nitrates est stable dans les cours d'eau et les mesures envisagées, dont on peut remettre en cause la valeur scientifique et technique, leur semble être une sanction injuste»* témoignait Eric Bertrand vendredi dernier. Pas tant que leurs concitoyens agriculteurs qui, à tort ou à raison, craignent de devoir se ranger à une nouvelle vague de contraintes en matière de stockage et de gestion de leurs effluents...

Du coup, les élus ont lancé la contestation tous azimuts. Le soir-même, ils adoptaient à l'unanimité des présents une motion de rejet, dont la liste des signataires n'a fait que croître jusqu'à lundi dernier (lire ci-dessous). En début de semaine, le texte a été envoyé à la fois au préfet de la Nièvre et aux deux préfets coordinateurs de bassins, le préfet de la région Centre pour l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et celui d'Ile-de-France pour l'Agence Seine-Normandie, afin qu'ils remontent les doléances nivernaises au gouvernement. La suite dira si la mobilisation des élus ruraux, dans la Nièvre comme ailleurs, est suffisante pour le faire reculer. Pas simple quand on sait que l'Union européenne menace la France de sanctions en matière de respect des normes de qualité de l'eau...

E.c.

La motion adoptée à l'unanimité

« Réunis le 12 novembre 2014, les élus représentants des communes suivantes : Biches, Alluy, Tamnay-en-Bazois, Saint-Jean-aux-Amognes, Saint-Benin d'Azy, Trois-Vèvres, Ville-Langy, Champvert, La Machine, Aunay-en-Bazois, Chougny, Ougny, Achun, Mont-et-Marré, Châtillon-en-Bazois, Marzy, Montapas, Giry, Ourouër, Montigny-sur-Canne, Devay, Anlezy, Decize, Sichamps, Beaumont-Sardolles, Thianges, Saint-Ouen sur Loire, Druy-Parigny, Saint-Léger des Vignes, Saint Firmin, Imphy, Montigny-aux-Amognes, Saxi-Bourdon, Tintury, Diennes-Aubigny, Bazolles, Sauvigny-les-Bois, Guérigny, Beaumont-la Ferrière, Billy Chevannes, Verneuil, Blismes, Rouy, Maux, Anthien,
expriment leur désaccord sur la forme de la consultation : à aucun moment les communes concernées par le projet de révision sont informées et les conseils municipaux ne sont pas sollicités.
sont très réservés sur les arguments environnementaux avancés qui semblent peu convaincants. Les courbes d'évolution fournies concernant la teneur en nitrates sont relativement stables depuis de nombreuses années. Les élus souhaitent des compléments d'informations techniques supplémentaires.
s'interrogent sérieusement sur les résultats obtenus par ce projet d'extension des zones vulnérables sur notre territoire où prédominent forêts et prairies permanentes. En effet, les exploitations agricoles situées sur les communes concernées sont très majoritairement tournées vers l'élevage et la polyculture – élevage avec une taille moyenne d'exploitation permettant de réaliser des épandages d'effluents dans de bonnes conditions sans générer d'excédents d'azote liés à ces épandages. De plus, certains agriculteurs pratiquent le compostage des fumiers, solution qui permet de limiter le lessivage des sols. Les élus craignent que la mesure envisagée soit un non-sens écologique avec une tendance à la disparition de l'élevage et donc du bocage au profit de cultures intensives industrielles, c'est-à-dire le résultat inverse de l'objectif recherché.
sont préoccupés par la limitation des périodes d'épandage. En effet, les communes seront dans l'obligation d'augmenter leur capacité de stockage -ou d'envisager d'autres solutions- pour l'épandage des boues de station d'épuration avec des conséquences financières non acceptables.
manifestent leurs inquiétudes sur l'évolution drastique des exigences qui ne manqueront pas d'être imposées aux usagers bénéficiant du Service public d'assainissement non collectif de nos communes.
Au regard de ces éléments, les élus émettent un avis défavorable au projet présenté, souhaitent qu'une concertation réelle et sérieuse soit engagée avec chaque collectivité et demandent que leurs communes respectives soient retirées de la liste concernée actuellement par le projet de révision ».

Rendez-vous

Conférence *«Fertilisation et nutrition minérale des plantes»*

Le CETA Entre-Loire-et Allier, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, vous invite à une conférence le mercredi 26 novembre de 9h à 12h à la salle des fêtes de Prémery.
Cette conférence sera faite par Alfred Gassler, agriculteur, consultant New Holland et spécialiste des conduites en TCS et semis direct.

L'alimentation minérale des plantes est complexe, de nombreux facteurs entrent en jeu, notamment le rôle des minéraux et oligo-éléments.
Leur antagonisme dans le sol peut être source de perturbation. Un autre regard sur la nutrition minérale des plantes et l'utilisation des analyses de sol est alors indispensable.

Au programme :
physiologie végétale
l'équilibre chimique du sol
les modes de fertilisation (plein, localisé, foliaire)
les méthodes de production permettant de maintenir et améliorer la fertilité du sol.

Le coût de cette conférence est de 20€/personne.

Pour faciliter la logistique, merci de vous inscrire par mail (grandescultures@nievre.chambagri.fr) ou par téléphone (03 86 93 40 60).

Equipe Grandes Cultures.





Syndicalisme

De premiers acquis après les actions syndicales de l'automne

En l'espace de trois semaines, les manifestations de Nevers le 15 octobre, puis de Dijon le 5 novembre auront marqué les esprits et lancé de réels signaux sur la situation de l'agriculture nivernaise et bourguignonne.

Si la pression ne doit pas retomber et si la détermination syndicale reste aujourd'hui intacte, les actions menées ces dernières semaines, tant sur le plan départemental que national auront apporté de premières avancées non négligeables pour l'évolution des dossiers de préoccupation des agriculteurs.
Ainsi, suite à la manifestation du 15 octobre, la préfète de la Nièvre, a avant son départ du département engagé quatre chantiers autour des problématiques de trésorerie dans les exploitations, de l'extension de la zone vulnérable, des contrôles dans les exploitations et de l'export pays-tiers pour la viande bovine. Des groupes de travail sur ces sujets se réuniront dans les prochains jours pour aborder avec discernement ces points de cristallisation des tensions dans les campagnes Nivernaises.
En parallèle, des travaux ont été réengagés avec deux parlementaires – Christian Paul, député, et Anne Emery-Dumas, sénatrice – autour des problématiques de trésorerie, de marché (stockage des céréales et export en viande-bovine) et de surcharge réglementaire. Christian Paul, sur la base des échanges du 31 octobre avec la FDSEA, les JA et la chambre d'agriculture conduira d'ailleurs une délégation du groupe élevage de l'assemblée nationale au ministère de l'agriculture ce mercredi 19 novembre.

Des réponses aux 8 *«points durs»* fixés par la FNSEA et JA

Sur le plan national, la FNSEA et JA avaient conjointement bâti une trame de huit points d'intransigeance articulés autour des problématiques des conséquences de l'embargo Russe, des produits français dans la restauration hors-foyer (RHF), du péage de transit, du compte pénibilité, du versement anticipé des aides, du blocage des installations, des contrôles PAC et du nouveau zonage des zones vulnérables. Sur cinq de ces points, des réponses concrètes ont été avancées par le gouvernement (voir encadré). Et la pression syndicale perdurant, de nouvelles avancées sont à attendre. Les réseaux FDSEA et JA ne relâcheront en conséquence pas la pression et sauront rappeler leur niveau d'exigence ces prochaines semaines. Dans l'attente, la FDSEA et les JA vous incitent à rester en alerte.

S.L – FDSEA 58

▶ Zoom sur…

Les réponses aux 8 points durs FNSEA/JA

Demande 1 : L'Union européenne doit assurer la réparation économique des conséquences de l'embargo et sur d'autres fonds que ceux de la PAC
Réponse de l'État : La France prend l'initiative d'une déclaration commune des États membres pour demander à la Commission Européenne d'envisager d'autres sources de financement des mesures de réparation économiques que le fond de crise de la PAC. Cette déclaration serait transmise au prochain Conseil Agricole Europpéen.

Demande 2 : Un minimum de 2 plats sur 3 d'origine française dans la restauration hors foyer
Réponse de l'État : Sortie des décrets d'application de la «Loi Hamon» renforçant les sanctions pour pratiques abusives de la GMS et mettant en œuvre la clause de renégociation en cas de fluctuation des cours des matières premières. La saisie de l'Autorité de la Concurrence par le Gouvernement et le Sénat pour mesurer l'impact du rapprochement des centrales d'achat et s'assurer qu'il n'aggrave pas la guerre des prix. La mise en place d'un comité de suivi des négociations commerciales qui sera vigilante sur l'utilisation du CICE.
Sur la RHF :
La rédaction d'un guide – disponible d'ici la fin de l'année après avoir été validé par la DGCCRF – pour promouvoir l'origine France dans les marchés publics de restauration collective. Ce guide va valider les critères qui peuvent être utilisés en toute sécurité juridique dans les appels d'offre pour promouvoir des produits locaux, régionaux ou nationaux. Il sera diffusé par le Ministère de l'agriculture auprès des élus locaux et responsables de cantines pour les aider dans leurs choix d'approvisionnement.

Demande 3 : Non au péage de transit ! (ancienne écotaxe)
Réponse de l'État : La fin du péage de transit. Le maintien du remboursement de la TICPE pour les agriculteurs, qui neutralise toute augmentation de taxe sur le GNR.

Demande 4 : Abandon du compte pénibilité pour les employeurs et réglementation relative à l'apprentissage
Réponse de l'État : Compte pénibilité : Mise en place d'un groupe de travail spécifique pour l'agriculture avec les cabinets des Ministères de l'Agriculture et du Travail pour adapter les conditions de mise en œuvre du compte pénibilité.
Apprentissage : Travail en hauteur : autorisation de dérogation notamment pour l'arboriculture (cueillette et taille).
Simplification du régime déclaratif pour les travaux sur machine dangereuse des mineurs.

Demande 5 : Versement anticipé des aides PAC au 16 octobre
Grâce à notre mobilisation syndicale, 98 % des dossiers ont pu bénéficier du versement anticipé des aides PAC d'ici le 31/10.

Demande 6 : Pas de blocage des installations à partir du 1er janvier 2015
Pas de réponse concrète de l'État sur le sujet. FNSEA et JA avaient réclamé :
- Refuser tout retard du Ministère sur la parution des documents administratifs nécessaires au passage des dossiers en CDOA
- En Région, finaliser les PDRR avant le 31 décembre 2014 en concertation avec la profession et respecter les cahiers des charges nationaux (PAI, CEPPP, stage 21h) et étudier l'ensemble des candidatures
- Maintenir les budgets qui permettent aux porteurs de projet de réaliser le dispositif d'accompagnement à l'installation (stages et formations PPP)
- Simplifier les transferts de DPB lors de l'installation d'un jeune entre le 15 mai 2014 et le 15 mai 2015

Demande 7 : Une année blanche sur les contrôles verdissement / PAC en 2015
Réponse de l'État : Une mission est confiée à un parlementaire, un agriculteur et un DDT pour faire des propositions de simplification et de coordination de l'ensemble des contrôles (PAC, environnement, ONEMA, sécurité sanitaire…).

Demande 8 : Non au zonage zones vulnérables
Réponse de l'État : Modification du zonage Directive Nitrates par la prise en compte des limites des bassins versants alimentant les masses d'eau superficielles ce qui évite de classer tout le territoire communale : toutes les nouvelles zones ne seront pas «déclassées» mais les surfaces concernées seront significativement réduites (de l'ordre de 30 à 50 % selon les bassins).

Les échanges se poursuivront avec la commission pour ajuster les plans d'actions, notamment sur la question des pentes et du stockage au champ des effluents d'élevage pailleux

Section bovine

«Crise en élevage bovin-viande : Chacun doit assumer ses responsabilités !»

La section bovine de la FDSEA de la Nièvre, réunie le vendredi 14 novembre 2014 à Nevers, a dressé le constat le plus alarmant de la dernière décennie quant à la situation des éleveurs bovins-viande.
Avec des prix à la production ayant chuté de plus de 0.60 €/kg en l'espace d'un an, et une pression réglementaire génératrice de charges nouvelles, le revenu des éleveurs s'enfonce inexorablement.
En parallèle, 2014 s'écoule sans heurts majeurs pour les acteurs satellites de nos exploitations :
les agios pour les créanciers
les hausses forfaitaires de tarifs pour les prestataires de services,
les marges exorbitantes pour la grande distribution,
Face à une dérégulation du marché européen, notamment générée par le détournement d'animaux d'Europe de l'Est initialement destinés à l'export vers la Russie, les difficultés déjà importantes de l'élevage se précipitent.
Dans une telle situation, chacun, à la place qui est la sienne, se doit de bien mesurer l'état critique de la situation, et doit, en conséquence, prendre ses responsabilités pour ne pas amplifier la crise économique et morale qui affecte les élevages.
Sur le plan politique, l'Etat tient sa part de responsabilité certes. Mais constats à l'appui, les aléas de marché ne constituent pas l'unique facteur de la dégradation du revenu des éleveurs.

▶ Point de vue

«Ces minorités qui nous gouvernent»

Nouveau ! Le renoncement est désormais signe de courage. C'est un fait. Désormais chaque décision de politique peut être mise à mal par tout ou partie des ONG qui organisent la décroissance.
Bâtiments agricoles, éoliennes, photovoltaïque (sur toiture ou au sol), bien- être animal, irrigation, drainage, entretien des fossés, brulage de déchets verts, aménagements fonciers, biotechnologies, gaz de schiste et aujourd'hui une retenue d'eau collinaire. Après 12 ans de procédure, la décision politique est remise en cause. Une Organisation Non Gouvernementale, donc non élue, et qui ne représente qu'elle-même et ses propres intérêts, à plus de pouvoir que le bulletin qui détermine démocratiquement nos responsables. Leur présence désormais incontournable depuis le Grenelle de l'environnement dans toutes les commissions ou autre centre de décision paralyse le développement économique. Idem pour leur présence à peine dissimulée au sein des conseils généraux/régionaux, lycées agricoles, parcs naturels…Les politiques sont prisonniers de ces gens-là. Ils sont pris à leur propre piège. Si notre avenir n'en dépendait pas on se dirait bien fait pour eux !
Quand on interroge tel ou tel élu ou autre décideur, ils sont à peu près tous d'accord avec ce constat ! Mais jamais officiellement, comme s'ils se sentaient les otages d'une opinion publique. Ils ont tort, l'opinion public n'est pas forcément autant en phase avec les djihadistes verts. Une preuve ? Le sondage politique le plus pertinent à mon sens est le premier tour de la présidentielle (la plus grande offre de sensibilité, le plus grand nombre d'électeurs). Le meilleur résultat d'un candidat portant l'écologie comme projet est celui d'Antoine Waechter (3,75%) et c'était en 1988…
Messieurs les décideurs, et si le courage c'était de tenir bon ?

Benoît Mathé

SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

▸ Agenda

21/11 Semis sous couverts : visite de suivi à Venizy

Suite à la démo de semis sous couverts du 25 septembre, la fédération des Cima et la Chambre d'agriculture de l'Yonne organisent une visite de suivi de parcelle vendredi 21 novembre à partir de 14 h. La percelle se situe près de «Cuchot», entre «Les Fourneaux» et Venizy. Suivre le fléchage Cuma à partir de Venizy.
En cas de mauvais temps, rdv à la salle des Fêtes de Venizy.
Renseignements au 03 86 46 45 44

23/11 *«Journées paysannes»* à la Pierre Qui Vire

La 3e édition régionale des «Journées Paysannes de Bourgogne», se déroulera dimanche 23 novembre à l'Abbaye de la Pierre Qui Vire, à Saint-Léger Vauban, à partir de 9 h 30. Au programme : Célébration eucharistique, échanges sur le thème du travail, de la peine et de la prière; avec Dom Denis Huerre, ancien abbé, au regard de la Doctrine Sociale de l'Eglise et de la règle de Saint-Benoît. L'après-midi : visite commentée de l a centrale hydroélectrique de l'Abbaye, échanges en vue de la constitution de groupes Journées Paysannes en Bourgogne. Repas tiré du sac le midi. Participation aux frais : 5 €

29/11 Finale départementale de jugement d'animaux

Finale départementale de jugement d'animaux organisée par les JA du canton de Toucy sur l'exploitation agricole de l'EARL de la Jaunière, à Moulins sur Ouanne. Epreuve cantonale de sélection à partir de 10 h (tous jeunes de 16 à 25 ans), inscriptions pour la finale départementale à partir de 13 h 30. Remise des prix et vin d'honneur à partir de 17 h. Animations pour enfants, buvette, restauration, toute la journée s

04/12 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 4 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

Chablis

Visite sur un air de Valls...

Prévue initialement pour remettre les insignes de la Légion d'Honneur au maire d'Auxerre, Guy Férez, le séjour express du Premier ministre, Manuel Valls, dans le département, s'est accompagné d'une visite de la coopérative La Chablisienne.



Le Comité d'accueil est en place, le Premier ministre peut arriver…



Petit cours d'œnologie à la cuverie.

Déjà récompensée du titre de *«Meilleure cave coopérative de France»* par la revue des Vins de France en début d'année et après avoir vu son œnologue, Vincent Bartement, recevoir le titre de *«Meilleur vinificateur de vin blanc»* par l'International Wine Challenge, la coopérative la Chablisienne a été une nouvelle fois sous les feux médiatiques, en recevant vendredi dernier, la visite du Premier ministre, Manuel Valls. Une reconnaissance supplémentaire de la belle santé économique de l'entreprise et de l'image qu'elle renvoie dans le monde viticole. La coopérative avait été informée en milieu de semaine de cette visite qui en a, reconnaît son directeur, Damien Leclerc, *«bouleversé quelque peu son quotidien, avec notamment tout un protocole sécuritaire à mettre en place, ce qui après tout semble logique, pour qu'une visite de cette envergure se déroule dans les conditions optimales pour tout le monde...»*

Une visite au pas de charge

Préfet, député de la circonscription, maire de Chablis, responsables de la coopérative, Conseiller général du canton, président de la Chambre d'agriculture… L'imposant dispositif d'accueil est en place lorsque s'arrête dans la cour de la coopérative la voiture du Chef du Gouvernement. Il est 15h40 : la visite peut commencer. Au pas de charge bien sur et selon une discipline réglée au cordeau, notamment vis-à-vis des médias, gentiment canalisés et priés par les services de Matignon, de respecter les consignes : *«avancez, avancez… Vous prenez à droite et vous arrêtez ici !»* Clic clac, c'est dans la boîte, au suivant ! Petit arrêt du cortège à la cuverie, pour quelques explications de l'œnologue maison : *«il est important de comprendre que chaque année, c'est une nouvelle page blanche qui s'écrit. Le millésime c'est une chose, mais il faut aussi savoir prendre les bonnes décisions…»* Manuel Valls acquiesce de la tête : les décisions, c'est justement son rayon ! Ça bouchonne… Normal, nous sommes dans la zone d'embouteillage, remise en route ce vendredi après-midi pour l'occasion.
Une pause du côté du laboratoire : l'occasion pour la DRH de l'entreprise d'aborder quelques sujets d'actualité : *«nous avons besoin de choses claires et simples à mettre en œuvre, que ce soit sur le thème de la pénibilité ou de la réforme de la formation professionnelle…»* Là aussi, la réponse du Premier ministre est au diapason : *«il ne faut pas que les complexités viennent entraver le bon fonctionnement des entreprises»*.
Message reçu 5 sur 5 !
Comme il est de tradition, c'est par une dégustation au caveau que s'est ponctuée la visite. Petit chablis, Chablis Vieilles Vignes, Grand Cru Château Grenouille… Belle manière de rappeler que La Chablisienne, ce sont aussi 300 vignerons et 70 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export. Dehors, la pluie est toujours aussi drue… Ce n'est pas le tout de souhaiter un jour occuper la place du *«Patron»*, il faut aussi en accepter la météo qui l'accompagne le plus souvent !

DOMINIQUE BERNERD



Ça *«bouchonne»* du côté de la zone d'embouteillage… !



Prêt pour la dégustation…

FDSEA 89

«Du jamais vu…!»

Retour sur la journée de mobilisation du 5 novembre dernier qui a réuni plus d'un millier d'agriculteurs à Dijon, avec Francis Letellier, président de la FDSEA 89 et de la FRSEA Bourgogne.



Francis Letellier, président de la FDSEA 89 et de la FRSEA Bourgogne, le 5 novembre dernier, à Dijon

TDB : Satisfait de la mobilisation ?
Francis Letellier : *«Cela a même été du jamais vu ! La dernière fois que nous étions descendus de l'Yonne jusqu'à Dijon pour manifester, on avait deux bus, contre quatre cette fois ci, plus les voitures particulières… C'est bien la signification d'un souci global, touchant désormais toutes les filières. La preuve également du ras le bol ressenti face à ce climat de suspicion générale qu'on fait peser sur l'agriculture et les agriculteurs. Tout juste si on ne revient pas sur leur capacité à exercer leur métier et ça, c'est très mal vécu dans les fermes… On ne supporte plus ces inspecteurs des travaux finis qui viennent nous contrôler, sous le prétexte qu'on traiterait mal nos animaux ou enregistrerait mal nos données. J'ai l'habitude de dire qu'on choisit ce métier car il comporte une part de liberté, en étant sur son exploitation et son propre patron, en faisant ses propres choix, et aujourd'hui, tout ça est remis en cause. On ne supporte plus d'être à la fois commandé par Bruxelles et Paris. C'est ce que j'ai rappelé, aussi bien aux élus présents sur l'espace agricole de la Saint-Martin dimanche dernier, qu'à la Conseillère du Premier ministre, qui nous a reçus vendredi dernier en préfecture».*

Et sur le déroulé de la manifestation ?
«Très satisfaits là aussi, car en tant que responsables régionaux, avec Samuel Legrand, mon homologue aux JA, nous avions quelques craintes, ayant pris des engagements auprès de la préfecture et ils ont tous été respectés. On ne devait pas toucher au tram, c'est ce qu'on a fait. Pas de dégâts non plus… Nous avons envahi le Conseil régional, mais là aussi, tout s'est bien passé, même si au final, il n'est rien ressorti des discussions que nous avons eu avec le président Patriat, si ce n'est qu'elles continuent…»

Au final, cette mobilisation a été payante ?
«La pression exercée ce mercredi, avec l'ensemble des manifestants dans toute la France a permis de convaincre le ministre d'entamer des discussions à l'échelle européenne, avec les autres états membres pour dire : on ne prendra pas sur la Pac pour compenser les effets de l'embargo. Ce n'est pas encore acté, mais on devrait gagner sur ce plan. Concernant l'obtention du paiement anticipé des aides et contrairement à ce que certains prétendent, rien n'était acquis car chaque année, c'est conditionné à une autorisation européenne et là encore, nous avons obtenu ce que nous souhaitions. Sur l'assouplissement des règles de contrôle, il nous faut aujourd'hui des faits concrets sur le terrain : il ne faut plus qu'un gars soit contrôlé plusieurs fois par an ou deux années de suite ! Pas plus qu'il le soit un lundi matin, notamment en élevage, où l'on rattrape bien souvent le travail du dimanche. J'appelle à un rapport de force plus équilibré, avec un contrôleur par paysan et non deux comme cela se fait. Aujourd'hui, aucun droit à l'erreur n'est autorisé, au premier couac, c'est tout de suite le coup de bâton ! Ré instituons cette règle qui donnait du temps à l'agriculteur, une fois l'erreur constatée, de la réparer derrière…»

Et sur la Directive nitrates ?
«Nous avons obtenu une révision des zonages, avec un enjeu précis : on ne va pas mettre une zone sur une commune non concernée par un bassin versant ! Mais les discussions se poursuivent, notamment au plan national, à la FNSEA, sur le sujet. Concernant les pentes, ne seraient concernées aujourd'hui que celles avec des cours d'eau. C'est là que dans l'Yonne, nous avons un peu d'avance, car cette carte des cours d'eau existe, dressée en son temps avec les services de l'Etat. Peut-être à la rigueur, faudrait-il la toiletter un peu et l'on pourrait pour cela, faire appel à notre réseau, dans chaque canton, comme cela avait été fait à l'époque. On pourrait par la même occasion exiger qu'en cas de pentes avec cours d'eau, une bande tampon de 3 mètres soit autorisée, comme en Allemagne, là où en France, on nous impose une bande de 5 mètres…»

On ressent aujourd'hui dans le monde agricole, particulièrement chez les jeunes, un sentiment d'impatience
«Il y a, c'est vrai, une tension plus exacerbée, notamment chez les JA, du fait qu'ils ne démarrent pas leur carrière dans les meilleures conditions. Nous à leur âge, on avait l'avantage des prix garantis, d'un environnement plus sécurisé, on savait que l'État était là pour nous soutenir. Alors qu'aujourd'hui, un jeune qui démarre est confronté sur son exploitation à l'effet mondialisation et le système économique existant, fait que nous ne sommes pas près à subir ça ! Le système qui nous protégeait a explosé au nom du libre échange, alors que dans le même temps, les charges dans les exploitations continuent à augmenter. En 10 ans, on a pris 150 € de charges en plus par ha, pour sortir 1 ha de blé ! Et ça ne baisse toujours pas…»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

▸ Formations

Jusqu'au 20 /11

Expo Colette aux Caves Bailly-Lapierre

Jusqu'au 20 novembre, exposition consacrée à *«Colette et le vin»*, basée sur les lettres que l'écrivain adressait au négociant en vin Lucien Brocard, aux caves Bailly-Lapierre, à Saint-Bris-le-Vineux. Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Moisson du souvenir à Villiers Saint Benoit

Exposition *«La moisson du souvenir, 1914-2014»* : documents et objets des habitants de Puisaye, collectés par le musée, qui évoquent la vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale sur le front comme à l'arrière. Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les sons pendant la Grande Guerre à Saint-Fargeau

Le musée de l'Aventure du Son à Saint-Fargeau, consacre une exposition aux *«Transmissions, sons et chansons pendant la Grande Guerre»*. Ce parcours initiatique à travers le temps et le territoire, repose sur l'histoire de deux jeunes poyaudins, acteurs et témoins de la première guerre mondiale. Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 6 €, 3 € pour les moins de 16 ans



▸Formation

10 et 17/12 Passer en bas volume: les clés pour réussir
Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne les mercredis 10 et 17 décembre
Objectifs : acquérir et maîtriser les fondamentaux de la pulvérisation, comprendre les conditions optimales d'application des traitements phytosanitaires et être capable de modifier ses pratiques, conjuguer protection des plantes et de l'environnement
Lieu : Auxerre - Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Gaëlle De Nardo au 03 86 64 45 65 Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

15 et 17/12 Gérer ses adventices en Grandes Cultures
Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne lundi 15 et mercredi 17 décembre
Objectifs : savoir reconnaître les principales adventices des grandes cultures, connaître leur biologie, identifier les méthodes de lutte agronomique, de désherbage mécanique et les grandes règles de construction des programmes de désherbage chimique
Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 64 78
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Initiation à l'homéopathie en élevage
Formation sur 2 jours organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne jeudi 11 décembre et mardi 20 janvier
Objectifs : acquérir les grands principes de l'homéopathie et apprendre à en appliquer les bases dans son cheptel, savoir observer ses animaux en préalable à l'utilisation d'un remède, connaître et savoir appliquer les remèdes les plus courants utilisés en élevage
Public : Eleveurs de bovins viande ou lait, d'ovins, de caprins ou d'équins
Contact : Hélène Trouve au 03 86 92 36 52
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

MSA Bourgogne

Le stress dans tous ses états…

Les différents types de stress, ses symptômes, comment y faire face… Autant de thèmes abordés par Nicole Boiteux, formatrice consultante, dans une conférence donnée à Mézilles, le 13 novembre dernier, organisée par la Caisse régionale MSA Bourgogne



Nicole Boiteux, formatrice consultante auprès de la Caisse régionale MSA Bourgogne

Une enquête de 2013, à l'initiative de l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS), a révélé qu'un agriculteur se suicidait tous les deux jours en France, faisant du suicide, la troisième cause de mortalité dans le monde agricole, après les cancers et les maladies cardiovasculaires. La Caisse centrale MSA mène depuis plusieurs années une réflexion sur le mal être et le stress au sein de la population agricole et rurale. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place un plan d'action contre le suicide, décliné de différentes manières en région, à l'image de la réunion organisée en Puisaye par la Caisse régionale MSA Bourgogne, en lien avec son réseau d'élus sur l'ensemble du département.

Bon stress et mauvais stress

«Quoiqu'on fasse, on aura du stress ! Ce qui est important, c'est d'apprendre à le gérer, la manière dont on va réagir face à ce stress…» Formatrice consultante exerçant pour 80 % de son temps en milieu agricole, Nicole Boiteux a dans son intervention, rappelé en préambule que si le stress a des connotations le plus souvent négatives, il pouvait aussi être interprété positivement : *«le bon stress est celui qui va nous donner une forte motivation à un moment donné et nous apporter une dynamique pour aller au bout de quelque chose…»* Différenciant le stress aigu, du stress chronique : *«le premier fait suite à un évènement subit, notre organisme déclenchant une réaction face à un danger, comme par exemple, prendre la parole en public. Le stress chronique lui, s'installe et s'inscrit dans la durée et en ce cas, va toujours être délétère pour notre santé…»* Les symptômes sont multiples et s'inscrivent dans plusieurs étapes jusqu'à celle ultime de l'épuisement, pouvant engendrer dépression ou suicide : fatigue, troubles du sommeil, manque d'appétit, perte de concentration intellectuelle, idées noires… Avec en toile de fond cette question : *«ce qui est important, c'est de différencier sa part personnelle de la part de l'autre. Il est plus confortable de faire porter le chapeau à autrui, mais plus je vais comprendre ce que je vis et mieux je vais identifier ma propre part de stress…»*

Tout échec est expérience

Peur, colère, joie et tristesse, sont les principales émotions qui nous habitent tous. Elles ont toutes une fonction utile, encore faut-il s'autoriser à les exprimer : *«Un homme, ça ne pleure pas ! Ce sont les filles qui pleurent… On nous a tous appris à refouler nos émotions et pourtant, il est important de s'arrêter quand on est en résistance, quand on n'est pas bien. Donner à l'autre l'autorisation d'aller mal, on ne nous a pas appris ça non plus, alors qu'il est permis de dire stop, tout échec est expérience !»* Prenant pour exemple la crise de la vache folle : *«des exploitants à qui on est venu retirer tout le cheptel, provoquant de multiples stress subis, mais tout le monde n'a pas pu être accompagné et les dégâts ont été énormes avec à la clé des suicides ou de fortes dépressions dont ils ne sont pas encore remis…»*

DOMINIQUE BERNERD

MFR de Gron

Des chiffres encourageants

Si la Maison Familiale du Sénonais accuse toujours un important déficit, l'équilibre devrait être atteint dès la rentrée prochaine : le résultat d'une baisse drastique des charges, notamment de la masse salariale



Le nouveau directeur de la MFR de Gron, Stéphane Perennes

Il y avait le feu à la maison ! Tous les clignotants étaient au rouge l'an passé, lors de l'assemblée générale de la MFR de Gron, qui accusait alors un déficit de 154 K€ et enregistrait des effectifs en baisse continue depuis ces quatre dernières années. Si le déficit constaté à l'issue du dernier exercice est toujours important, dépassant même les 157 K€, le budget prévisionnel présenté lors de l'assemblée générale laisse entrevoir un retour à l'équilibre dès la rentrée prochaine, avec un résultat positif de 3924 €. Le fruit du travail entrepris par l'équipe dirigeante, avec à sa tête, depuis le 1er août dernier, Stéphane Perennes, jusqu'alors directeur adjoint, en charge de la formation continue. Des économies réalisées notamment au niveau de la masse salariale, avec des effectifs réduits à 21 personnes. Pas de plan de licenciement pour autant, les départs ayant tous été négociés ou motivés (départ en retraite, mutation conjoint, rupture conventionnelle…). Un constat positif pour le nouveau directeur : *«l'équipe a bien compris toute l'importance de travailler en flux tendu et de se recentrer sur les actions que nous menons…»*

Un effet baby boom qui offre des perspectives

Autre signe encourageant : les effectifs. En constante diminution ces dernières années, passant de 180 à 133 élèves lors du précédent exercice. Un nombre qui ne permettait plus de maintenir l'équilibre financier. La courbe descendante s'est arrêtée, avec l'arrivée de cinq jeunes supplémentaires l'an dernier et Stéphane Perennes a bon espoir que cela perdure : *«on sait que la génération de la fin des années 90 a recommencé à «fabriquer» des bébés, arrivés aujourd'hui à l'âge du collège. Des enfants de 14 à 16 ans qui sont notre public et progressivement, le gâteau devrait mieux se partager grâce à cet effet baby boom…»* Reste que la Maison Familiale de Gron souffre encore d'un déficit de notoriété, notamment en ce qui concerne les classes de 4ème et 3ème : *«nous sommes à la fois trop près de Sens et trop affichés comme établissement horticole. Une couleur et une étiquette qui fait que bien souvent, les parents ne nous perçoivent que comme dernier recours…»* Établissement privé, la MFR pouvant également être confrontée à un problème de pouvoir d'achat des familles, dans l'incapacité d'assumer des frais de pension.

A Gron, on s'est concentré également sur la formation continue, avec plusieurs actions fortes : un CAP en production horticole à destination d'un public en réinsertion professionnelle, un CAP en aménagement paysager, au cœur du château de Fontainebleau pour un public d'insertion, une autre formation CAP menée derrière les murs du centre de détention de Joux la Ville, ainsi que d'autres actions spécifiques avec certaines entreprises du secteur. En projet : le passage en certification Iso, comme l'explique le nouveau directeur : *«nous avons des demandes en ce sens, surtout en formation continue, un secteur où nous sommes amenés à travailler avec des entreprises certifiées, qui nous imposeront de l'être dans quelques années, afin d'avoir une continuité dans la certification…»*.

DOMINIQUE BERNERD

JA 89

Cap sur Madagascar !

Ils seront 9 Jeunes Agriculteurs de l'Yonne et de Côte d'Or à partir le 29 novembre prochain pour un voyage d'étude à Madagascar, sous l'égide d'AFDI Bourgogne.



Dans moins de 2 semaines, cap sur Madagascar, pour ce groupe de jeunes agriculteurs bourguignons

Certains ont déjà d'autres voyages à leur actif : Sénégal, Chicago, Roumanie… Venus de tous horizons, ils sont tous Jeunes Agriculteurs et ont pour point commun d'avoir contracté le *«virus Afdi»*, avec pour vaccin, un prochain voyage d'étude du 29 novembre au 11 décembre prochain, à Madagascar, sur la thématique *«Installation des jeunes»*. Réunis le temps d'une journée à la MFR de Gron, pour mieux préparer leur périple, ils ont eu l'occasion d'y rencontrer Suzanne Razafindravola et Rodlich Andrianirilala, originaires de la *«Grande Ile»*, venus jusqu'en Bourgogne à l'invitation d'Afdi, dans le cadre des *«rencontres paysannes»*.

L'objectif de ce voyage d'étude est triple : découvrir les actions menées sur place par Afdi, aller à la rencontre du monde agricole malgache, partir à la découverte de cette île magnifique de l'Océan Indien, encore trop méconnue et aux richesses inexploitées. Rencontres avec les organisations paysannes, avec les représentants d'ONG sur place, visite d'exploitation vinicole…, les échanges seront multiples et articulés autour de plusieurs thèmes, à commencer par la découverte du monde rural, des actions menées sur le terrain, ainsi qu'à la vie des structures paysannes au travers de rencontres avec les partenaires locaux. Une partie du voyage sera également consacrée à la découverte de la culture malgache et des sites emblématiques de Madagascar, au grès des déplacements, alternant monde urbain et vie rurale. Les Jeunes Agriculteurs seront accompagnés sur place pendant tout leur périple par Jacques Herbette, figure emblématique d'Afdi dans le département et son épouse.

«Il y a même des aides pour payer le chômage… !»

Leur voyage les fera passer par Fianarantsoa, une ville située sur les Hauts Plateaux, au sud-est de l'île, où ils pourront retrouver Suzanne et Rodlich originaires de cette région. La Fédération Régionale de filières des organisations paysannes de la région Haute Matsiatra (VFTM), dont Suzanne est trésorière, est une association de producteurs, qui défend les intérêts des 2400 familles adhérentes, notamment en ce qui concerne la commercialisation des produits cultivés. Pour l'essentiel : riz, manioc, miel, poisson, huiles essentielles, haricots verts et pour la première fois cette année, des oignons. Créée en 2006, la VFTM regroupe 17 organisations paysannes régionales. Son compagnon de voyage en Bourgogne, Rodlich Andrianirilala est pour sa part technicien du Cercle Régional des Agriculteurs Malgaches (Cram), une structure regroupant des producteurs multiplicateurs de semences de riz, haricots et pommes de terre. C'était leur premier séjour en France et les différentes visites effectuées sur des exploitations icaunaises les ont pour le moins surpris : *«tout est nouveau pour nous, à commencer par la grandeur des fermes et le nombre de matériels. A Madagascar, les plus grosses exploitations font à peine 4 ha, la majorité ne dépassant pas un demi ha. Quand aux élevages, la moyenne est de 4 animaux. Difficile d'en avoir plus du fait du problème d'insécurité et des voleurs de bétail…»* Pas de subventions gouvernementales, des aides européennes amputées parfois de 70 ou 80% avant d'arriver à destination… la différence avec ce qu'ils ont pu découvrir en France les a marqués : *« on a appris qu'ici, il existait même des aides pour payer le chômage…»* Il suffit parfois de quelques mots simples pour redonner de la valeur aux choses et relativiser les aléas du quotidien *«made in France»* !



Suzanne et Rodlich sont tous deux originaires de Fianarantsoa, une ville de 150 000 habitants, située sur les Hauts Plateaux, au Sud-Est de l'île.

DOMINIQUE BERNERD

Groupama

Une agence entièrement rénovée à Joigny

Après des travaux d'aménagement du 1er étage l'an passé, l'agence Groupama de Joigny a poursuivi son « relooking » en rénovant entièrement tout le rez de chaussée et notamment sa partie accueil. Désormais, les sociétaires de passage seront reçus sur un espace ouvert et spacieux, où ils pourront être renseignés rapidement, avant d'être guidés si nécessaire vers des bureaux individuels pour une meilleure confidentialité des échanges. Née en 2011 de la fusion des Caisses locales de Joigny, Migennes et Charny, la Caisse locale de Centre Yonne regroupe 6 cantons, 50 communes et 3361 sociétaires, dont 393 exploitations agricoles, pour un portefeuille global de 4,9 Millions €. L'emplacement de l'agence de Joigny, au cœur même du périmètre d'action de la Caisse locale, la rend particulièrement attractive. D'autres projets sont en voie de réalisation, comme l'a rappelé Philippe Renoux, Président de la Fédération départementale et Vice-Président de Groupama Paris Val de Loire : *« entre 2009 et 2011, l'Yonne est passée de 20 bureaux à 10 agences. Un nouveau maillage qui nous a amené à créer des espaces correspondant aux nouvelles dimensions dans chacun de nos secteurs. Après Joigny, ce sera au tour de l'agence de Toucy d'être rénovée au printemps 2015, la nouvelle agence d'Auxerre, d'une surface de 300 m² devant voir le jour en zone des Clairions, le terrain est déjà choisi…»*

L'inauguration de l'agence de Joigny s'est effectuée le 6 novembre dernier, en présence notamment, outre Philippe Renoux, de : Jean-Philippe Thiault, Président de la Caisse locale de Centre Yonne, Jacques Blanchot, directeur de l'établissement Groupama Yonne, Nicolas Soret, Président de la Communauté de Communes du Jovinien et Guy Bourras, Conseiller général du canton.



A l'heure de l'inauguration, avec, de gauche à droite : Jean-Philippe Thiault, Philippe Renoux, Nicolas Soret, Jacques Blanchot et Guy Bourras

Agence Groupama
19 avenue Gambetta -Joigny
Tél 03 86 62 56 50 - Fax 03 86 62 47 87
Horaires :
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h
Samedi matin : 9 h à 12 h 15

▸ Formations

Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse

Jeudi 27 et vendredi 28 novembre: Applicateur (Collectivités territoriales)
Lundi 1er et Mardi 2 décembre : Opérateur salarié (Exploitation agricole/viticole)
Lundi 15 et mardi 16 décembre: Décideur (Travaux et services ZNA)
Lundi 15, mardi 16, jeudi 18 décembre : Opérateur (Travaux et services ZNA)
Tests : Certiphyto toutes catégories, sur rendez-vous
Financement Vivea ou FAFSEA pour les formations agricoles (au sens large)
Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Edith Mazeron ou Clarisse Bernard au 03 86 94 60 20

Robot de traite: identifier les changements pour investir sereinement

Formation sur 2 jours, organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 25 novembre et mardi 9 décembre
Objectifs : mesurer l'impact de l'arrivée de cette nouvelle technologie sur l'exploitation; s'approprier les éléments techniques pour optimiser le fonctionnement ; s'approprier les différentes étapes de construction du projet
Lieu : Migennes
Public : Eleveurs de bovins lait en réflexion pour intégrer un robot de traite sur leur exploitation
Contact : Bernard Bruyere au 03 86 42 16 98
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Conduire la reproduction de son élevage

Formation sur 3 jours organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne mercredi 10 et 17 décembre et mardi 6 janvier.
Objectifs : Maîtriser les cycles et la physiologie post-partum de la vache, analyser les facteurs sanitaires pouvant affecter la reproduction, comprendre l'influence de l'alimentation sur la résistance de l'animal; dignostiquer les écratds de pratique sur son exploitation.
Lieu : Migennes - Public : Eleveurs de bovins lait ou allaitant
Contact : Thierry Crespo au 06 74 54 10 86
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



7ème assemblée générale de Cérévia

Ensemble, c'est toujours mieux !

L'union de commercialisation Cérévia vient de tenir sa septième assemblée générale à Dijon. C'est une date pour l'union, alors que son directeur général, Robert Bilbot, passera le flambeau de sa succession à Laurent Vittoz début 2015 et ce fut l'occasion de revenir sur cette carrière bien remplie au service de la coopération et du développement de l'agriculture régionale.


Comme Robert Bilbot là maintes fois souligné *«Cérévia, c'est d'abord une équipe»*.

Sept groupes coopératifs, 15 000 agriculteurs répartis sur trois régions (Bourgogne, Franche-Comté- Rhône-Alpes) et un directeur sur le départ, Robert Bilbot, qui joue les chefs d'orchestre de main de maître depuis 2008, c'est toute l'actualité de l'union de commercialisation Cérévia. Mais pour Didier Laurency, président de l'union, cette assemblée marque aussi *«un point d'étape dans l'évolution réussie de Cérévia»*. Au travers des partenariats logistique, ferroviaire et fluvial établis, du pôle opérationnel installé à Longvic, du développement du terminal de Fos-sur-Mer... Cérévia s'est doté de moyens performants pour assurer ses missions et remplir ses contrats. L'épreuve du feu de la moisson 2014 a montré que tous ces efforts n'avaient pas été vains, puisque c'est bien la réactivité et la flexibilité, mais la force des relations humaines aussi, qui ont permis à Cérévia de passer le cap et de tirer le meilleur parti d'une moisson pour le moins atypique.

Flexibilité et réactivité ont limité la casse

Robert Bilbot a ainsi rappelé les données du problème : *«à l'échelle du bassin que nous couvrons, il a fallu reconstruire rapidement une stratégie de débouchés, vers le marché fourrager, en réorganisant immédiatement la logistique pour alimenter ce marché qui ne nous est pas habituel»*. Car Cérévia s'est d'abord fait une réputation dans les blés de qualité, en alimentant en interne le marché national de la meunerie et de l'amidonnerie et, à l'export, les pays du Bassin méditerranéen. Pour les blés destinés à la meunerie il a fallu gérer les écarts de protéines, mais grâce à l'organisation mise en place l'organisation a pu *«livrer aux normes»*.

Le savoir-faire logistique et la flexibilité acquis par une longue pratique professionnelle ont payé et permis de limiter les dégâts. Reste que Cérévia a conscience que cet exercice de tous les dangers laissera des traces dans les exploitations. Si Robert Bilbot et son équipe orchestrent la commercialisation des céréales, les grandes lignes de la partition sont données par le comité commercial, *«un atout fort»*, garant de la transparence des activités et qui facilite les prises de position, la réactivité et l'adaptation au contexte. Cérévia représente ainsi aujourd'hui une *«offre commerciale structurée, collective et unique»*.

Efficacité technique et valeurs humaines

L'outil fonctionne bien, même par vents contraires mais, comme l'a rappelé Robert Bilbot, *«Cérévia n'est pas une fin en soi»*. Pour ce *«rassembleur»*, la voie de l'union est tracée, avec un objectif relevé aussi par Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales : *«construire une grande région coopérative et agroalimentaire»*. Les coopératives sont prévenues, l'avenir se construira encore plus sûrement collectivement, à l'image de Sercomex (partenariat Cérévia-Axéréal-Granit), qui marque *«un début et un encouragement à ne pas rester seul sur son territoire»*. Et d'annoncer *«la germination à suivre au printemps d'une réflexion structurelle»*. Affaire à suivre...

Entre l'épreuve du feu de cette moisson atypique et déstabilisante et les témoignages des différents partenaires de Cérévia, on a pu comprendre que le moteur de l'efficacité ne saurait être seulement technique. La valeur intrinsèque des hommes et les qualités relationnelles jouent à plein. Avant d'être une organisation performante, Cérévia a d'abord été une vision partagée et un projet défendu de place en place. Quand tous évoquent l'éthique, l'engagement, la confiance partagée... ils renvoient d'abord aux hommes, à Robert Bilbot bien sûr, qui a fortement imprimé sa marque sur la structure et à son équipe aussi, qui s'est coulée dans le moule et s'apprête à assurer le passage de témoin au terme de cette carrière bien remplie.

Séquence émotion...

Cette carrière c'est Pierre Guez, le complice et l'ami de 50 ans qui l'a évoquée. Une séquence émotion très chaleureuse qui a dessiné les contours d'une personnalité hors normes, *«un constructeur de ponts entre le hommes»*, *«un monument dans le monde des grains»*, un *«bâtisseur»*, un homme de conviction, très chaleureusement et très longuement applaudi. En trois étapes Robert Bilbot a tracé les grandes lignes de sa vie professionnelle : au tout début de son compagnonnage avec Pierre Guez, *«il fallait exister, il fallait résister, alors qu'on détonnait dans le paysage. Une poignée de paysans nous a fait confiance»*. Au moment de la création de Dijon Céréales, *«il fallait convaincre»* et quand Cérévia s'est imposée comme une évidence, *«il fallait oser»* et *«demain»*, prophétise-t-il, *«il faudra encore oser»*. Avant de donner le secret de ce que l'on peut saluer comme une carrière accomplie *«beaucoup d'optimisme et le sentiment que rien n'est jamais perdu»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Cérévia en chiffres

7 groupes coopératifs. 15 000 agriculteurs. 3 régions (Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes).
3,3 millions de tonnes de céréales commercialisées : blé (1,3 Mt), maïs (900 000t), orge de brasserie et mouture (500 000t dont 450 000t d'orge de brasserie), oléagineux (500 000t de colza et tournesol), autres produits (100 000t, soja, avoine et triticale).
Marché intérieur : 55%. Meunerie : 700 000t (1er fournisseur en blé tendre.)
Trituration : 300 000t (usine Saipol du Mériot et de Sète, Extrusel de Chalon). Malterie : 150 000t. Alimentation animale : 200 000t.
Export : 45%. Bassin méditerranéen : 800 000t. Nord UE : 350 000t. Italie, Suisse, en terrestre, via Sercomex : 250 000t. Rouen, Belgique : 100 000t.
Montée en puissance des Pays Tiers (Pays du Maghreb).




Au final un grand *«Merci Robert !»* et la salle debout pour applaudir le performance d'une vie dédiée à la coopération et à l'animation des équipes.

Trois tables rondes thématiques riches d'enseignements

Trois tables rondes largement ouvertes aux différents partenaires de Cérévia, ont permis de mieux comprendre l'étendue du travail des ses équipes et l'importance de ses prises de position par rapport aux enjeux de développement des marchés.

Dans la première table ronde sur le marché intérieur, la meunerie française et son représentant Joseph Nicot, ont dépeint Cérévia comme « un partenaire incontournable, qui joue le jeu ». Pour l'amidonnerie aussi les apports de Cérévia sont essentiels, au regard du respect de la qualité et des normes d'extraction de « cette molécule magique qu'est l'amidon ». L'année n'a pas été propice du fait d'un mauvais taux de chute de Hagberg, mais la confiance est bien installée grâce aux synergies développées depuis des années. Même constat pour la filière oléagineuse française. Dans le secteur de l'alimentation animale où la référence prix joue à plein, le petit « plus » amené par le relationnel et la confiance, permet aussi de faire pencher la balance. La table ronde consacrée à l'export a mis en évidence l'évolution progressive et importante des débouchés de Cérévia vers le bassin méditerranéen (1/3 de l'activité), grâce aux installations de Fos-sur-Mer. Les témoignages d'acheteurs étrangers (Laméri, Soya Mills, Granit Algérie) ont mis en lumière les exigences qualitatives de ces marchés du Sud . Le partenariat Cérévia-Axéréal-Granit, au sein de la société Sercomex, marque un première étape d'importance en confortant les marchés Sardaigne, Italie du Nord, Suisse, ce qui permet d'optimiser encore l'utilisation des ports de Fos et de Sète. L'année n'aura pas été facile sur ces marchés où le droit à exporter reste la protéine et le maintien de variétés spécifiques. La table ronde « Logistique et services » a rappelé le travail conséquent et efficace des équipes de Cérévia pour construire avec les acteurs locaux du port de Fos (dockers compris) un outil d'exportation efficient et un schéma logistique efficace avec l'opérateur ferroviaire Europorte et les affréteurs fluviaux. La capacité de stockage de Fos sera doublée en 2015 (60 000 t) et un stockage engrais de 20 000t sera mis en place en partenariat avec l'union Aréa.

Crédit Agricole Champagne Bourgogne

Mesures «coup dur agricole 2014»

Interview de Vincent Delatte, Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Champagne-Bourgogne



Vous avez choisi de vous exprimer sur l'agriculture à un moment particulier puisque des inquiétudes sur la conjoncture agricole actuelle se manifestent. Comment interprétez-vous ces inquiétudes et que peut faire le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne pour rassurer les agriculteurs ?

Vincent Delatte : «*Nous avons pleinement conscience que le dernier bilan de la récolte n'est pas satisfaisant. Ce bilan suscite de fortes inquiétudes sur l'insuffisance des revenus agricoles et la gestion de la trésorerie et ce toutes productions confondues. La forte mobilisation du monde agricole le 5 novembre a d'ailleurs parfaitement illustré le désarroi de la profession.*
2014 est l'année des écarts sur toutes les productions et le diagnostic des professionnels n'est pas optimiste. La diminution des aides DPU sera d'autant plus difficile à supporter.
En Côte d'Or comme dans l'Yonne, nous constatons des situations très hétérogènes entre les différents secteurs de ces départements ainsi que sur une même micro région. A ce stade, nous n'observons pas de problématique généralisée, mais sur les zones de plateaux, 2014 est la troisième année difficile consécutive.

Aujourd'hui plus que jamais, les équipes du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne sont engagées et mobilisées auprès des agriculteurs en difficultés pour lesquels ce bilan 2014 a également de lourdes conséquences morales. En effet, notre expérience nous amène à sensibiliser les exploitants agricoles à rencontrer leur conseiller le plus tôt possible, l'accompagnement n'en sera que meilleur.»

Qu'envisagez-vous ? Allez-vous proposer des solutions de soutien pour accompagner ces exploitations ?

VD : «*Dès le mois d'août, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a souhaité aller à la rencontre des OPA départementales afin d'échanger ensemble sur la situation et sur les solutions qui pouvaient être envisagées.*
Notre analyse conclut à des situations très hétérogènes allant du problème de trésorerie dans la majorité des cas à des difficultés plus structurelles dans quelques cas nécessitant une analyse précise et des solutions sur mesure.
Notre démarche est une démarche de solidarité vis-à-vis de nos clients exploitants mais aussi une démarche de bon sens. Nous voulons que nos mesures soient efficaces afin qu'aucun de nos clients agriculteurs touché ne soit laissé au bord du chemin. Ainsi, nous proposons la mise en place de deux financements exceptionnels : faciles d'accès, souples, adaptés aux besoins et simplifiés en proximité des clients :
Une mesure à court terme «CT Coup dur agricole 2014» est destinée au besoin ponctuel de trésorerie avec un taux fixe de 1% pour tous et une décote de 0.5% pour les JA.
Et un accompagnement à moyen terme avec une gestion au cas par cas, après analyse approfondie et dans le cadre d'une étude personnalisée.
Ces deux mesures viennent en complément des options de modulation d'échéances déjà présentes sur une grande partie de nos prêts.»

Et pour l'avenir ?

VD : «*Force est de constater que depuis 5 ans, notre agriculture régionale a connu une succession d'aléas climatiques avec une accélération de leurs fréquences touchant toutes les productions et toutes les régions. Les prélèvements privés, de moins en moins compressibles, entraînent des marges de sécurité de plus en plus faibles.*

Dans ce contexte, les mesures citées ci-dessus ne suffisent pas car elles répondent au risque avéré, il est donc nécessaire de développer d'autres moyens complémentaires préventifs permettant de pérenniser les exploitations avec des offres adaptées de type : Déduction Pour Aléas, Assurance Récoltes, épargne de précaution les bonnes années en prévision des moins bonnes ...
Nous conseillons à nos clients agriculteurs d'étudier avec attention ces solutions mais aussi d'anticiper leurs besoins de trésorerie en réalisant des prévisionnels de trésorerie et en rencontrant leur conseiller afin qu'il réponde au mieux à leurs besoins.»

Quelques mots de conclusion ?

VD : «*A travers ce dispositif financier et humain, le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne démontre une fois de plus sa solidarité vis-à-vis du monde agricole, son attachement à ses racines agricoles et sa volonté de ne laisser aucun de ses clients exploitants sur le bord du chemin dans les moments délicats. Nous montrons aussi que les fondements d'un vrai partenariat bancaire s'inscrivent dans la durée de la relation et non par des «coups» financiers ponctuels.*
Avoir un partenaire bancaire sur lequel on puisse compter dans les moments difficiles est essentiel en ces périodes de crises. A l'écoute de la profession agricole, le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne marque sa volonté de rester, dans les bons comme dans les mauvais jours, la banque leader de l'agriculture.»

Gastronomie

2ème édition des Talents Gourmands

Le Crédit agricole de Champagne-Bourgogne vient de lancer la deuxième édition régionale des Talents Gourmands, un concours national destiné à mettre à l'honneur l'ensemble de la filière gastronomique. Les inscriptions sont ouvertes.

Du champ à l'assiette, ce concours rassemble trois catégories de professionnels : des agriculteurs (terre et mer) et des viticulteurs, des artisans des métiers de bouche et des restaurateurs. Cette seconde édition est d'ailleurs présidée par Jean-Michel Lorain, chef trois étoiles au Michelin, du restaurant «*La Côte Saint-Jacques*» à Joigny, dans l'Yonne.
Le jury de la première édition 2013-2014 était présidé par Jean-Pierre Billoux, chef étoilé de l'établissement dijonnais Le Pré aux Clercs. Trois lauréats avaient alors été distingués : Émilie Jeannin, éleveur de charolais à Beurizot (21) dans la catégorie agriculteurs, Jérôme Bruet, boulanger à Sacquenay (21) pour les artisans et métiers de bouche et Daniel Phelizot, chef de La Toque Barbalbine à Bar-sur-Aube (10) pour les restaurateurs.

Le concours 2014-2015 va se dérouler en trois étapes :
- Du 20 octobre au 20 décembre 2014 : inscription des candidats en ligne sur le site www.talents-gourmands.fr, inscription ouverte pour les trois catégories : agriculteurs et viticulteurs (viticulture, élevage, grandes cultures, fruits et légumes, en individuel ou coopératives agricoles), artisans des métiers de bouche (bouchers, boulangers, traiteurs, pâtissiers, chocolatiers...) et restaurateurs (cuisiniers salariés ou propriétaires, sauf restauration rapide ou collective) dont le siège social est situé sur le territoire de la Caisse régionale du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne (départements 10, 21, 52, 89). Pour être sélectionnés les candidats doivent savoir parler de leurs produits, de leur démarche... Le service communication de la caisse régionale du Crédit agricole, propose son aide aux candidats qui en expriment le besoin (envoyer un SOS à talents-gourmands@ca-cb.fr
- Du 22 décembre 2014 au 17 février 2015 : sélection des trois finalistes par le jury sur leurs qualités professionnelles et leur capacité à travailler les produits régionaux.
Du 18 février au 30 avril 2015 : la finale régionale désignera les trois lauréats régionaux « Talents gourmands 2014 » du terroir de Champagne-Bourgogne, qui se verront récompensés par un chèque de 5000 euros et une publicité dans la presse régionale. Cette finale se déroulera dans l'établissement de Jean-Michel Lorain.
Information sur : www.talent-gourmands.fr



Lancement de l'édition 2014-2015 des Talents Gourmands par Jacques Kermarrec, directeur général et Vincent Delatte, président du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne



▶ A noter

Grippe saisonnière

La MSA prend en charge à 100 % le vaccin pour les assurés les plus à risque

La MSA incite ses assurés à se faire vacciner contre la grippe.

La vaccination est en effet le moyen le plus efficace de se protéger de cette maladie qui touche chaque année plusieurs millions de personnes.

Par ailleurs, la MSA accompagne et prend en charge à 100 % le vaccin pour ses assurés âgés de plus de 65 ans et les autres personnes à risque.

Les personnes à risque sont :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse,
- les personnes atteintes de certaines affections (12 ALD concernées),
- les personnes souffrant d'obésité (IMC ≥ 40),
- l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risques.

Celles-ci reçoivent un bon de prise en charge de leur MSA qui leur permet de retirer gratuitement et directement le vaccin, en pharmacie, sans prescription médicale (à l'exception des femmes enceintes et des personnes n'ayant pas été vaccinées l'an dernier qui doivent obligatoirement consulter leur médecin traitant).

Le vaccin pourra être administré soit par une infirmière, soit lors d'une prochaine consultation chez le médecin traitant.

Elles peuvent se faire vacciner jusqu'au 31 janvier 2015. L'immunité contre le virus apparaît quelques jours après la vaccination. Il est donc important de se faire vacciner le plus tôt possible.

Plus d'informations et de conseils sur www.msa-bourgogne.fr

Commission régionale Apecita

60 ans de créativité au service de l'emploi

L'Apecita vient de fêter dignement ses soixante ans, lors de sa dernière commission régionale Bourgogne-Franche-Comté-Alsace. 60 ans d'évolutions positives pour accompagner les entreprises comme les personnes en recherche d'emploi.



Véronique Jan a présenté le bilan annuel de la délégation régionale Apecita.

L'heure de la retraite n'a pas encore sonné pour l'Apecita qui porte vaillamment ses soixante ans. Depuis la date de sa création en 1954, l'association s'est attachée à suivre l'agriculture dans toutes ses évolutions.
De l'agriculture à l'agroalimentaire, des cadres aux employés... les publics cibles se sont diversifiés à mesure que l'emploi se complexifiait et que le marché du travail évoluait.
Le virage des Tic a été pris et l'ouverture au changement s'est affirmée comme l'un des moteurs de l'association. Ainsi, à chaque occasion les réunions régionales de l'Apecita engagent la réflexion sur un sujet de société touchant directement aux relations professionnelles, au monde de l'entreprise et à la gestion de personnel. Après la *«Génération Y»* en 2012, la *«Déferlante technologique»* en 2013, cette année la commission régionale Apecita Bourgogne-Franche-Comté-Alsace, a invité Sylvie Courcelle-Labrousse, consultante, à intervenir sur le thème *«Manager la créativité pour booster la motivation à innover»*. L'intitulé peut sembler un peu pesant, mais le contenu décoiffe et bouscule les idées reçues. Et quand on sait, comme le rappelle Pierre Perreau, président de la commission régionale BFC *«que 50% du chiffre d'affaires des entreprises se réalise avec des produits qui n'existaient pas il y a dix ans !»* on comprend que la créativité ce n'est pas le dernier concept à la mode chez les gourous de l'entreprise, mais bien le creuset de l'innovation et donc du développement économique.

Les compétences plus que le diplôme, le CDI plutôt que le CDD

Côté emploi, on peut dire que les années se suivent et se ressemblent, avec un panel d'offres en repli au niveau national (-2%) moins important que dans la délégation régionale (-7%) et *«des offres toujours moins précises sur le niveau de formation ou le diplôme»*. En face, les demandes sont en hausse de 20% au plan national et 7% pour la délégation BFC-Alsace. Cette photographie du marché concerne exclusivement les postes traités par l'Apecita.
Les candidats les plus représentés à l'Apecita appartiennent à la catégorie des moins de 35 ans sur l'année 2013, homme ou femme, à parité presque égale, ils sont pour une large majorité (83%) titulaires au moins d'un bac+2. Les fonctions souhaitées concernent plutôt la production, la transformation, le développement, l'innovation... la vente arrivant en 5ème position.
En face, quatre grandes familles d'offres d'emploi se détachent de l'ensemble : la production, le conseil et l'animation, le commercial...
Sur les postes en production, agricole ou agroalimentaire, on observe une baisse alors que ceux concernant le conseil, l'animation, l'administration et l'enseignement sont en hausse.
Comme chaque année on observe une inadéquation récurrente entre ce que souhaitent les candidats et la réalité du marché de l'emploi, telle qu'elle se manifeste à l'Apecita.
Les offres restent pour une large part accessibles aux débutants, ce qui dénote un marché plus ouvert que dans d'autres catégories d'emploi et qui concernent en grande majorité (60% des contrats) des postes en CDI.

ANNE-MARIE KLEIN



Pour Sylvie Courcelle-Labrousse du cabinet Ino Faber *«nous sommes tous des créatifs en puissance, la créativité cela s'apprend, cela s'entraîne, ce n'est pas un don mais une qualité humaine insuffisamment mise à contribution.»*

Boostez votre créativité et celles de vos employés, vous deviendrez innovant !

D'abord un avertissement, ne pas confondre créativité et création, la créativité c'est un mot à la mode que l'on emploie pour tout et n'importe quoi... En fait précise Sylvie Courcelle-Labrousse, du cabinet Ino-Faber, la créativité est fonctionnelle et sert un objectif précis. C'est un ensemble de méthodes et de techniques à la portée de tout un chacun, car la créativité cela s'apprend, cela s'entraîne...
Tout le monde possède un potentiel créatif, qui s'exprime plus ou moins en fonction de son environnement, de son caractère, de sa personnalité. Nous sommes tous créatifs, mais nous sommes différents sur le plan de la créativité d'où l'importance du travail collaboratif et de la recherche des complémentarités. Pour générer des idées de manière efficace (dans le cadre d'un «*brain storming*» -tempête de cerveau- par exemple) il faut ouvrir le champ des possibles, lâcher la bride à l'imagination, s'interdire d'interdire...
Cette première phase créative est suivie d'une phase où la réflexion et l'évaluation prennent le dessus. Il va s'en dire que sans créativité, pas d'innovation. L'innovation n'étant que l'application d'une idée jusqu'à sa conduite effective dans la société. Innover c'est produire du nouveau pour l'installer sur le marché. Mais pour faire s'épanouir la créativité, gage d'innovation à terme, encore faut-il motiver les gens.
L'homme selon les spécialistes de la question «*est naturellement motivé*». Ce qui le bride dans sa vie professionnelle et sape sa motivation, ce sont les contrôles, un encadrement trop stricte, le manque d'initiative. Certains dirigeants visionnaires ont sauté le pas (certains depuis plus de 40 ans) et choisi de libérer leur entreprise. Leur réussite indéniable sur le plan économique aurait dû susciter des émules. Mais la nature humaine est souvent suspicieuse, la peur du risque, l'illusion du pouvoir, l'incapacité à lâcher prise... jouent contre la libération des cerveaux. Il faut redonner le savoir à la base, car c'est «celui qui fait qui sait» et passer du «*manager*» au «*leader*» qui saura développé ses capacités d'animation et d'entraînement. En fait, insiste la consultante : «la liberté au travail qui n'est ni la hiérarchie, ni l'anarchie, qui repose sur une vision commune de la mission de l'entreprise et une forte autodiscipline, a un impact positif sur la croissance de l'organisation et sa capacité à innover dans la durée». Tout le contraire d'un modèle administratif quoi !

Jean-Pierre Fleury, président de la FNB et du goupe viande du Copa-Cogeca

«Rien ne sera plus jamais comme avant...»

Président du groupe viande du Copa-Cogeca et président de la Fédération nationale bovine (FNB), Jean-Pierre Fleury réitère ses alertes aux instances européennes. La situation de l'élevage bovin est grave, elle exige des décisions courageuses et un changement de paradigme. Entre constat et prospective, il engage les éleveurs et tous les acteurs de la filière à se projeter dans un scénario de rupture et à intégrer le fait que *«rien ne sera jamais plus comme avant»*.



Le process du *"choc froid"* dans les abattoirs est au coeur de la bataille commerciale pour la reconquête de la qualité et de la tendreté du *"piécé"*.

Les éleveurs sont les otages d'une situation de crise dont ils ne voient pas le bout, quelle analyse en faites-vous alors que vous êtes en charge du dossier au plan européen ?

JP Fleury : *«Le constat on le connaît : un marché italien qui s'érode lentement mais sûrement, une consommation intérieure axée sur les femelles à peu près stable, un mâle sur deux exporté et donc la nécessité d'aller chercher d'autres marchés. Les marchés des Pays Tiers ce sont essentiellement ceux du Maghreb : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, la Libye, le Liban. Des pays qui s'approvisionnent depuis longtemps sur le marché mondial, alors que nous sortons à peine de l'ornière de l'ESB. D'autres n'ont pas attendu pour prendre des positions et si notre rendement carcasse est plus intéressant, nous ne pouvons pas nous aligner en terme de prix... Dans ce contexte déjà difficile, l'embargo russe est arrivé au plus mauvais moment. Il a révélé la fragilité du modèle européen -et français- et l'incapacité de l'Europe à résoudre une crise qu'elle a elle-même déclenchée. La concurrence intracommunautaire sur le marché des broutards s'est donc exacerbée et l'arrivée des broutards polonais a accru les déséquilibres. Le marché turc s'ouvre à nouveau, de façon limitée toutefois par la contrainte des 300 kg et l'attention de la Turquie à ne pas pénaliser sa propre filière. Nous travaillons donc d'autres marchés comme le Japon, pays pour lequel l'aspect qualitatif prime et la Chine, puisque ce pays à choisi d'importer la viande bovine dont il a besoin. Mais ce sont des marchés émergents à dix-huit mois. Les races allaitantes françaises devraient finir par faire la différence, mais il faudra du temps, de la patience et que la filière travaille sa capacité à anticiper les sorties et les flux. Nous devons avoir une meilleure vision des disponibilités à venir en vif et des abattages prévisionnels».*

Les prix ont nettement décroché pour toutes les catégories d'animaux, comment soulager les élevages qui subissent le ciseau des prix et des charges ?

JP Fleury: *«Nous sommes de fait à un point de rupture économique. Rien ne sera plus jamais comme avant, la concurrence est là, la réalité des marchés aussi et les finances européennes sont au plus bas. Le vrai danger pour les exploitations c'est bien le court terme, la capacité ou non à assurer l'avenir immédiat même si le potentiel est là. Et la solution la plus rapide, la plus efficace aussi, c'est d'abord de ralentir le débit du robinet des dépenses. Cela suppose un changement de mentalité : en passant d'une pratique de cueillette de l'herbe à une vraie culture de l'herbe, en renouant avec les fondamentaux de l'agronomie et en regagnant en autonomie. Tout ce qui peut être produit en interne fait baisser les achats extérieurs. Mais il faut y mettre de la technicité ; les services techniques de la Chambre d'agriculture, en élevage comme en productions végétales, sont là pour ça. Le temps est venu aussi de réfléchir différemment, d'externaliser certaines tâches. Qu'on raisonne Cuma, associé, salarié... il faut d'abord raisonner économiquement et pouvoir se concentrer sur son cœur de métier. Sur le foncier aussi, les mentalités vont devoir évoluer vers les échanges de parcelles et les restructurations foncières. Mais attention ! les efforts ne peuvent pas être à sens unique, la filière doit aussi reconnaître ses devoirs vis-à-vis des éleveurs».*

Dans ce contexte, quels leviers pourraient permettre de sortir par le haut d'une situation qui semble sans issue rapide ?

JP Fleury: *«Tous ces sujets ont été posés par la FNB et font l'objet d'un travail intense. Nous travaillons également sur certaines problématiques techniques comme la pratique du «choc froid» dans les abattoirs, qui perturbe le cycle de la maturation et nuit à la qualité des produits. Nous en discutons avec la grande distribution, car ce sont bien les exigences de ce secteur qui ont déterminé l'adoption d'un process sanitaire qui a fait déraillé toute la machine. D'autres pays ont adopté une solution plus qualitative, comme l'Irlande et le Royaume-Uni. C'est important d'avancer sur ce dossier car, dans un contexte de concurrence exacerbée, la maturation et la tendreté représentent des atouts essentiels à l'export. Nous devons aussi faire comprendre aux grandes enseignes que personne ne sortira vainqueur de cette course effrénée aux prix bas. Concernant les marchés intérieurs nous voulons inverser la règle qui veut que 80% des produits utilisés en restauration collective et hors foyer soient importés. Que l'on ne nous dise pas que c'est impossible, les Allemands prouvent chaque jour le contraire avec 80% de produits allemands dans ces secteurs de consommation ! Sur tous ces sujets la FNB assume sa mission et prend son bâton de pèlerin».*

Sur le plan politique, en Europe comme en France, qu'est-ce qui pourrait faire avancer ces dossiers et sortir les éleveurs de l'ornière ?

JP Fleury : *«L'Europe est une grosse machine qui demande de l'expérience. Le problème c'est que l'on envoie des représentants politiques qui manquent d'expérience, qui n'ont pas de vision européenne et qui vont le plus souvent à Bruxelles par défaut. Pour preuve, l'incapacité à construire une autre politique commune que la Pac... L'Europe est passée d'une gestion des marchés à la gestion des risques, mais sans se préoccuper des moyens financiers nécessaires pour gérer les crises qui en découlent. Elle ne peut répondre efficacement ni aux crises alimentaires ni à la crise bovine. Au Copa-cogeca, le groupe viande bovine a rappelé à la Commission qu'elle était dotée de tous les outils lui permettant d'intervenir rapidement «au vu d'une situation exceptionnelle». L'embargo s'inscrit dans cette définition. Mais l'Europe surveille son budget au centime près et gratte partout pour récupérer les millions qu'elle n'a pas. Sur le plan national, après de nombreux rendez-vous avec le ministre de l'Agriculture, nous attendons toujours qu'il fasse son travail à Bruxelles. Le syndicalisme à fait son travail, à lui de faire le sien et, dans la période actuelle, vu la gravité de la crise, les agriculteurs ont besoin d'un ministre à plein temps, le temps passé comme porte-parole du Président de la République, c'est autant de moins pour l'agriculture et ce n'est pas acceptable compte-tenu de la gravité de la crise que nous traversons et des enjeux économiques».*



Photo: Réussir

Jean-Pierre Fleury.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Réunions d'hiver grandes cultures

L'optimum économique en ligne de mire

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Arvalis-Institut du Végétal et le Cetiom organisent leurs réunions d'hiver, à l'attention des agriculteurs de Bourgogne du 24 novembre au 5 décembre. Conduite de culture, nouvelles cultures, nouveaux engrais... ces réunions d'information permettront à chacun de faire les bons choix.

Il n'y aura pas d'impasse lors des réunions techniques d'hiver qui se profilent pour les producteurs de grandes cultures. Dans un contexte économique difficile, mieux vaut ajuster ses pratiques pour atteindre l'optimum économique recherché et dégager la meilleure marge brute. Cela concerne au premier chef le choix des intrants, car les intrants ne répondent pas de la même façon en fonction de leur destination. On distingue ainsi des intrants *«fonction de production»* (azote, fongicides et densité des semis), des intrants *«patrimoine»* (fumure de fond et herbicides en cas d'infestation inférieure au seuil) des intrants à *«effet de seuil»* (herbicide en cas d'infestation supérieure au seuil, insecticides et régulateurs de croissance). Tout ces points seront abordés lors des journées agriculteurs par les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Arvalis-Institut du Végétal et le Cetiom.

Colza : de nouveaux paramètres pour la réglette azote

Autre sujet phare abordé lors de ces réunions, la présentation des nouveaux paramètres de la réglette azote sur colza. A partir de bases de données récentes et étoffées, le Cetiom a actualisé un certain nombre de paramètres utilisés pour définir la dose d'azote à apporter en végétation. Ainsi, les cœfficients permettant de connaître la quantité d'azote absorbé ont évolué et le besoin par unité de production a été réévalué. Ces réunions traiteront aussi de la prise en compte des produits résiduaires organiques (Pro) sur la parcelle et des apports d'été ou d'automne. Certaines situations particulières seront aussi évoquées comme le précédent pois protéagineux et les associations de légumineuses à l'implantation du colza (plante compagne). Toutes ces évolutions de la règle de décision pour le calcul de la fertilisation azotée seront donc présentées, ainsi que les nouveaux outils en versions web et mobile qui représentent autant d'aides pour ces calculs.

Autre actualité du colza : les fongicides. La sclerotinia reste la maladie la plus préjudiciable sur colza, mais également la maladie pour laquelle il est difficile de prédire une attaque nuisible, d'où une protection en floraison quasi systématique. De nouvelles spécialités viennent d'être autorisées, cette alternative peut permettre d'alterner les modes d'action pour assurer la durabilité des protections fongicides sur colza et limiter les résistances. Un point sera aussi développé concernant le comportement de ces nouveaux fongicides dans le cadre de solutions de *«biocontrôle»*, qui associent des microorganismes et un fongicide.

Nouvelles cultures, nouvelles opportunités...

De nouvelles pratiques émergent mais de nouvelles opportunités de cultures se présentent aussi. Ces réunions seront donc l'occasion d'apporter un éclairage sur la moutarde brune et le soja. La moutarde brune progresse, il est intéressant d'apprécier cette progression à l'aune de l'historique de la ré-implantation de cette culture en Bourgogne, de sa conduite spécifique et des faits marquants de cette campagne, tout en évaluant les perspectives d'avenir.

Le soja a a pu inquiéter, après une implantation contrariée du fait des conditions climatiques un peu capricieuses du printemps dernier. L'alternance entre fraîcheur et conditions sèches a bloqué la croissance des plantes et limité l'efficacité des herbicides. Mais au final, le scénario a réservé quelques surprises puisque les rendements sont plutôt bons sur la région. Le contexte est d'ailleurs encourageant avec un doublement des surfaces en Bourgogne entre 2013 et 2014 et des intentions de semis toujours à la hausse en 2015. Une raison suffisante pour détailler dans la perspective de la prochaine campagne les recommandations en termes de variétés et de désherbage.

Focus sur le semis direct

Un focus particulier concernera aussi le semis direct. Les observations réalisées sur sept campagnes complètes apportent un nouvel éclairage sur une technique pour laquelle les aspects sols et climat dans la gestion des adventices sont essentiels.

Après sept ans d'accompagnement des agriculteurs du Geda de la Tille et les travaux réalisés autour du semis direct, les conseillers techniques de Chambre d'agriculture sont en mesure de proposer un bilan constructif, étayé par le témoignage d'un agriculteur apportant son expérience, déboires et réussites étant exposés et analysés pour une meilleure appréciation du système.

AMK

Les rendez-vous à retenir

24-11: Sens, de 9h30 à 17h, à l'Amphithéâtre de l'Institut de l'enseignement supérieur de l'Yonne, 90 rue Victor Guichard.
26-11 : Prémery, de 14h à 17h, à la salle des fêtes.
1-12 : Saint-Germain-du-bois, de 13h30 à 17h15, salle du cinéma.
2-12 : Auxerre, de 9h30 à 17h, à l'Amphithéâtre de la Fédération des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment et des Travaux publics, 3, rue de l'Ocrerie.
3-12 : Varois-et-Chaignot, de 9h30 à 17h, à la salle polyvalente.
5-12 : Montbard, de 9h30 à 17h, à la salle de la MJC André Malraux, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.
Pour plus de détails : www.bourgogne.chambagri.fr

La SAFER Bourgogne Franche-Comté accueille le Congrès National des SAFER

La SAFER Bourgogne Franche-Comté accueillera au palais des congrès à Dijon le prochain Congrès National des SAFER.
Outre les informations sur le compte-rendu d'activité des SAFER et le marché foncier national, ce congrès interne réunissant 500 collaborateurs, administrateurs et partenaires SAFER aura pour thème les Filières.
Ce sera l'occasion de prendre conscience de la diversité et de la richesse de nos filières, en matière de valeur ajoutée et d'emploi sur nos territoires.
Par exemple, au niveau national, la filière vins et spiritueux représente plus de 250 000 emplois (exploitations viticoles, négociants, salariés…) et est le 2e poste excédentaire de notre balance commerciale avec une valeur à l'export équivalente à 130 avions Rafales selon Agrimer !
Outre cette filière importante, ce congrès sera l'occasion d'évoquer d'autres filières (lait à Comté, céréales, fruit et légumes, sucre de canne) sans oublier toutes les filières avec signe de qualité (AOC, AOP, Label Rouge,..) très nombreuses sur nos territoires et des filières plus modestes en valeur comme la filière apicole, mais qui ne joue pas moins un rôle important pour d'autres aspect, dont la pollinisation.
En Bourgogne Franche-Comté, en incluant les AOC viticoles ce sont environ 120 produits qui apportent à nos territoires une qualité et une valeur ajoutée, que la mise en place de circuits courts permet d'augmenter, ainsi que de nombreux emplois.
Outre toutes les AOC viticoles de renommée mondiale, le Comté, l'Époisses et toutes les autres AOC fromages, le poulet de Bresse, le kirsch de Fougerolles, etc… forment ce bouquet de produits qui met l'eau à la bouche de nos concitoyens.
La production de produits bruts agricoles alimente également une industrie agro-alimentaire qui en Bourgogne Franche Comté représente plus de 17.000 emplois sans oublier la filière Bois , où les exploitations forestières et scieries génèrent 4000 emplois.
La récente loi d'Avenir Agricole a conforté et élargi le rôle des SAFER dans leur mission de régulation du marché foncier agricole et rural , et dans la dynamisation de l'activité agricole et rural , en privilégiant les projets apportant une plus grande valeur ajoutée , génératrice d'emplois.

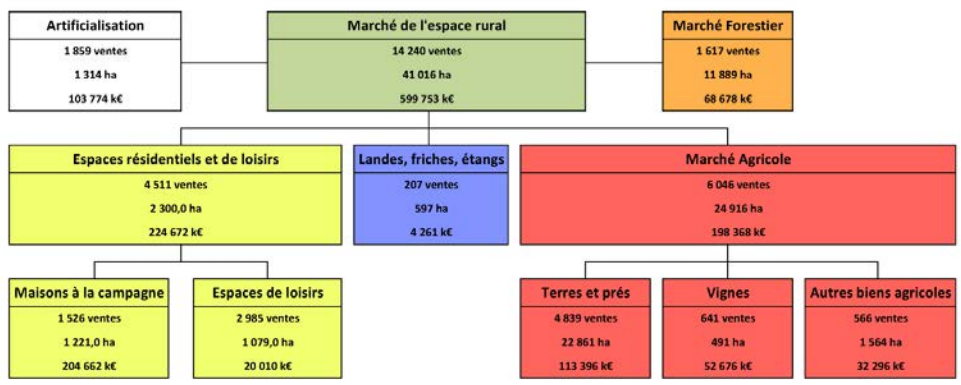
La SAFER Bourgogne Franche-Comté en bref

-Issue de la fusion des Safer Bourgogne et Franche-Comté en janvier 2011.
-60 collaborateurs répartis sur 7 Délégations Départementales
-Réseau de conseillers fonciers agricoles et forestiers sur tout le territoire rural, avec en service support un Siège basé à Saint Apollinaire.
-La Safer BFC fonctionne de manière décentralisée et chacune des Délégations a la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie foncière
En 2013 :
-8000 ha et 149 bâtiments vendus auprès de 1142 acquéreurs.
-plus de 1 000 hectares ont fait l'objet d'un transfert par bail rural.
-133 jeunes agriculteurs ont été accompagnés lors de leur projet d'installation.
-52% des surfaces libres maîtrisées par la SAFER ont été orientées vers des projets d'installation.

Le rôle des délégations

-Accompagnement dans l'estimation de la valeur des terres, prés, vignes, bois, biens bâtis, etc.… , que ce soit une simple estimation (dans le cadre d'une succession par exemple) ou pour aboutir à la vente du bien.
- Transfert d'exploitations agricoles (libres ou occupées) sous toutes ses formes (propriété, location, société, etc.…) en lien avec tous les partenaires dont l'intervention est nécessaire sur ces dossiers complexes (Chambre d'Agriculture, CER, DDT, notaires, banques, etc.…) apportant dans ce cadre une garantie du bon déroulement du dossier sur les plans financiers, légales et réglementaires.
-Accompagnement des projets d'installation avec un rôle particulier auprès des jeunes hors cadres familiaux.
-Interface entre un propriétaire bailleur et l'exploitant fermier en place lors de la vente de biens loués, sur l'aspect valeur (L'information des ventes de tous les biens agricoles par les Notaires permet de disposer d'un référentiel de prix objectif) mais également sur l'aspect relationnel, faisant le constat de plus en plus fréquent d'une incompréhension entre les deux parties.
-La location temporaire de biens par la mise en place d'une Convention de Mise à Disposition, Contrat temporaire de 1 à 6 ans renouvelable une fois permettant la location de foncier agricole dans l'attente d'une solution plus durable (succession par ex.) ou d'un changement de destination (biens des Collectivités). Annuellement, ce sont 10.000 hectares qui sont gérés en convention de mise à disposition.
-Recherche de porteurs d'activités (Tourisme, commerce, services, …) en milieu rural, en lien avec les collectivités.

La structure du marché de l'espace rural - Bourgogne Franche-Comté 2013



safer Bourgogne Franche-Comté

site SAFER : https://www.saferbfc.com

Partenaire de l'événement

Portes ouvertes de la St Martin

Valagri a fêté ses 20 ans

A la veille de 3 journées portes ouvertes, le concessionnaire Fendt de Brazey en Plaine a en effet fêté ses 20 ans d'existence lors d'une soirée organisée le 5 novembre. Plus de 250 clients ont répondu présents à l'invitation de Régis et Florence Thurel et leur équipe. Organisée sur le thème du Casino, les tables de jeux (sans argent, bien sûr!) ont permis aux convives de se divertir dans une bonne ambiance et en toute simplicité. Chants et bonne humeur ont rythmé cet anniversaire au cours duquel clients et salariés de l'entreprise se sont remémorés de nombreux souvenirs.



Florence et Régis Thurel : *«Nous sommes attachés à cette relation familiale développée avec nos clients et les salariés de l'entreprise».*

L'aventure Valagri a démarré en novembre 1994, date de création par André Thurel, le père des actuels dirigeants. Valagri distribue Fendt sur le sud de la Côte d'Or et est «hébergée» chez son voisin Brazey Motoculture dirigée par Bernard Maigrot dont l'atelier assure le SAV de sa locataire. En 1995, Régis intègre l'entreprise au service pièces. Rapidement, André Thurel animera le secteur en organisant visites d'usine, portes ouvertes, démonstrations sur le terrain pendant plusieurs jours... une démarche encore très présente aujourd'hui. En 2001, Fendt agrandit le secteur de Valagri en lui confiant 20 cantons sur le nord de la Saône et Loire et 5 sur le Jura. Cette même année, Florence, rejoint son frère au sein de l'entreprise.



Ambiance casino pour le 20ème anniversaire de Valagri.

La base de Ciel, près de Verdun sur le Doubs (71) sera inaugurée en 2003, afin de répondre aux besoins des clients de ce nouveau secteur. 2005 voit l'arrivée d'une nouvelle carte: Challenger avant Pottinger en 2007. Devenue à l'étroit dans les locaux de Brazey Motoculture, Valagri déménage (à 200 m seulement!) et construit son siège social actuel, qui sera inauguré en 2008. L'année suivante, c'est le nord du secteur qui sera à l'honneur avec une nouvelle base à Renève. En 2010, André quitte l'entreprise, laissant un bel outil de travail à ses enfants: une équipe jeune et soudée, 3 bâtiments récents, des marques à forte notoriété.
Aujourd'hui, Régie et Florence Thurel conservent et entretiennent l'esprit familial initié par leur père avec les 20 salariés que compte l'entreprise mais également avec leurs clients, comme bon nombre ont pu le constater à l'occasion de cet anniversaire.

Claas

Nouveaux tracteurs Atos 200 et 300

Claas renouvelle et étend son offre dans le segment de puissance autour de 100 ch en lançant une toute nouvelle gamme de tracteurs : les ATOS 200 et 300 de 76 à 109 ch qui reprennent le design des matériels de la marque allemande. Commercialisées en janvier 2015, chaque série est composée de 3 modèles. La série 300 est propulsée par un moteur Stage IIIb/ Tier 4i de 4 cylindres pour une cylindrée de 3,8 l. La série 200 mise, de son côté sur 3 cylindres et une cylindrée de 2,9 l. Tous les moteurs sont équipés d'une injection à rampe commune Common Rail, d'un turbocompresseur avec Intercooler et, en option, d'un ventilateur à Viscotronic. Le système de dépollution s'appuie sur un catalyseur d'oxydation diesel (Doc) et un système de recirculation des gaz d'échappement refroidis (EGR). Côté transmission, 3 types équipent les Atos :

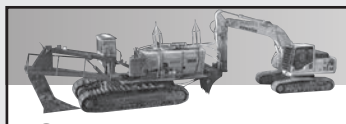


de la simple boîte de vitesses mécanique pour les applications basiques à la transmission Trishift à tripleur de gamme, en passant par la transmission Twinshift avec doubleur de gamme. Toutes les transmissions peuvent être associées à un inverseur mécanique ou à un inverseur à commande électronique Revershift. La nouvelle fonction Smart Stop est disponible avec cette dernière. Elle est activée par simple pression sur un bouton depuis le tableau de bord et veille à maintenir l'Atos à l'arrêt une fois la pédale de frein enfoncée, sans que le conducteur n'ait à actionner la pédale d'embrayage. Cette fonction se désactive automatiquement dès que le tracteur évolue à une vitesse plus élevée. Enfin, les nouveaux Atos sont équipés d'une cabine fermée à quatre montants.

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
• Caillebotis • Barrières
• Logettes • Rateliers
• Cornadis
Conseils et devis
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94


AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

nouveau
6 513 €HT
POLARIS
Polaris 570 Sportsman
Agent
POLARIS The Way Out
TGB GAS GAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

SURVEILLANCE VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Fabriqué en France
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

SARL Ponge

Un nourrisseur à granulés avec toit à vérin à gaz



La Sarl Ponge complète sa gamme de matériel d'alimentation granulés par un nouveau nourrisseur : le BOVI313 P 72. Sa particularité est son toit à ouverture par vérin à gaz, qui facilite la manipulation lors du réapprovisionnement en aliment.
Le parc de 7,20 m² est réglable horizontalement et possède 6 entrées. La trémie de 1300 L est munie d'une trappe débit réglable. Ce nourrisseur peut être muni du système de transport par fourche en option.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 12/11/ au 18/11/14	Bourg-en-Bresse 18/11/2014	St Christophe-en B. 12/11/2014	National 12/11 au 18/11/14
Vaches viande (V)	U		3,90 €	4,10 €	4,03 €
	R	3,58 €	3,60 €	3,72 €	3,60 €
	O	-	3,20 €	-	3,13 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,15 €
	O	3,05 €	2,75 €	-	3,00 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,56 €
	P	2,37 €	2,15 €	-	2,28 €
Génisses VML	U	4,14 €	4,25 €	4,70 €	4,30 €
	R	3,87 €	3,60 €	3,88 €	3,67 €
	O	-	2,90 €	-	2,97 €
Taureaux VML	URO	2,50 €	2,30 €	2,50 €	2,46 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 04/11

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	3,45	
200-250 kg	-	3,12	-	
250-300 kg	-	2,92	2,76	
300-350 kg	-	2,71	2,55	
350-400 kg	-	2,52	2,39	
400-450 kg	2,81	2,45	2,37	
450-500 kg	-	2,39	2,29	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,61	
250-300 kg	-	2,64	2,51	
300-350 kg	-	2,56	2,40	
350-400 kg	-	2,52	2,40	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,55	2,26	
400-450 kg	-	2,38	2,34	
450 kg et +	-	2,28	2,06	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,56	1,41	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,04	1,88	-
5 -10 ans	-	1,97	1,73	
+10 ans	-	1,87	1,66	1,55
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,26	-	

Bovins : 1593
Apports satisfaisants. 94% de vendus.

Broutards : transactions régulières. Cours sensiblement reconduits malgré une offre plus importante et une qualité proposée en retrait par rapport aux semaines précédentes.

Laitonnes : léger tassement après la hausse enregistrée la semaine denière.

Génisses 18 mois : bonne vente en sujets d'avenir.

Vaches Génisses 30 mois : apports plus importants mais de qualité moindre. Tarifs sans grand changement. Très peu d'invendus.

Taureaux : vente calme. Cours maintenus.

Divers : une génisse 18 mois culardе 474 kg- 2160 € (4,56).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 17/11

Bovins (332)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
265 à 360 kg	700 - 910	2,39 - 2,91
370 à 450 kg	930 - 1080	2,24 - 2,53
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
250 à 350 kg	620 - 850	2,36 - 2,53
340 à 390 kg	-	-
Génisses		
255 à 405 kg (16-24mois)	510 - 870	2,00 - 2,12
530 à 775 kg (24-36mois)	1010 - 1690	1,90 - 2,18
Taureaux		
865 à 960 kg	1230 -1370	1,42 - 1,45
Vaches		
Vaches légères	850 - 1090	
Vaches entre deux	1100 - 1340	
Vaches lourdes	1350 - 171s0	

Vente suivie en broutards à des tarifs facilement reconduits.
Placement plus difficile en femelles avec quelques invendus
Meilleure demande en vaches maigres à des tarifs plus fermes et ce malgré des sorties plus importantes. Seulement 3 invendus.

Bovins gras : 5

Prochain marché bovins le 24 novembre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 05/11/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,10	2,90
250 à 300 kg	2,70	2,55
300 à 350 kg	2,61	2,45
350 à 400 kg	2,55	2,35
400 à 450 kg	2,38	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,60	nc
250 à 300 kg	2,65	2,35
300 à 350 kg	2,47	2,27
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,93	1,78
de 5 à 10 ans	1,86	1,65
+ 10 ans	-	1,51

Broutards, Laitonnes : marché plus facile en mâles légers, cours reconduit. Le commerce est toujours calme dans les laitonnes.

Laitonnes-Génisses : apports toujours restreints mais la présentation de meilleure qualité entraîne une hausse des cours dans les jeunes vaches.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 18/11/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,05 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : toujours peu de demande cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 10/11/14 au 16/11/2014*

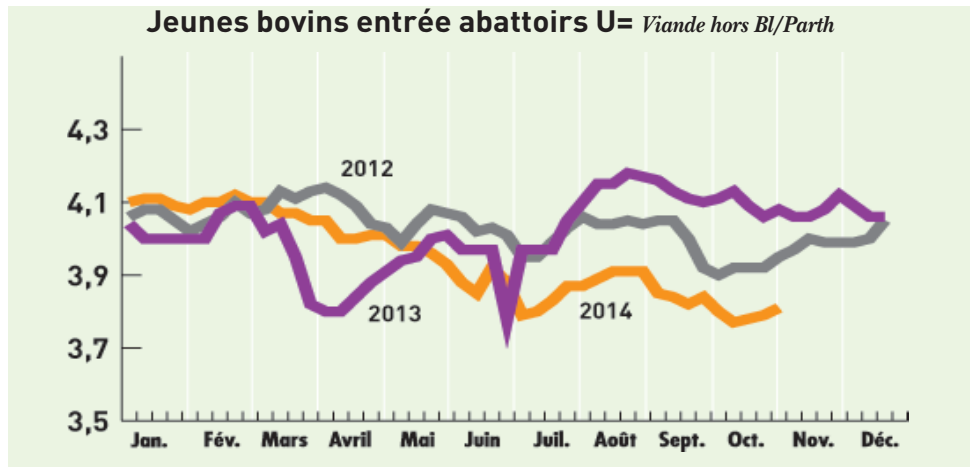
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,59 €	-
350 kg	-	2,39 €	-
400 kg	-	2,31 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,26 €	-
500 kg	-	2,16 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,45 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,28 €	-

Tendance :
Maintien dans les bêtes de bonne qualité.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 10/11/14 au 16/11/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,81 €	3,67 €	3,54 €			
Races mixte		-	-	3,20 €	3,18 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,18 €	4,05 €	3,91 €	3,54 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,12 €	3,99 €	3,88 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,53 €	4,44 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,19 €	3,12 €	-	-
Races lait				-	2,78 €	2,65 €	2,59 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,78 €	4,35 €	4,11 €	4,01 €			

tendance : Moins d'offre et stabilisation dans les jb. Sortie soutenue dans les femelles.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 10/11/14 au 16/11/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,91 €	3,86 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,71 €	4,28 €	4,11 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,97 €	3,88 €				
Races mixte					3,25 €	3,01 €		-
Races lait						-	2,69 €	2,65 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,94 €	4,67 €	4,31 €	-				

Tendances SEM. 47 / 2014

Bovins de boucherie

Bovins de boucherie – L'activité commerciale se durcit sérieusement avec une accentuation des sorties, pour une demande qui reste morose. Sur le marché de la viande, les transactions sont plus tendues avec des apports plus importants (report de la semaine passée) et largement suffisants pour couvrir les besoins de fin de mois. L'équilibre offre/demande permet néanmoins un maintien des prix pour les animaux « Charolais terroir » ainsi que pour les très bonnes génisses et jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, la tendance est plus lourde et les tarifs fléchissent, notamment pour les animaux bas de gamme, âgés et manquant de viande. En réformes laitières, l'offre est largement suffisante pour satisfaire les besoins des outils industriels et les tarifs restent orientés à la baisse dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes avec un tri sévère dans les vaches maigres. En jeunes bovins, le commerce est assez régulier, mais les cours sont stables. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les volumes sont un plus abondants avec des éleveurs qui préparent l'arrivée de l'hiver. L'activité commerciale pâtit de cet afflux de marchandise souvent de moyenne qualité, mais également de la dégradation des prix de la viande. Les tarifs se maintiennent pour le bon cheptel, mais il se complique dans le reste des marchandises. ■

Broutards

Les volumes tendent à s'étoffer dans le Centre du pays, mais la tendance est au maintien des prix dans les mâles avec la préparation de bateaux pour la Tunisie ou l'Algérie. Le flux sur l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne est stable avec des tarifs qui se maintiennent. Dans les femelles, l'équilibre offre/demande n'entraîne pas de changement pour les bonnes Charolaises. Le commerce est plus calme dans les ordinaires. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les volumes sont plus importants avec le report de la semaine dernière. Le commerce est assez régulier dans les veaux Montbéliards mais le tri est plus sensible dans les Abondances ou Frisons ordinaires. Dans les veaux de race pure ou issus de croisements mixte, le commerce est fluide avec des tarifs fermes dans les sujets lourds ou de bonne conformation. Le tri reste marqué dans les légers. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 17 novembre) :
« Des signes d'amélioration des cours sont perceptibles sur les JB, mais les hausses sont trop faibles au regard des besoins des éleveurs. Malgré le manque de stock d'animaux, le marché des femelles allaitantes demeure difficile compte tenu du contexte laitier. »
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 17 novembre)
«Des signes positifs pour les bons sujets mâles. Cours reconduits par les autres animaux.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 10/11*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,03 -3,28**	**2,83 - 3,08**
Gras (38-44 kg)	-	**2,82 - 3,31**	**2,71 - 3,04**
Gras (44-55 kg)	-	**2,69 - 3,00**	**2,38 - 2,66**
Gras (+50 kg)	-	**2,32 - 2,73**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,61 - 1,09**	**0,51 - 0,68**
(+60 kg)	**1,04 - 1,25**	**0,91 - 1,16**	-
Divers			
Béliers: 58 à 126 €	**0,83 - 1,47**		
Agneaux maigres : 70 à 103€	**2,26- 3,10**		
Caprins : 10 à 36€	**0,22 - 0,61**		
Boucs :			

Ovins : 1023
Apports satisfaisants pour la saison.
99% de vendus.

Agneaux : l'offre reste importante, mais la qualité a plutôt tendance à reculer. Malgré tout, la demande se fait toujours pressante, et les cours sont fermes à haussiers.
Brebis : forte demande et cours en légère progression. Aucun invendu.
Béliers-Caprins : demande suivie et cours sans changement.
Effectifs :
Agneaux : 823 -Brebis : 156
Béliers : 18 - Caprins : 26

Prochain marché : lundi 24 novembre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/11*

Ovins : 105	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**110 - 140**	**2,30 - 3,20**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**56 - 81**	**0,93 - 1,00**
Béliers	**90 - 115**	-

Aucun invendu.
Vente rapide en agneaux à des cours en hausse.
Cours stables en brebis.

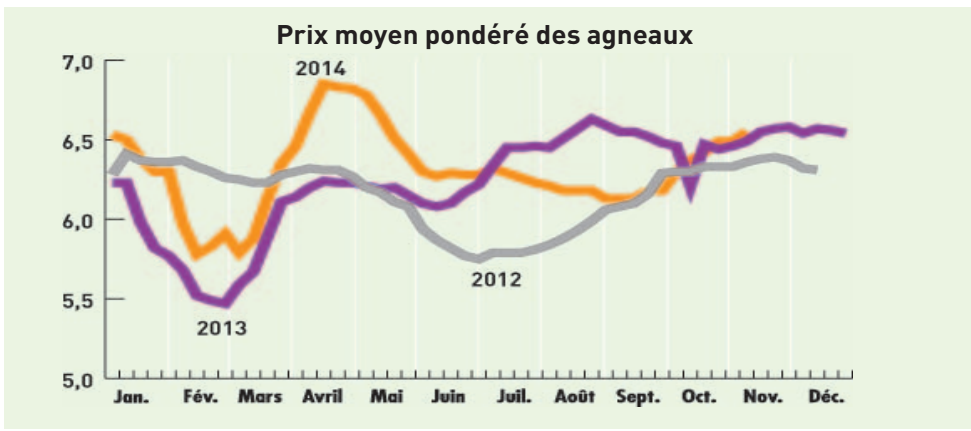
Prochain marché ovins le lundi 1er décembre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 10/11/14 au 16/11/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,88 €**	**6,54 €**
Couvert	16-19 kg	**6,98 €**	**6,76 €**	**6,44 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,00 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 10/11/14 au 16/11/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,55 €	**6,38 €**	**2,39 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 10/11/2014 au 16/11/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,80 0,05	6,84 0,09	6,25 0,30	-	-	-	-
	R Var.	6,42 0,04	6,53 0,11	6,55 0,15	-	6,90 -0,02	6,84 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,51 0,08	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,72 0,14	6,63 -0,01	5,96 0,06	-	6,98 -0,09	6,83 -0,02	-
	R Var.	6,55 0,09	6,57 0,02	6,45 -0,03	5,97 0,15	6,88 0,03	6,76 -0,01	6,52 -0,01	5,94 -0,15
	O Var.	6,54 0,24	6,89 0,52	6,85	6,29	6,54 0,02	6,44 0,02	6,29 0,07	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		6,00 -0,04	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : contexte commercial tendu, légère hausse avec augmentation inexplicable en catégories "O" dues vraisemblablement à une opération spécifique et ponctuelle. Brebis : rattrapage des variations excessives de la semaine précédente.
Zone sud : Offre limitée, cours stables.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 44
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41-42/2014		**33 500**	**0,219**	-	-	**5**
43-44/2014		-	-	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 12 novembre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 5,00 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

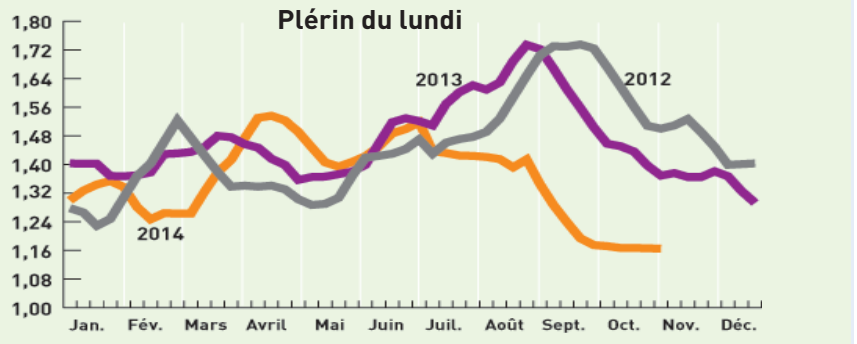
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12743 porcs présentés) *Cotations du lundi 17 novembre 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,165 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 07/11 au 13/11/14*

1,40 €/kg/carcasse euros



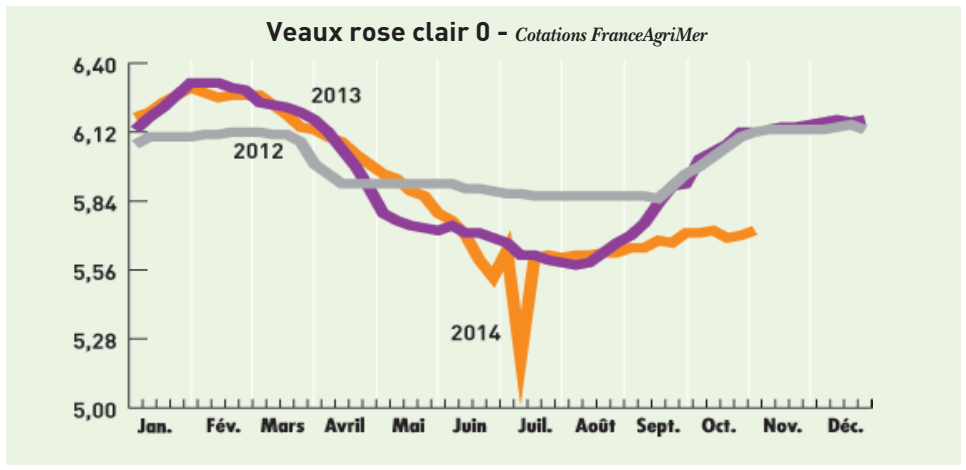
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/11/14 au 16/11/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,21 €**	-	-
U	-	**7,90 €**	**6,94 €**	-
O	-	**5,72 €**	**5,04 €**	**4,02 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/11/14 au 21/11/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**122**	**380-600 €**	**240-395 €**	**180-285 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**400-510 €**	**320-390 €**	**170-210 €**	**70-100 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**530-610 €**	**390-450 €**	**220-240 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1142**	**150-260 €**	**100-180 €**	**30-80 €**	**20-50 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 10/11/14 au 16/11/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,25 €**	**1,48 €**	**–**
Bons	**1,98 €**	**1,78 €**		

Céréales

Marché du 11 novembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	5 de nov.	178	N C
	fourrager 74 kg/hl	5 de nov.	150	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C
Aube/Yonne	fourrager	nov.-déc.	140	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	nov.- déc.	146	N C
Sud Côte-d'Or	62 kg/hl	6 de nov.	145	A C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	6 de nov.	143	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	nov.-déc.	135 à 140	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		nov.-janv	134	N C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire		nov.-déc.	130 à 132	T C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		nov.-déc.	205	T C
Yonne		nov.-déc.	205	NC
Côte d'Or		nov.-déc.	205	NC

Matériel

Tracteur

01 - Cse retraite vds tracteur MC 120 moteur Perkins 6 cylindres turbo Power 6 clim relevage avant tbé révisé
✆ **04.74.24.30.46**

26 - Vds cse retraite tracteur Landini vision 85 600h proche neuf 25000 euros HT
✆ **06 48 26 26 36**
ou 06 82 03 14 54

26 - Vds tracteur Renault 88 avec chargeur année 70 + dessileuse Lucas 1701.
✆ **06 81 64 25 53**

69 - Vd tracteur Renault 7014F fruitier 4 R motrices, an 1987, 9000 heures, TB état.
✆ **06 64 62 49 49**

Travail sol

38 - Vds herse rotative Rabe MKE300 porte à court hydro semoir Amazone D9300, 21 rangs socs 2004, épandeur fumier Duchêne 7 T horizontaux le tout très bon état.
✆ **06 72 64 60 26**

58 - VENDS charrue IH 4 corps au prix de 400 euros (réf. 4602)
✆ **06 32 57 04 23**

Récolte

07 - Achète Remorque Balles Rondes 4m long 2-2,2m larg H Mini Essieu 1,8-2m larg TBE
✆ **04.75.29.40.51 (soir)**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyennes densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 450D)
✆ **06 29 81 80 05**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large tracte 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

42 - vds dessileuse Jantil 1.6 m3 année 2001 tbr ensileuse à fléau Kuhn 1m10
✆ **06 33 67 60 63**

52 - VENDS mois. batteuse TX62, année 1998, 4.57 m. de coupe, 2 075 heures batteur plus coupe à colza, parfait état, révisée tous les deux ans, prix : 55 000 € HT, cause retraite (réf. 4705)
✆ **06 86 90 41 95**

55 - Vends andaineur Pottinger Eurotop 651 2 rotors, TBE, de 2011.
✆ **06 07 26 42 49**

55 - Vends faneuse Claas Volto 670 6 toupies, de 2011, TBE.
✆ **06 07 26 42 49**

71 - Vds moissonneuse Claas Dominator 68S, année 2003, 1.700 H, cab., clim., coupe 3,60 m, T. B. état.
✆ **06 49 26 87 26**

Traitement

07 - Vends Appareil Traitement Nicolas Tornado maxi 1000l rampe face par face An 2002 Contrôle OK jusqu'en 2018
✆ **06.07.22.14.79**

69 - Vds atomiseur solo 439, très bon état, 5 campagnes, pour traitement vignes. Prix : 2000 euros.
✆ **06 86 76 29 17**

Distribution

58 - VENDS dessileuse Gyrland 1700, an. 2004, - cultivateur Bonnel 13 dents, 3 m. (réf. 4604)
✆ **03 86 30 70 83**

58 - VENDS dérouleuse portée avec bras de chargement hydraulique, bon état de marche (réf. 4703)
✆ **03 86 22 27 38**

Forestier

26 - Cherche broyeur déchiqueteur avec ameneur hydraulique pour tracteurs agricoles
✆ **04 75 53 64 22**

Manutention

68 - Vends Bulldozer John Deere bulldozer 455 sur chenilles de 1988 en 10T600 avec 4153H, Godet avant, vitres refaites et engins révisé. Prix 10500 euros H.T
✆ **06 86 61 33 39**

Agri. divers

01 - Cse retraite vds charrue Huard 470, 4 corps, combiné Psem à dents + semoir Amazone D7 Super + Diffosol + chizel MC RB tasse avt le tout en 3m - semoir maïs Monosem 4 rgs
✆ **04.74.24.30.46**

01 - Vds 1 cornadis a veaux 4m 8 places 3 de 3m 6 places 3 barrières séparation 4 râteliers muraux de 1m80 6 façades 2 places porte seau 1 vêleuse Vink le tout tbé
✆ **06.72.92.28.70**

01 - Vds combiné herse semoir 3m pneu bâti chargeur Mailleux charrue 4 socs
✆ **04.74.22.03.78**

18 - Vend pour cause retraite : tracteur Fendt 514 C, 140 cv, 6.850 h - tracteur Fendt 512 C, 125 cv, 9.900 h - tracteur MF 6160, 100 cv, 4.900 h + chargeur Mayeux MX + pique bottes + petites roues - rouleau Lachaud, optiroul ondulé 8,30 m - vibro + packer Lachaud, 4 m, attelage avant - pulvérisateur Berthoud, 24 m, rampes XXX + grandes roues - déchaumeur Besson, 5.20 m - ameublisseur Lachaud, 3.50 m - matériel de silo : souffleur, thermomètres, vis, séparateur, 3 élévateurs, bascule, boisseau échelle - 1 cuve FOD 3000 l + pompe - 2 cuves à engrais, 22 m3 - jumelage, diam. 520 70 38 - bétonnière.
✆ **06 11 97 13 37**
ou 06 16 01 28 03
ou 09 64 22 07 66

18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.800 h, 4 RM, relevage avant, semi-powershift, TB état - pulvé Evrard TM2500, 1995, 2.500 l, rampes 24 m, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état - brabant Goizin, 4 corps, sécurité boulons, bon état.
✆ **06 19 42 00 08.**

26 - Achat tondeuse professionnelle coupe frontale en 120 état indifférent Drôme Ardèche Isère.
✆ **04 75 59 65 90**

21 - Cause cessation activité VENDS : - tracteur New-Holland T 6 140 (31.12.2013), environ 150 h., état neuf, - tracteur Arès 550 RX (12.2001) avec chargeur Faucheux F 200 + Godet MTS + pic bottes + godet à terre, - faucheuse Kuhn GMD 602 (2001), très bon état, - vibroculteur 3 m., station fuel, 2500 l., - divers petits matériel (benne 3 points, vis à grain), (réf. 450B)
✆ **03 80 49 24 73**

26 - Vds cause retraite MF6265 105 ch toute option relev. avant - charrue Duro 8500 TR socs - fauch Kuhn 250 a roul - presse IH 435 + group-élévat Doucet 50 bottes - semoir Nodet combi 3M
✆ **04 75 46 38 78**

26 - Vds chaudière à bois (50c) franco-belge 450 euros à débattre
✆ **04 75 59 60 25**

38 - Vds désileuse pailleuse Jantil 6,6 m3 sal. de traite Melotte 2x4 décro nourrisseurs veaux cuve métal 1000 l.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vend épandeur Ewang 5T200 BE tracteur Lamborghini R235 prix à déb.
✆ **04 74 83 82 66**
07 60 84 95 32 HR

38 - Vend Doyeux 6 tonnes pour foin et grain très bon état : 1500 euros.
✆ **04 74 95 11 59**

42 - Vds motoculteur Honda F420K3 an 96 2.9 Kw 3 vit av+ 1 ar outils rotatifs+roues socle charr 1450 euros
✆ **06 07 41 14 11**

42 - Vds table inox convient pour labo travail des viandes
✆ **04 77 65 46 08 HR**

71 - Achète presse à foin, tracteur 4 x 4, semoir maïs Nodet.
✆ **06 18 50 80 90**

71 - Promo sur stock dispo. nourrisseur veaux avec parc et rateliers à partir de 465 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds 1 broyeur haie occ., bras 4,60 m, rotor 1,20 m, révisé + destockage mat. fenaison occ.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds 1 pailleuse distri. enrubannage, an. 03, trainée, 5,2 m3, goulotte orientable, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m, cover-crops 24 - 28- 32 -36 -40 dis., bennes 8 - 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds serres tunnel 8 M Filclair an.92 démontées Et.neuf, 8000 m2 : 3,50 euros/m2, assist. plant. salades 3,60 M large idéale serre 8 M : 6 000 euros.
✆ **06 19 33 27 13**

Elevage

07 - Vds 1 rangée de 24 modules engraissement plein air Alimentation automatique Plus Raclage de marque Chabeauti pour engraissement de 2016 lapins
✆ **06.73.03.58.28**

26 - vds tanck Japy 1450 L lavage auto machine a traire Alpha laval chèvres 12 postes Lavage automatique
✆ **04 75 46 38 78**

26 - Vds cornadis pour chèvres ou brebis ou agneaux + luzerne cause retraite.
✆ **04 75 63 06 64**

26 - Vds machine à traire Delaval 7 postes avec décrochage automatique TBE + dessileuse Lucas 1701.
✆ **06 81 64 25 53**

26 - Vds pailleuse dérouleuse Calvet avec surélévateur cause botte carrée.
✆ **04 75 47 25 20 (HR)**

26 - Vds matériel avicole pour 10000 poules plein air, pondoir cailleboties, chaîne alimentation dispo.
✆ **04 75 47 25 20 (HR)**

5 5 - Vends détecteur de vêlage Vel'Phone 7 sondes.
✆ **06 81 37 61 78**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds C15 D année 1990 CT Ok 1500 euros
✆ **04.74.04.05.30. hr**

42 - Vds Berlingot 19D an 99 galerie TBE 148000 km 2300 euros
✆ **04 78 88 11 82**
ou 06 23 83 87 06

58 - VENDS toyota Hilux 4 x 4, 1998, 162 500 kms, treuil attelage, pare buffe, benne lineur, 8 000 € HT (réf. 470A)
✆ **06 87 49 71 60**

69 - Vds Mitsubishi L200 Xtra, Cab. noire, année 2006, 130 000 km, pneus avant neufs. TBE. Prix : 14 000 euros.
✆ **07 86 83 52 32.**

69 - Vends Peugeot Partner 120 L1 HDI 75 cv. 3 places pack CD clim 63600 kms, 1ère mise en circulation : février 2010, TVA récupérable - Porte latérale - Révision complète et pneus neufs - Très bon état - 6300 euros HT.
✆ **06 08 10 90 35**

71 - Vds Renault Master bétaillère 125 CV, de 2012, caisse neuve + remorque 3 essieux 24 T.
✆ **06 87 39 25 00**

Tourisme

42 - Vds diesel Virgin Mega 2007 - 90 cv - 130 000 km - radar recul clim auto TBE
✆ **06 73 36 97 18**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds foin balle ronde 120 x 120 et presse John Deere 336A
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds stock enrubannage à prendre sur place chargement possible 20 euros/B.
✆ **06 70 35 97 08**

42 - Producteur du 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livrés
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

69 - Vds paille de blé bottes carrées stockées à l'abri. FC Poncet - St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

69 - Vends courge muscade 2T. dispo, courge rouge vif 2T dispo. - Tarif selon quantité et période.
✆ **06 62 66 95 65**

Fourrage

01 - Vds foin BR 120x120 regain 2014 à Jassans Riottier
✆ **06.03.46.55.50**

18 - Agri. vend foin de printemps de qualité, balles cub. 90x120, fait en bonne condition.
✆ **06 10 91 41 94.**

38 - Vds foin balle ronde 125x125 de 2014 ou 2013 75 euros/T livraison possible.
✆ **06 81 44 33 20**

42 - Vds foin et enrubannage 2014 à 100euros/t prix départ
✆ **06 89 02 64 87**

71 - Vds foin, regain, enrubannée, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Pépinière

69 - Vds rondins châtaigniers 2 m. pour piquets livrés.
✆ **06 85 07 89 07**

Propriété

21 - VENDS vigne AOC Bourgogne Chatillonnais. mucyn@club-internet.fr (réf. 4704)
✆ **06 99 27 02 19**

26 - Vds beaux vergers noyers (12 ans) vers Nyons en pleine évolution belle qualité belle récolte + de 300 pieds surface extensible. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 86 85 05 80**

58 - VENDS bâtiments agricoles et maison d'habitation, région Nièvre, 58300 Decize (réf. 470B)
✆ **03 58 06 05 75**
06 40 05 08 23

Terrain

21 - CHERCHE bois acacias sur pied. (réf. 4701)
✆ **06 99 17 97 55**

69 - Recherchons pour développer petit élevage une surface de 2 à 5 Ha secteur Lyon/Vienne.
✆ **06 08 57 67 11**

Divers

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc…
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

25 - VDS bineuse à maïs + semoir Nodet 311 + cherche éléments en béton de silo + silo à farine + cherche semence maïs non traitée.
✆ **06 30 88 23 26**

25 - A V. moissonneuse Someca M112 b.é., charrue Vogel Noot 4F NSM semoir maïs Nodet 4 R.
✆ **06 82 99 97 08**

38 - Vds 2 pneus Good Years DT812, 520/70R38, 80% usure : 500 euros à débattre.
✆ **06 75 20 12 18**

38 - Prends en pension génisses ou vache race laitière nourri au foin.
✆ **06 07 36 62 88**

69 - Vds moteur électrique 3 CV triphasé 380.
✆ **06 11 29 61 82**

Location

Agricole

38 - Couple recherche corps de ferme ou exploitation agricole 40 kms aux environs de Morestel.
✆ **04 74 80 12 02**
Heures de repas

42 - Ch exploi. bovin allaitant en location si possible dep. 42 ou 71 même petite superficie
✆ **06 02 26 89 12**

69 - Viticulteur cherche vignes fermage Beauj. vill. - Morgon - Régnié - Brouilly - Fleurie.
✆ **06 87 34 86 77**

69 - Cherche vignes à louer ou métayage en crus du Beaujolais.
✆ **06 59 29 61 07**

Offre

Emploi

58 - CHERCHE salarié autonome responsable pour expl. polyculture élevage charolais, limite 03 - 71 - 58, logement sur place, CDI (réf. 470D)
✆ **06 84 14 73 79**

Recherche couple gardiens pour propriété aux environs de Deauville
Homme jardinier très qualifié, femme entretien maison cuisine, week-end, vacance. Logement indépendant très confortable, références exigées.
Répondre à : Isabelle.thomassin@weil.fr

Service

58 - ETA propose battage maïs avec chenille + 4 roues, travail soigné (réf. 4702)
✆ **06 24 72 54 98**

84 - AMINE Agri., 20 ans d'expérience, propose ses services pour la taille de fruitiers, travail soigné et garanti. Siren 451 147 177.
✆ **06 27 51 46 61**

89 - ET alentours récolte maïs MB New Holland CR9070 6 rangs 75 cm broyeur. ETA Collignon (réf. 4104)
✆ **06 87 49 67 75**

Proposition

Commerciale

07 - Atelier Conserves Châtaignes et autres productions Rech. Pers. expérimentée pour partenariat.
✆ **06.88.32.73.53**

Mariage

Rencontre

89 - Homme 66 ans, céréalier non fumeur, aisé, souhaite rencontrer compagne soixantaine aimant campagne nature pour vie harmonieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 470C)
TERRES DE BOURGOGNE

Animaux

Divers

42 - Achète grosses carpes + 8 kg faire offre au 06 17 44 21 92
✆

Bovin

03 - Vds 2 reproducteurs blonds d'aquitaine 10 et 11 mois père IA.
✆ **03 85 53 15 59**
ou 06 32 18 89 83

03 - Cause retraite vds vaches charolaises garanties pleines ind ibr.
✆ **06 76 04 37 18**

18 - Vds taureaux de l'année et 18 mois, HBC. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC vds un TB choix de 8 taureaux charolais, de 18 mois, de différents types viandes à élevages, très dociles et calmes, père origines Rousseau (ivmat 118, avel 120, alait 110), Berthier, Deloche et Friaud. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82.25 17 13.**

19 - Vend Génisses LIM 20 mois à 3 ans.
✆ **06 79 53 26 73**

21 - Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA VEND 1 taureau 6 ans, type viande PINTO x GROUCHY, - 4 taureaux de 2 ans URFE, VIRGIL, CABAR et LORSINI, - 10 taureaux de 14 mois UNIBLOC, TOMBAPIC, VIVIERS, VITTOZ, IVMAT des mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 440D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - Cause retraite VENDS taureaux 1 à 4 ans, - vaches et génisses pleines, - génisses 1 an, HBC, garanties sanitaires. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 450A)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

25 - RECHERCHE lot de vaches allaitantes pleines. (réf. 460A)
✆ **03 81 50 46 81**
06 82 66 55 60

39 - Cse retraite vends vaches laitières montbéliardes toutes propositions
✆ **03 84 60 61 83**

42 - Vds taureaux charolais 1 an origine IA sans cornes vélage facile HBC élevage Saulnier JM
✆ **06 62 76 48 95**

42 - Vds taureaux 2 ans veaux reproducteurs 1 an hbc Ibra Gaec Perraud - Vindecy (71)
✆ **06 84 47 56 83**

42 - Vds VL Prim Holstein 1re et 2me lactation se situant entre 25 et 35 kg
✆ **06 83 22 30 06**
ou 06 75 19 44 12

42 - Vda taureaux Charolais HBC 12 à 20 mois type viande élevage - liv. assurée. Gaec Lapendery

54 - Race Montbéliarde vend ou échange vaches laitières génisses pleines. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais, IND IBR. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 460B)
✆ **06 06 71 54 30**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4601)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VENDS taureau charolais 7 ans inscrit. GAEC Gauthé au prix de 2 000 € (réf. 4603)
✆ **06 32 57 04 23**

58 - VENDS gros taureaux 18 mois + veaux reproducteurs , vêlage facile, TGS, IBR A. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 4706)
✆ **03 86 22 43 36**

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds laitonnes Aubrac, jeune vache pleine, génisses montbéliardes pleines T.G.S.
✆ **06 58 19 56 12**

69 - Cause retraite vds vaches Mo prêtes ou début de lactation.
✆ **04 78 44 45 01**
ou 06 58 05 87 22

69 - Vds génisses PH et Montb. 1 à 6 mois cause surnombre bonnes origines.
✆ **06 86 78 26 01**

69 - Vds 3 génisses Mont nées le 14/09, le 14/10, le 07/11 TGS canton de Monsols.
✆ **04 74 66 96 51**
après 20 H.

69 - Vds vaches montbéliardes à partir de 1 000 euros. Garanties IBR et BVD.
✆ **06 87 24 36 24**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds génisses, vaches pleines, HBC, IBR A, cause cessation retraite, vêlage décembre janvier.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Elevage HBL vend repros. mâles limousins, génisses ou vaches pleines, TGS.
✆ **06 86 83 84 64**
06 60 86 64 60

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

42 - Vds porcelets Gascon 8/10 semaines tte année 55 euros HT + x Gasco Duroc - livr. poss. - reproducteur/réservat.
✆ **07 60 16 19 55**

Equin

07 - Vends Cheval de trait 2 ans1/2 débourré Gentil.
✆ **04.75.34.80.78**

69 - Vd ou échange jument poulinière pie, 9 ans, TB Mod, contre vache Saler ou Aubrac pleine.
✆ **06 64 62 49 49**

Chien

26 - Vds chiots Montagne des Pyrénées non lof pure race vaccinés pucés, mère 250268601011235, père 250268731090848. Prix 550 euros
✆ **06 47 46 67 10**

57 - Vends grands chiots Jack Russell Terrier pucés, vaccinés, vermifugés, extra chasse, disponibles de suite, prix 350 euros. N° de la mère : 250269801120100.
✆ **06 34 52 50 40**
03 82 33 80 76

69 - Vd chiots Border Collie parent lof 25319 4807 visible au travail bovin ovins, vac., pucé, verm.
✆ **06 23 12 86 58**

70 - Vds 1 chiot mâle Border Collie père Lof, mère n°250268710351947, libre 15 nov. 300 euros.
✆ **07 63 11 55 27**



Les offres d'emploi de l'APECITA

AO010717 - GRAND EST FRANCE
DIRECTEUR TECHNIQUE EUROPE H/F
Société française, forte de plus de 25 années d'existence et implantée dans douze pays en Europe. Nous sommes spécialisés dans la prestation de services scientifiques destinés à l'industrie chimique, plus particulièrement dans le domaine de la protection des plantes. Notre société connaît une croissance régulière. Rattaché directement au Président de la société et du groupe, vos principales missions seront : l'harmonisation technique et l'amélioration continue des pratiques d'expérimentations agronomiques sur l'ensemble du réseau de stations du groupe en Europe, l'animation et la gestion de la qualité des techniques expérimentales, des données et des rapports d'essais, l'organisation, l'amélioration et le développement du réseau en Europe, garantir le flux des données et la communication technique au sein du réseau, manager une équipe de chefs de projet Europe. Véritable référent, vous apporterez une nouvelle dimension technique à l'ensemble de notre organisation. Vous êtes impérativement de formation supérieure technique en sciences agronomiques, idéalement Ingénieur Agronome. Vous justifiez d'une expérience réussie d'une dizaine d'années à un poste similaire. Vous maîtrisez parfaitement les systèmes BPE et BPL ainsi que les techniques d'expérimentations agronomiques. L'anglais courant est indispensable. La connaissance d'une autre langue européenne serait un plus. Vous êtes reconnu pour vos qualités managériales, votre sens du dialogue, votre rigueur et vos capacités d'organisation. Vous êtes polyvalent avec une excellente capacité d'adaptation. CDI à temps plein, à pourvoir dès que possible. Cadre du secteur privé. Salaire motivant, à définir selon expérience. Des déplacements réguliers, de courte durée, en Europe sont à prévoir.

AO010663 - YONNE
RESPONSABLE ADJOINT BASE DE DONNEES ARTICLES H/F
Grande distribution. Au coeur du référentiel de l'entreprise, vous encadrez une équipe et êtes garant de la fiabilité des infos contenues ds la base articles. En lien étroit avec chefs de produits, fournisseurs, service merchandising et magasins, vous assurez mise à jour du référentiel afin de suivre la vie du produit : changements tarifs fournisseurs, assortiments... BAC+3/5. 1ère expé. en management équipe. CDI.

AO010701 - REGIONAL
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Pour une société qui combine ses compétences en nutrition animale et en utilisation de substances naturelles pour proposer des solutions innovantes et alternatives. Sur un secteur géographique défini (un ou plusieurs départements) et sous la responsabilité du responsable commercial de secteur, vous suivez et développez un portefeuille de clients (distributeurs, éleveurs, centre insémination) en leur apportant des réponses techniques au travers des produits de notre gamme. A ce titre, vos missions seront : Visiter les clients du portefeuille et à prospecter, en analysant leurs problématiques d'élevage, et en leur proposant des solutions adaptées ; Effectuer le suivi de vos ventes et de leur livraison en relation avec les équipes dédiées du siège : commande, approvisionnement, gestion des stocks, suivi des paiements client ; Participer à l'amélioration de solutions produits au travers des retours d'expériences, de vos échanges avec la Direction ou par la participation aux réunions d'information collective ; Participer aux actions de communication externe au travers des foires, salons ou autres. Secteurs : Aube (10) - Marne (51) Seine et Marne (77) Morbihan (56) - Haut-Rhin (68) Bas Rhin (67). De formation BAC+2/3 avec une spécialisation agricole ou expérience, vous avez acquis une technicité en élevage animale, spécialement en ruminants dans le cadre de votre expérience professionnelle. Vous avez le sens du service et la volonté d'apporter une solution adaptée à une problématique terrain. Vous avez des capacités d'écoute, d'analyse et de persuasion, vous permettant de développer un relationnel commercial avec vos clients. Vous êtes localisé sur le secteur géographique ou souhaitez-vous vous y établir. Vous êtes titulaire du permis B. Pour le secteur de l'Alsace, la compréhension de l'alsacien serait un plus. CDI.

AO010716 - DOUBS
5 OPERATEURS EN INDUSTRIE DES VIANDES H/F
Leader de l'industrie agroalimentaire en Franche-Comté. Au sein d'une équipe de 23 personnes, vous serez chargé de : dépouille de cuir, éviscération, fente de carcasses, parage, pesée, réfrigération. Vous travaillez en respectant les consignes de sécurité et d'hygiène. Formation indifférente. Débutant accepté. Personne sérieuse, motivée, dynamique. CDI. 35 h/semaine. SMIC sur 13 mois, mutuelle et CE.

AO010714 - VOSGES (DEPLACEMENTS LORRAINE ET FRANCHE-COMTE)
TECHNICIEN OPERATIONNEL BOIS ENERGIE-SYLVOWATTS H/F
Coopérative forestière. Suivi de la facturation. Gestion de la production/de la livraison de plaquettes forestières. Participation aux actions réalisées avec d'autres organisation/services (R&D...). Technicien forêt-bois. Capacités relationnelles, d'organisation, de rigueur, d'autonomie et aptitude à travailler en équipe. Compét. en logistique. CDI. Formation interne. Salaire selon exp. + avantages.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



Herses de prairie LITZENBURGER (émousseuses)

Série standard
• 4 rangs éléments lourds et pointus
• Largeurs de travail de 2 à 8 m
• PRIX MORTE-SAISON JUSQU'AU 15.12.2014



Série lourde
• 5 rangées de dents
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs.



Élément lourd et pointu

Nouvelle série HYBRO
• 3 actions simult. par passage
• Largeurs 4, 6 et 8 m
• Poids 1 150, 1 330 et 1 510 kgs.



SERMA (DIMAG) - 67670 MOMMENHEIM
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21

Défi ~ Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
CASE IH 4240 batis MX A	90	6700	1994
CLAAS Céltis 436 rx, char MX T8	82	3900	2007
CLAAS Arès 566 RZ, ch MX 100	115	6400	2005
DEUTZ Agroplus 87, BE	87	4200	2008
DEUTZ Agrotron 110, TBE	110	6000	1998
JD 5310 + char	65	2500	2003
JD 5080 M + char JD, TBE	80	1200	2011
JD 5820 + char Quicke	90	4500	2005
JD 6130 + char Faucheux	85	6400	2009
JD 6230 P TLS + char JD, TBE	100	3700	2010
JD 6620 AP, rév. garantie	125	4600	2006
JD 6920, auto quad, rel av	150	7700	2003
JD 6530 P TLS, auto eco	120	2800	2009
JD 6530 P TLS HMS, rév., garan.	120	4900	2009
JD 6830 P, rév., garantie	145	2900	2008
JD 6115 M, état neuf	115	950	2013
MF 6150, Dyna 4	95	6300	1998
SAME Antares 130	130	5900	1993

AUTRES MATÉRIELS

Distrib/engrais VICON PS 604, 1000 L, agit., 2005
Distrib/engrais KUHN MDS935 R2, 1800 L, 2005
Sem/grain MONOSEM NCCM, 4 rgs, rév., 2007
Sem/grain NODET BS, 3 m, 19 rgs, dble socs, 02
Combi/sem AMAZONE Cultimix + ap 302, rév., 03
Herse roto KUHN HR 303 D, L 3 m, rel ar, 2004
Herse roto POTTINGER Lion 301, L 3 m, rév., 2007
Dechaumeur QUIVOGNE V 2,40, L 2,40 m, 1979
Pulvé. BERTHOUD 600 L, 9 m, pompe neuve, 2002
Pulvé. BERTHOUD Pulva sol 800 L, 12 m, 2007
Pulvé. HARDI 600 L, cuve 600 L, 12 m, lance, 00
Ensileuse JD 6910, 3865 h mot, 2537 h rot, 1992
Pick up BMV 42, L 4,20 m, état neuf, 2006
Pick up IDASS GE45, L 4,50 m, chariot
Presse CLAAS Rollant 240, filet, PU 1,80 m, 2004
Presse CLAAS Rollant 250, PU 1,80, fic filet, 2000
Presse JD F 440 E, PU 1,90 m, filet, état nve, 2014
Presse MF 166VLR, Ø 165, PU 2 m, déstoc, 2005
Presse VICON Greenland RF 120L, ficelle, 1993
Presse RIVIERE Greeland 8080, 2 m (pièces) 1996
Presse HESSTON 4600 60/80, groupeur, 1991
Bol/mél. KUHN Euromix 1 1380, 13 m³, rév., 2006
Bol/mel. TATOMA MV 16 Duplo, 13 m³, TBE, 2007
Desil. LUCAS Silogrif 2001 É, 2 m³, état neuf, 2013
Desil/pail/distr EUROMARK 4902, 4 m³, TBE, 1999
Desil/pail/distr LUCAS Castor. + 80guc, rév., 2009
Epand/fum. PROMODIS Cargo kvx9000, rév., 2004
Epand/fum. LEBOULCH Goliath 162, 9 T, 2011
Télescop. CATERPILAR TH 407, 126 cv, 4300 h, 09
Epareuse GYRAX Gyramax 1251, L 1,2 m,TBE, 07
Herse ébous. HUGUENIN Perfect, 500 h, L 5 m, 04
Herse ébous. AGRIMAT EBA 6, L 6 m
Herse ébous. PONGE VPG 54, L 5,4 m, 2 rgs, 2005
Herse ébous. PONGE EP 6, L 6 m, 3 rgs, étrille, 06

NOMBREUX autre matériels RENSEIGNEZ VOUS
FINANCEMENT exprosif occasion --> 0,30 %
dates limites du 17 au 29 novembre

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !



Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAI - Photos non contractuelles

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr



Tablette Ordinateur SmartPhone

L'information vous accompagne partout

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCI DES VERGERS D'HERBLAY LES COPISTES

Société Civile Immobilière
Capital 100 000 €
Siège social : Ferme du Chêne
21380 Messigny et Vantoux
509 631 677 RCS Dijon

Suivant décision en date du 24 octobre 2014, la collectivité des associés a décidé de transférer, à compter de cette date, le siège social de Messigny et Vantoux (21380), Ferme du Chêne, à Onet Le Château (12850), Route d'Espalion - Les Balquières et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : la gérance.

AL214713372

ATOL LES OPTICIENS LE VESINET

SAS au capital de 44 593 euros
Siège social : 27 rue Buffon,
21200 Beaune
RCS Dijon 538 695 586

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 Août 2014 :

La société PG Company, SAS au capital de 75.000 euros, 25 Avenue Courbet, 95400 Arnouville, RCS de Pontoise 537 827 016, a été nommée en qualité de Présidente, représentée par M. Patrice Galoux, en remplacement de la société ARCHIPEL représentée par M. Eric Plat, démissionnaire.

L'associé unique a mis fin aux mandats d'administrateurs de MM. Philippe Peyrard et Patrice Galoux démissionnaires et a mis fin au mandat de Directeur Général exercé par M. Patrice Galoux nommé représentant du Président, et ce à compter du 28 août 2014.

Pour avis. Le Président

AL214713397

SP EXPANSION

SARL transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 1 100 000 euros
Siège social : 20 route de Pommard
21200 Beaune
500 361 001 RCS Dijon

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date 10/11/2014, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 100 000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Stéphane Peculier. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de al société :

M. Stéphane Peculier demeurant 20 route de Pommard 21200 Beaune.

Commisaire aux comptes :

- Commissaire aux Comptes titulaire : M. Jean-Guy Cottin demeurant 25 avenue du Président Kennedy 68200 Mulhouse,

- Commissaire aux Comptes suppléant : Fidalsec-Linsig ayant son siège 25 avenue du Président Kennedy 68200 Mulhouse.

Pour avis

La Gérance

AL214713404

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE SAINT-DIDIER

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 9 octobre 2014, le conseil municipal de Saint -Didier a décidé d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.Le dossier correspondant est tenu à la disposition du public à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heurs habituels d'ouverture.

Instauration du DPU

Par délibération en date du 9 octobre 2014 le conseil municipal de Saint-Didier a décidé d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du PLU. Cette délibération peut-être consultée en mairie.

AL214713389

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AVOSNES: Bâtiments, terres, prés, landes et bois, en partie occupés.

4 ha 43 a 18 ca - Le village: B-239-670[233]-674[249] - Voie de saffres: ZL-21(A)-21(B)-21(D)-21(E)-21(CJ)-21(CK)-21(CL)

11 ha 03 a 43 ca - Derriere chaume ronde: ZL-34(B)-34(C)-34(AJ)-34(AK) - La bressotte: ZI-27 - La prairie: ZD-12 - Le village: B-186-187-647[185]-649[188]-650[189]-651[199] - Piece de la vigne: ZH-11-12(J)-12(K)-12(L)

5 ha 81 a 26 ca - Le village: B-652[198]-653[197]-654[195] - Ouches derriere les maison: B-125 - Piece de la vigne: ZH-13(J)-13(K)-13(L)-13(M) - Sur brin: ZI-13(J)-13(K)

CHAMP-D'OISEAU: Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

2 ha 38 a 38 ca - La garde: C-69(J)-69(K)-70

FONTAINE-LES-DIJON: Terre, jardin - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la partie occupée.

48 a 27 ca - Au bas des vaux: BN-4(J)-4(K)-4(L)

MALAIN: Terre, pré, landes - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

3 ha 05 a 56 ca - Les fourneaux: ZB-4

NUITS-SAINT-GEORGES: Habitations et cuveries.

7 a 82 ca - Caumont breon: AH-139-141

7 a 12 ca - Felix tisserand: AH-202

SAINT-MESMIN: Bâtiments, terres, prés, landes et bois, en partie occupés.

48 a 18 ca - Les pres prieur: ZD-40

65 a 80 ca - La prairie: ZB-11 - Les pres prieur: ZD-39

SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE: Terre, lande, pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

3 ha 06 a 85 ca - Champs poissenots: C-438 - Combe venait: C-154 - La sevette: C-234 - Les champs de la croix: A-261-263 - Les champs plaquenots: B-77-705[63] - Les larceaux: B-36 - Ruere: B-237

SAVIGNY-SOUS-MALAIN: Terre, pré, landes - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

4 ha 15 a 06 ca - En vigne corne: ZE-19 - Les pruniers: ZE-7(A)-7(B)-7(C)

SOUSSEY-SUR-BRIONNE: Bâtiments, terres, prés, landes et bois, en partie occupés.

20 ha 96 a 37 ca - Bas du vau: C-18 - Cornee bernard: A-366 - Corvee jacob: A-131-132 - D'avault: AB-341-343-353 - Derriere chez badoille: AB-66-78-98-100-101-104 - Derriere chez malandon: AB-1 - Derriere la bergerie: B-123

- Devant la maison moni: AB-51 - Divenre: A-52 - Du chateau: AB-276 - Ferroux: C-203-211 - Godot: B-619-620 - Grand tichat: B-572-590 - Grande rue: AB-408 - L aige de bot: B-492 - La perriere: A-373

- Le village: AB-338-401-404-409-414 - Les closeaux: C-7 - Noirea: C-167 - Noue de grandchamp: C-260-261-267 - Popin: B-682-683 - Sous la feuillouse: B-625 - Sous le rey berthot: A-76 - Sous saint jean: C-201

- Sur la creuse: B-155 - Sur le rey berthot: A-70-71-74-75 - Sur le rhe des filles: B-458 - Sur le rhey d uncey: B-44-46-47-48 - Sur le roichelet: B-758 - Sur les bas: B-306-313-315-316 - Sur les vignes: B-379-381-382-383-384

- Sur mont saulgeon: B-284 - Sur vie: A-202 - Val d etrot: B-164 - Vignes de la comme: AB-148 - Vignes des chaumais: AB-12-23-25

VILLAINES-LES-PREVOTES: Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

3 ha 12 a 78 ca - Au buisson vert: C-83(J)-83(K)-84(J)-84(K)-85-86-87

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/12/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214713403

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21 octobre 2014 il a été constitué une SARL

Dénommée : DIJONGLE

Siège social : Centre Commercial la Toison d'Or, route de Langres 21000 Dijon

Capital : 1 000 euros.

Objet social : Bar à ongles, manucure, pose de prothèses ongulaires, maquillage et toute vente de produits associés et dérivés

Gérant : Mr Karl Bouvais et Mme Lucie Bouvais demeurant tous deux 20 rue des Francs Bourgeois 75003 Paris

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL214713360

Par acte SSP du 16/09/2014, il a été constitué une SAS dénommée : GTNETT

Siège social : 14E, rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon

Capital : 1.000€

Objet : Nettoyage

Président : M. Ghyslain Cantin, 2, rue Thurot, 21000 Dijon.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

AL214713383

Avis de constitution

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Dijon (21) du 12/11/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LYNX ARCHITECTURE

Siège : 22 Bd Thiers, 21000 Dijon

Objet : Exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace

Durée : 99 ans

Capital : 8 000 €

Gérance : Cédric Vernay, demeurant 22 Bd Thiers 21000 Dijon

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis

La Gérance

AL214713384

S.E.L.A.S.
«Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING,
Maël VIARD et
Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD, notaire à Dijon, le 28/10/2014, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : «SARL LE COQ D'OR»,

Siège : Dijon (21000), 15 Rue Charles Poisot

Durée : 99 ans

Objet : Exploitation de tous fonds de commerce de restaurant traditionnel, bar, brasserie ou de type rapide, de salon de thé.

Capital social : 1.000€ par apports en numéraire

Gérant : M. Youcef NAAJI, dt Chenôve (21300), 17 Rue Messidor

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions au profit de personnes étrangères à la société l'agrément étant donné à la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me Viard

AL214713386

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 12 novembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : MÉDICALE COMPAGNIE

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

Siège social : fixé au 3, Place du monument, 21200, Bouze lès Beaune.

Capital social : La société est à capital variable, avec un montant minimum de MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500 €) et un capital maximum de DEUX MILLIONS EUROS. Le capital minimum de MILLE CINQ CENTS EU ROS (1 500 €) est divisé en QUINZE (15) actions d'une valeur nominale de CENT (100) euros chacune, entièrement libérées.

Objet : «Aide, assistance et accompagnement à la gestion d'activités de professionnels, afin de faciliter et de développer une offre de soins diversifiée auprès des personnes séjournant temporairement en France ou des français résidents à l'étranger ; l'exploitation, sous toutes formes, de cliniques, maisons de santé et établissements de soins ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements ou fonds de commerce se rapportant aux activités ci-dessus ou à des activités connexes ou complémentaires ; La prise de participations, minoritaires ou majoritaires, dans le capital de toutes sociétés exerçant les activités ci-dessus ou des activités connexes ou complémentaires ou encore contribuant à la réalisation de l'objet ; Et toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Président : M. Patrice Planté, né le 11/07/1954 à Serzy et Prin, demeurant 2 place du monument, 21200, Bouze les Beaune.

Agrément : Le capital social peut être augmenté par émission d'actions ordinaires ou d'actions de préférence, par décision collective des actionnaires prise sur le rapport du président et dans les conditions de majorité prévues dans les statuts.

Toute cession d'actions à un tiers à la société est soumise à l'agrément de la société après exercice, dans les conditions fixées par les statuts, du droit de préemption au profit des actionnaires de la société.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales Immatriculation : RCS Dijon en cours.

Pour avis, la présidence.

AL214713387

Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 Rue de Bonnel 69003 Lyon

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société RECCOR - Recherche en Cardiologie et Coronaropathie

Forme : Société par actions simplifiée

Objet : La conception et la mise en œuvre de protocoles de recherche dans un cadre médical et plus particulièrement en cardiologie et angiologie.

Siège : 1 Rue des Créots, 21121 Fontaines les Dijon

Durée : 99 ans

Capital : 4.000 euros

Président : M. Philippe Brunel demeurant 9 Rue Soubzmain, 44000 Nantes

Directeurs généraux : M. Laurent Mock demeurant 27 Rue Paul Thenard, 21000 Dijon

Monsieur Jack Ravisy demeurant 16 Rue du 27ème Régiment d'Infanterie, 21000 Dijon

M. Damien Brunet demeurant 3 Rue Philippe Pot, 21000 Dijon

Exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

RCS : Dijon

Pour avis

AL214713392

Dénomination: Beaune resto

Forme: SARL

Capital: 1000 euros

Siège: 28 Faubourg Madelaine 21200 Beaune

Objet: Pizzeria livraison domicile restauration rapide.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Abichou Moussa 25 rue Dufour 71000 Mâcon

RCS: Dijon

AL214713393

RECTIFICATIF

Société CRABOT & WARTEL

Rectificatif à l'annonce parue le 14 Novembre 2014, il fallait lire «**4**» au lieu de «4 bis» rue Léon Fourney, 21500 Montbard.

AL214713402

DISSOLUTION LIQUIDATION

LES EVOCELLES

Société Civile en liquidation
au capital de 140.000 €
Siège : Brochon (21220)
12/14 Rue de la Maladière
434 448 163 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Octobre 2014, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Monsieur Olivier Gaugry, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de Dijon

AL214713388

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon

S.C.I. JUMPER KINGS

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros en liquidation
Siège social : 58 route de Pommard
21200 Beaune
RCS Dijon 448 899 674
SIRET 448 899 674 00015

Aux termes d'une décision en date du 29/10/2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Pascal Barrer demeurant à Dijon, 29 rue Joan Miro, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à Dijon, 29 rue Joan MIRO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

AL214713390

ATW

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue des Paules
21121 Fontaine les Dijon
489 493 460 RCS Dijon

Décision de l'assemblée extraordinaire du 30 septembre 2014 : dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation. Liquidateur nommé : Alain Thomas demeurant à Fontaine les Dijon (21121), 2 rue des Paules, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Siège de la liquidation : adresse du liquidateur : toute correspondance devra y être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront y être notifiés. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation : au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS : Dijon

AL214713394

ATW

Société à responsabilité limitée
Société en cours de liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue des Paules
21121 Fontaine les Dijon
489 493 460 RCS Dijon

Par décision du 30 septembre 2014, l'assemblée extraordinaire, statuant au vu du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur Alain Thomas demeurant à Fontaine les Dijon (21121), 2 rue des Paules et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS : Dijon

AL214713395

GF PAR MONTS ET PAR VAUX DE ROCHEFORT

Groupement Forestier
Capital de 38.295,19 Euros
Siège à : Rochefort (21) - RCS : Dijon
SIREN : 431 310 507

Suivant délibération du 11/02/2014, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/02/2014, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.

Elle a nommé comme liquidateur M. Emmanuel De Broissia, dt à Reims (51100) 13 Cours Anatole France et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Rochefort (21510). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon

Pour avis, la gérance.

AL214713400

GF PAR MONTS ET PAR VAUX DE ROCHEFORT

Groupement Forestier
Capital de 38.295,19 Euros
Siège à : Rochefort (21) - RCS : Dijon
SIREN : 431 310 507

Suivant délibération du 30/10/2014 et après avoir entendu le rapport de M. Emmanuel De Broissia, liquidateur, dt à Reims (51100) 13 Cours Anatole France, la collectivité des associés a d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur et de constater la clôture de la liquidation de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL214713401

SCI RUE GUY DE MAUPASSANT

Société civile de construction
vente en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social : 5 Rue d'Alise - 21000 Dijon
504 007 204 RCS Dijon

L'A.G.E. du 03/11/14 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société SOPIRIM, demeurant 5 Rue d'Alise, 21000 Dijon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les

plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de Dijon, en annexe au R.C.S.

Pour avis

Le Liquidateur

AL214713406

→ TRANSFERT DE SIÈGE

WIMOVE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 200 000.00 euros
Siège social :
66 avenue Du Général De Gaulle
21110 Genlis
Transféré : 2 rue des Métiers,
21110 Genlis
495 355 000 RCS Dijon

Suivant décisions mixtes de l'associée unique du 29 octobre 2014, le siège social est transféré, à compter du 17 Novembre 2014, modifiant comme suit la mention soumise à publicité :

Siège social

Ancienne mention : Genlis (21110), 66 avenue du Général de Gaulle

Nouvelle mention : Genlis (21110), 2 rue des Métiers

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL214713399

NIÈVRE

→ MODIFICATION DE STATUTS

TRANSPORTS MARTIN H ET L

Société par actions simplifiée
au capital de 152 449 euros
Siège social :
44 avenue du Docteur Dollet
58170 Luzy
301 503 496 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 30 octobre 2014 :

Il a été constaté la transformation de la Société en SASU suite à la cession de la totalité des actions à la Société HOLDING MARTIN, le 30 septembre 2014 et décidé de modifier en conséquence l'article 7 des statuts.

La société HOLDING MARTIN, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 44 Avenue du Docteur Dollet 58170 Luzy, immatriculée au RCS Nevers sous le numéro 803 856 822 a été nommée en qualité de président en remplacement de monsieur Michel Martin, démissionnaire, suite à la cession des actions de ce dernier à la Holding Martin.

- Il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité de négoce de matériaux de carrière (sable, graviers, cailloux) et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- Il a été nommé : TEAM WONGKOEFT AUDIT 11 rue de Bruxelles à Strasbourg (67000), en qualité de commisaire aux comptes titulaire, madame Jeannine Wongkoefft 11 rue de Bruxelles à Strasbourg (67000), en qualité de commisaire aux comptes suppléant.

AL584713348

SOCIETE : MAGASIN 191

Société à responsabilité limitée
EURL au capital de 1.000 Euros
Ancien Siège : 5 et 17, rue de Corbusson,
ZA Le Châtellier II, 53940 Saint Berthevin
RCS : 801 649 526 RCS Laval

Avis.

Nouveau Siège : Cosne Cours sur Loire (58200) rue Henri Dunant

Gérante : Mlle Gautrais Rozenn, demeurant à Biarritz (64200) 10,rue Ibaïa

Aux termes d'une décision en date du08 Octobre 2014, l'associée unique a décidé : de modifier la dénomination sociale de la société MAGASIN 191, pour adopter la dénomination sociale COSNE, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, de transférer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts, ce, à compter du 27 Octobre 2014. La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers (58).

Pour avis.

AL584713389

→ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 04/11/2014, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé Le plan de continuation de :
HORIZON (SARL)
RCS Nevers 509 689 964
Ingénierie, études techniques
Flassy 58420 Neuilly
Commissaire à l'exécution du plan Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
AL584713384

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
GAIN MATHIEU Séverine Christine Marie-Louise EIRL
RCS Nevers 528 777 162
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
ZAC du Crot Cizeau Place de la République 58640 Varennes-Vauzelles
Administrateur Selarl Grégory Wautot, Maitre Grégory Wautot, 9 Place de Jaude 63000 Clermont Ferrand
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
AL584713386

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
ROUSSEAU Aurélien Jean-Michel Marie
RCS Nevers 491 855 979
Commerces de détail de charbons et combustibles
Route de Chivres le Petit Sauzay
58460 Corvol l'Orgueilleux
AL584713387

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
MAGNY DISCO (SARL)
RCS Nevers 528 457 328
Autres activités récréatives et de loisirs
32 route du Circuit
58490 St-Parize-le-Châtel
AL584713388

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
M. CHIAPPETTA Sylvain
RM 453 151 060
30 FG de Paris 58120 Château-Chinon ville
AL584713389

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
SABOURDY Thierry
RCS Nevers 533 780 136
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
9 place Guy Coquille
58000 Nevers
AL584713390

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
ROTA Jean
RM 428 146 013
5 rue Francois Mitterand
58270 Saint-Benin-d'Azy
AL584713392

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
GARDEN MOTOCULTURE (SARL)
RCS Nevers 503 396 004
Commerce d'autres véhicules automobiles
lieu dit Ld Meas
58110 Tintury
AL584713394

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
L'ART DU TEMPS (SARL)
RCS Nevers 450 494 687
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
1 place Maurice Ravel
58000 Nevers
AL584713395

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
EURL FGS (SARL)
RCS Nevers 534 676 556
Restauration traditionnelle
18 place de la Pêcherie
58200 Cosne cours sur loire
AL584713397

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
ID CRêATION (SARL)
RCS Nevers 511 930 901
Activités des agences de publicité
14 rue Jean Jaures 58500 Clamecy
AL584713398

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
LE P'TIT CELLOIS (SARL)
RCS Nevers 511 066 631
Restauration de type rapide
29 rue de Paris 58440 La Celle-sur-Loire
AL584713399

Par jugement rendu le 05/11/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
SA G.M.A. (SA)
RCS Nevers 378 532 832
Commerce de détail de meubles
44ter avenue Maréchal Juin 58000 Nevers
AL584713400

Clôture des opérations de liquidation des biens - Insuffisance d'actif
de SARL D. FRAD INFORMATIQUE
les Berruees - 18240 Savigny-en-Sancerre
R.C.S.: 480 113 299
ETS Secondaire
46, rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Le Greffier.
AL584713404

→ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A.MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat du barreau de Nevers
6, Avenue Marceau - 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 16 Décembre 2014 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais - Nevers

Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Nevers (Nièvre)
Un immeuble à usage industriel.
Bâtiment d'une surface d'environs 1800m2 local de stockage, bureaux et sanitaires, quatre quais de chargement. Terrain autour cadastré Section DB n°56 lieudit «3 impasse des Taupières» pour 37 a 00ca
sur la mise à Prix de : 250 000,00 €
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat du Barreau de Nevers.
Une consignation de 10% de la mise à prix est obligatoire pour porter des enchères
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers, au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin rédacteur du cahier des conditions de la vente.
La visite est prévue sur place le mercredi 3 Décembre 2014 de 14h à 15h par M° Macheda - Selarl Actes 03.86.85.14.53).
Antoine Macquart-Moulin.
AL584713393

SCP A.MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau - 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 16 Décembre 2014 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice - Place du Palais - Nevers

Des biens et droits immobiliers suivants:
COMMUNE DE LA MACHINE (Nièvre)
Une maison d'habitation, cave, dépendances, jardin. Cadastrée Section AR n°113 lieudit 12 rue Haute pour 2a 85 ca
sur la mise à Prix de : 15 000,00 €
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat du Barreau de Nevers.
Une consignation de 10% de la mise à prix est obligatoire pour porter des enchères. Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers, au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine MAacquart-Moulin rédacteur du cahier des conditions de la vente.
La visite est prévue sur place le Lundi 1° Décembre 2014 de 14h à 15h par la SELARL LGW huissier de Justice à Nevers -Tel :03.86.59.73.40
Antoine Macquart-Moulin.
AL584713396

→ AVIS DE CONSTITUTION

SARL CID GESTION

Le Moulin de Chazeau - 58110 Rouy

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er octobre 2014 à savoir :

Dénomination : SARL Matrix Prestations

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE DELA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de BRINAY (AA 14/096)
Biens libres
Avec maison d'habitation :
3 ha 91 a 14 ca
- Brienne: B-420-424-473-700[456]-702[466] YB-9 - Les prasles: B-416-417-418
Et, par extension, Cmne de BICHES:
2 ha 19 a 70 ca
- Les champs chamonots: ZH-8-11
Cmne de LIMANTON:
27 a 25 ca
- Bois de bernay: C-128
Cmne de MONTIGNY-SUR-CANNE:
58 a 17 ca
- Bois de bernay: A-12
Cmne de BLISMES (AA 14/061):
73 a 90 ca
- Les pres bonnotte: C-153-154
Cmne de GARCHIZY (AA 14/092):
1 ha 03 a 30 ca
- Les niolins: ZE-71 - Les vignes blanches: ZE-35
Cmne de LIMANTON (AA 14/097)
Biens libres
Avec bâtiments habitation et exploitation:
65 ha 15 a 24 ca
- Champ des fosses: D-74(*)-75 - Champ du charme: D-98 - Grand pre: D-82(*)-83 - Grande ouche: D-89-90 - La noue: D-73 - Le terreau: D-65(*)-66 - Les blanchets: D-84-85-86-87(*)-88 - Les chailloux: D-91
Cmne de MAUX (AA 14/098):
4 ha 53 a 70 ca
- Champs labour: A-273-274 - Montchamois: A-280-281-285
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/12/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus
AL584713424

Forme : SARL
Capital : 500 €
Siège social : 59 Ter Rue de Balleray - 58130 Guerigny
Objet : mise en œuvre, accompagnement et développement de projets en Supply Chain Management à destination des entreprises industrielles et commerciales. Formation inter et intra entreprises dans ces domaines.
Durée de la Société : 50 années
Gérant à durée illimitée : Mr Toumelin Pierre, 59 Ter Rue de Balleray, 58130 Guerigny.
Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour publication,
AL584713369

SARL CID GESTION

Le Moulin de Chazeau - 58110 Rouy

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er octobre 2014 à savoir :
Dénomination : SARL Révolution Planète
Forme : SARL
Capital : 500 €
Siège social : chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy
Objet : jeux et amusements publics, manèges, attractions foraines. Vente de confiseries sur fêtes, foires et parcs d'attractions.
Durée de la Société : 50 années
Gérant à durée illimitée : Mme Fuhrer Josiane, chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy.
Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour publication,
AL584713370

SCP J.P JACOB ET C.THEVENY

Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 30 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Groupement Forestier sous la forme civile
Dénomination : GFF «DU BOIS DE SOULEURE»
Siège social : Varzy (Nièvre) lieudit Fly le Courbier
Objet : La constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans , ainsi que tous les terrains à boiser, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels il prendra l'engagement de boiser dans les 5 ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail, et généralement toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet.
Durée : 99 ans à compter de son im matriculation au RCS.
Apports : la somme globale de 170 000 euros.
Capital social : 170 000 euros divisé en 17 000 Parts de 10 euros chacune entièrement souscrites et libérées nu mérotées de 1 à 17 000.
Gérance : sont nommés comme co- gérants pour une durée illimitée Mr Debry Benoit et Mme Culot Cécile, son épouse, dt à Varzy (Nièvre) lieudit Fly le Courbier.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis.
Me Jacob, Notaire.
AL584713383

SARL CID GESTION

Le Moulin de Chazeau - 58110 Rouy

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er octobre 2014 à savoir :
Dénomination : SARL C.V.L.V.
Forme : SARL
Capital : 1 500 €
Siège social : Chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy
Objet : achat et vente bêtes de boucherie, viandes de sélection porc, cheval, triperies et salaisons en demi-gros et en découpe sur commandes.
Durée de la Société : 50 années
Gérant à durée illimitée : Mme Trouve Marie-Noëlle, 45 Avenue de la Plage, 33470 Gujan Mestras.
Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour publication,
AL584713401

Me Emmanuel Clerget
Notaire à La Charité sur Loire (Nièvre)

Suivant acte reçu par Me Clerget, notaire à la Charité sur Loire, le 12 Novembre 2014, la société à responsabilité limitée à associé unique ci-après a été constituée :
Dénomination : SARL LS2J
Siège : 20 rue du Pont National, 58140 Lormes
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, exploitation, gestion, administration de tout fonds artisanal de taxi, ambulance, VSL, transport routier de personnes, tout fonds artisanal et de commerce de pompes funèbres et transport de corps, tout fonds de commerce de vente et location de matériel médical.
Capital social : 7.500 euros, entièrement constitué par des apports en numéraire, entièrement libérés.
Gérant : James Brouart, 8, route de Corbigny, Viry 58800 Cervon
Immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis et mention
Me Clerget, notaire
AL584713407

GAEC DE MONTJOUX

Montjoux - 58360 Préporché
RCS Nevers 444 502 405

Par acte sous seing privé à effet du 1er novembre 2014, il a été constaté le retrait de l'associé cogérant, M. Gauthe Georges, l'augmentation du capital social à 393 200 euros et à la transformation du GAEC en EARL disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL DE MONTJOUX
Siège Social : Montjoux, 58360 Préporché
Associé, Gérant : M. Gauthe Damien, demeurant Montjoux,
58360 Préporché
Capital Social : 393 200 euros divisé en 3.932 parts de 100 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance
AL584713413

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC ROUSSET sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun ROUSSET dont le siège social est fixé «Le Bourg» ,58190 Vignol
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 juin 2014
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs
AL584713415

Avis de constitution

Il a été constitué à effet du 5 novembre 2014, une association d'avocats régie par les lois en vigueur et par les statuts, desquels il a été extrait ce qui suit :

La dénomination de l'association est : AKTHEMIS ; Le siège de l'association est : 8, place Saint-Laurent 58000 Nevers Les associés sont :

• La SELARL AEQUALYS CONSEIL, au capital de 2.000 €, sise 8, place Saint-Laurent 58000 Nevers, immatriculée 514 058 833 RCS Nevers, inscrite au Barreau de Nevers ; • La SELARL JUDISOCIAL, au capital de 5.000 €, sise 12, place de la Baille 71000 Mâcon, immatriculée 534 346 747 RCS Mâcon, inscrite au Barreau de Mâcon.

A l'unanimité, les associés ont déclaré que l'association s'est placée sous le régime de la responsabilité professionnelle individuelle de chacun des associés au sens de l'article 124 du Décret du 27 novembre 1991. Ainsi, la mise en cause de la responsabilité professionnelle de l'un de ses membres n'engagera pas celle des autres associés.

La mention d'Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle suivra ou précèdera la dénomination de l'association.

AL584713416

SARL MAÇONNERIE RENOVATION CELLOISE

Siège social : 60, rue de Paris
58440 La Celle Sur Loire
Au capital de 2.000 €
Société en cours de constitution

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 14/11/2014, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée ;

Dénomination :MAÇONNERIE RENOVATION CELLOISE;

Sigle : MRC

Capital : 2.000 euros ;

Siège: 60, rue de Paris 58440 La Celle sur Loire ;

Objet: En France et à l'étranger, directement ou indirectement la maçonnerie générale ;

Durée : 99 ans ;

Gérant associé unique : M Johan Leroy demeurant 12, route des Barres à La Celle sur Loire 58440. Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour Avis

AL584713421

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée EPICERIE DE CERCY LA TOUR, au capital de 1.000 €, ayant pour objet le commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire. Le siège social est 54, avenue Louis Coudant, 58340 Cercy la Tour Le gérant est M. Ahmed Boumhaoud, dt 5 -12, rue de la Fauvette, 89000 Auxerre.

Pour avis, A. BOUMHAOUD

AL584713508

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud Sarlat
Siège Social :
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SARL EN LIQUIDATION AMIABLE BOZON

Au capital de 16 000 €
Siège de liquidation : Le bourg
58800 Cervon
RCS Nevers 390 486 520

Selon l'AGO du 03/11/2014, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/10/2014,
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL584713405

GAEC JEANNOT EN LIQUIDATION

Perranges - 58110 Rouy
Au capital de 195 455,18 euros
RCS Nevers 332.138.346

L'assemblée générale réunie le 2 novembre 2014, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 septembre 2014, déchargé Mrs Jeannot Bernard et Jean François de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers

Pour avis, les liquidateurs

AL584713408

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

JOLIS LOGIS

SARL au capital de 100.000 €
Siège social :
26 bis, Faubourg du Grand Mouësse
58000 Nevers
331 888 438 RCS Nevers

Dissolution Anticipée

L'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2014 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Philippe Lauferon, dt 26 bis, Faubourg du Grand Mouësse, 58000 Nevers, a été désigné liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à l'ancien siège social qui devient siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur, Ph. LAUFERON

AL584713419

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL
Société d'Avocats - B.P 90281
71107 Chalon sur Saône cedex

FOUCHER-LEBRUN VAL DE LOIRE

SARL au capital de 270.000 €
Siège social : 58200 Alligny Cosne
400 672 762 RCS Nevers

Par décision du 8 octobre 2014, l'associé unique a réduit le capital de 270.000 €, puis augmenté le capital de 500.000 € et réduit le capital de 230.000 € pour le ramener à 270.000 €.

Pour avis

AL584713418

➜ NON DISSOLUTION

EURL LA BOUTIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Rue de l'Eglise
58300 Charrin
793 792 904 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'associée unique en date du 30 septembre 2014, il résulte que :

L'associé unique statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, décide de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS : Nevers cedex.

Pour avis,

AL584713246

SERVICE TRAVAUX ASSISTANCE TELEPHONIE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 6 rue du Général Auger
58000 Nevers
794 254 292 RCS Nevers

Suivant décisions de l'AGE du 23/10/2014, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL584713327

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SNC LE FROMAGER DE NEVERS

SNC au capital social de 8.000 euros
Siège social : 205 rue des Frères Lumière,
ZAC du Chapotin - 69 970 Chaponnay
804.178.879 RCS Lyon

Par assemblée générale extraordinaire en date du 03/11/2014, les associées ont décidé de transférer le siège social à Rue Henri Bouquillard 58000 Nevers. L'article 4 des statuts a donc été modifié en conséquence. Nouveau greffe compétent : Nevers.

Gérance : Madame Brigitte Dumont, demeurant Callé Tabarca, 12, Edificio 5°(2) 03 191 Torre De La Horadada (Alicante - Espagne) et Monsieur Serge Digonnet, demeurant 6 Place de la Chapelle, Saint Fortunat, 69370 Saint Didider au Mont d'Or

AL584713391

EUROGEST

SARL au capital de 500 €
Siège social :
19, rue Auguste Chabrières - 75015 Paris
527 666 200 RCS Paris

Aux termes des PV de la décision de l'Associé Unique en date du 01/11/2014, il a été décidé de transférer le siège social de la société à Les Fontaines Lavault 58140 Gacogne.

Gérant : Mr. Daniel Bergeon, demeurant Les Fontaines Lavault 58140 Gacogne.

Mention au RCS de Nevers.

AL584713402

SNC LE FROMAGER DE VARENNES VAUZELLES

SNC au capital social de 8.000 euros
Siège social : 205 rue des Frères
Lumière, ZAC du Chapotin
69 970 Chaponnay
804.160.448 RCS Lyon

Par assemblée générale extraordinaire en date du 03/11/2014, les associées ont décidé de transférer le siège social à Rue Léonard de Vinci, Zone d'activité les Commailles 58640 Varennes Vauzelles.

L'article 4 des statuts a donc été modifié en conséquence. Nouveau greffe compétent : Nevers.

Gérance : Madame Brigitte Dumont, demeurant Callé Tabarca, 12, Edificio 5°(2) 03 191 Torre De La Horadada (Alicante - Espagne) et Monsieur Serge Digonnet, demeurant 6 Place de la Chapelle, Saint Fortunat, 69370 Saint Didier au Mont d'Or

AL584713403

EARL EXCLUSIVE HORSE

Par AGE du 15/01/2013, à 14h00, à Nolay Nièvre, la gérance de l'EARL Exclusive Horse a décidé de transférer le siège social du 24, Ferme de la Vieille écluse, 77250, Episy aux Audins, 58700, Nolay. En attente de l'ouverture de l'établissement prévue aux Audins, 58700, Nolay, l'établissement RCS Melun n°515 060 499 000 24 ferme.

Le siège de la société se trouve maintenant aux Audins, 58700, Nolay.

L'assemblée générale ratifie le changement de siège de l'EARL Exclusive Horse décidé par la gérance, et modifie en conséquence l'article 4 des statuts.

AL584713425

LOLLIPOP

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 10 rue Lucien Perreimond,
58300 Champvert
804 785 566 RCS Nevers

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations du Président du 14.11.2014, il a été décidé de transférer le siège social du 10 rue Lucien Perreimond, 58300 Chamvert au 83 avenue du 14 juillet 58300 Decize à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

Le Président

AL584713423

➜ NOMINATION

CARRIERES ET MATERIAUX

Société anonyme
au capital de 305 000 euros
Siège social : Sardy les Epiry
58000 Corbigny
955 500 194 R.C.S. Nevers

Par délibération en date 14 avril 2014, l'assemblée générale ordinaire a pris acte du non renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Etienne Boris et ont nommé en ses lieu et place, M. Jean-Christophe Georghiou, 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly sur Seine, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2020 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

Pour avis

AL584713329

NEVERS DIS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 504 000 Euros
Siège social : Boulevard Beauregard
BP 11 - 58660 Coulanges Les Nevers
R.C.S. : 327 098 364 RCS Nevers
SIRET : N327 098 364 000 18

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 juillet 2014 a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société ACTUALIS AUDIT, la société ALTONEO AUDIT dont le siège social est à Laval (53000) 143 rue de Paris, « Immeuble les Reflets », pour une période de six exercices à compter du début de l'exercice en cours.

Suivant même délibération, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur François Rival, la société ALTONEO DEVELOPPEMENT dont le siège social est à Anger (49000) 2 square François Truffaut, pour une période de six exercices à compter du début de l'exercice en cours.

Le dépôt prescrit par la Loi sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

Le Président.

AL584713412

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CHAMANE SARL

au capital de 20 050 €
Siège social : ZAC des Grands Champs
20 Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers 520 973 041 RCS Nevers.

Gérance

Par AGO du 30/09/2014, les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de cogérante d'Hélène Caron au 30/09/2014 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance.

AL584713406

SCI LE VAL

Société civile immobilière
au capital de 18 614102 euros
Siège social : 9 Bis Rue Franc Nohain
58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS Nevers 431 4r4 341

Avis de remplacement des co-gérants

Aux termes d'une délibération en date du 2l Janvier 2014,1'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Monsieur Bernard Bordet, demeurant 20 Rue de Lardin, 58220 Donzy, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Messieurs Constant Margeault,

Alain Rabiller et Alain Margeault.

Modiflrcation sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL584713414

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes -Vauzelles

NATAGANOU

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 euros
Siège social :
4 Avenue du General Leclerc
58530 Dornecy
504 714 684 RCS Nevers

Assemblée Générale du 30 septembre 2014 :

Objet : Changement de gérance

Ancienne mention: Mme Sophie Casset demeurant au 4 rue du Général Leclerc 58530 Dornecy.

Nouvelle mention: Melle Anouchka Casset demeurant à Paris (XI ème) 13 rue Pache.

Pour avis.

VAL584713420

LE MEDITERRANEE

SARL au capital de 7.350€
Siège social : 44 ave du Général
De Gaulle, 58000 Nevers
379 668 460 RCS Nevers

Le 31/05/2014, l'AGO a décidé de nommer gérant, M. Mohand Belkacem 44 avenue du Général De Gaulle, 58000 Nevers en remplacement de M. Madjid Aïssani.

Mention au RCS Nevers

AL584713422

➜ CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à La Machine (58) du 31 octobre 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (58) le 12 novembre 2014, bordereau n° 2014/1 322, case n° 1, la société AMBULANCES PICAUT, société à responsabilité limitée au capital de 31 000 € ayant son siège social à LA MACHINE (58) - 8, rue Daniel Michel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 391 868 361, a cédé à la société SAS TAXI CERCYCOIS, société par actions simplifiée au capital de 1 000 € ayant son siège social à Cercy la Tour (58), 26, avenue Louis Coudant, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 805 334 141, un fonds artisanal d'exploitant taxi sis et exploité à Cercy la Tour (58340), 26, avenue Louis Coudant, moyennant le prix de 165 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 novembre 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance chez la société d'avocats LEXCONSEIL sise à Nevers (58), 3, rue Vauban.

Aux termes d'un acte sous seing privé du 31 octobre 2014, Mr Thomas Damien dt à La Celle sur Loire (58) , 7, rue des Robards a été nommé à compter du 1er novembre 2014 aux fonctions de Directeur Général de la société SAS TAXI CERCYCOIS, sus-nommée.

AL584713417

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SARL ETA ROBIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 7 Rue des Meurisettes,
Diancy, 89520 Treigny
RCS Auxerre 539 806 125

Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2014, avec effet au même jour, l'assemblée générale extraordinaire :

- a ajouté à l'objet social de la société l'activité suivante : le nettoyage à haute pression.

Pour avis, la gérance.

AL89461v3501

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif au profit de **la Sàrl LBDP** 9 avenue Hoche 89000 Auxerre. RCS Nanterre 753 113 273.

AL894713551

Jugement du Tribunal de Commerce de NANTES en date du 05-11-2014 prononçant la liquidation judiciaire après cession de la **SAS C3 CONSULTANTS** GROUPE EST 5, Avenue Jean Moulin 89000 Auxerre (RCS Nantes 753 150 093). Désigne liquidateur Maître DELAERE, SCP DELAERE, 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Maintient la SCP THEVENOT PERDEREAU MANIERE en la personne de Me MANIERE 26 Bd Vincente Gache 44200 Nantes en qualité d'Administrateur.

AL894713578

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Charny du 6 novembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HOLDING COCICO

Siège social : Lieudit Cocico, Route de Prunoy, 89120 Charny

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles-titre. Les prestations de services dans les domaines de l'assistance technique et administrative.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Charles Gomme, demeurant Lieudit Cocico, Route de Prunoy, 89120 Charny, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis La Gérance

AL894713549

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI Les 4M

Siège social : 89400 Ormoy

16 Rue des Près

Objet :

- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

- Entre également dans l'objet social la vente d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile ;

Durée : 99 années

Capital : 1 000 euros

Apports en numéraire : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Jacques Mary, Madame Catherine Mary

Cession de parts : Librement cessibles entre associés; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS Sens

Pour avis,

AL894713559

Par ASSP du 06/11/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MCE

Capital : 10 000 €, divisé en 10 000 parts de 1 €.

Siège social : 16, boulevard de la Convention 89100 Sens

Objet : l'exercice de la profession d'expert-comptable ; l'exercice de la profession de commissaire aux comptes ; la prise de participation dans toutes sociétés notamment dans le domaine du conseil et de la gestion de valeurs mobilières.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Jean-Pierre Mouturat demeurant au 16, boulevard de la Convention 89100 Sens.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894713561

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

PISCINES ET SPAS 89

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 58 route d'Auxerre,
89380 Appoigny

Avis De Constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Appoigny du 14 novembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PISCINES ET SPAS 89

Siège : 58 route d'Auxerre, 89380 Appoigny

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : la vente et l'installation de coques de piscines, hammam, saunas et produits annexes, l'entretien, la maintenance et la réparation des installations, l'électricité générale.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur êric Evrard demeurant 10 rue Recorbe 89430 Tanlay

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour Avis

Le Président *AL894713576*

Par acte SSP du 24/10/2014, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EAU ET CHALEUR CONCEPT

Objet social : Installation, entretien, maintenance des équipements de chauffage et plomberie et toutes opérations s'y rapportant

Siège social : 6 Val d'Oreuse, Saint Martin sur Oreuses, 89260 Thorigny-sur-Oreuse.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Président : M. Klonowski Philippe, demeurant 7 Allée de la Clé des Champs, 94520 Perigny sur Yerres

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix

Clause d'agrément : La cession des titres entre associés est libre. La cession est soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Sens

AL894713577

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche - B.P.173
89003 Auxerre Cedex

TEMPLUM II

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 place de l'Hôtel de Ville,
89000 Auxerre

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 8 novembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : TEMPLUM II

Siège social : 29 place de l'Hôtel de Ville, 89000 Auxerre

Objet social : L'exploitation, la prise de participation ou de contrôle, par tous moyens, de toutes affaires économiques, de toutes opérations financières, mobilière ou immobilière, ou entreprises commerciales ou industrielles, de toutes entités économiques ou de toutes sociétés, par voie de création de société nouvelle, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, d'apport, d'échange, de fusion ou autrement ; L'aliénation des participations devenues inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet, La gestion des participations et de tous biens corporels et incorporels, La participation à la conduite ou la mise en oeuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquels elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; Le conseil, la gestion et la prestation de services, l'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens techniques existants et à venir et notamment pour ceux suivants : mise à disposition de tout personnel administratif et comptable, mise à disposition de tout matériel, gestion et location de tous immeubles, formation et information de tout personnel, négociation de tous contrats.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Cédric Viard demeurant 29 place de l'Hôtel de Ville 89000 Auxerre

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

La Gérance *AL894713580*

Avis de constitution.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 novembre 2014 à Montillot, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : LES PETITS VERGERS.

Forme : société civile immobilière.

Objet : Location, gestion, acquisition d'immeubles.

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 8 rue des Vergers, 89660 Montillot

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés : M. Sylvain Pècherie demeurant 8 rue des Vergers, 89660 Montillot.

Mme Marie-Lucie Hecquet, demeurant 8 rue des Vergers, 89660 Montillot. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL894613493

➜ RECTIFICATIF

SCP MAZEN CANNET MIGNOT - Avocats
2 bis rue du Cap Vert - 21800 Quétigny

SOCIETE SODIVA

SARL au capital de 1 838 500 €
Siège social : 2 Avenue Mermoz
89000 Auxerre
RCS B 331 706 200

Avis rectificatif

Dans l'avis publié le 17 octobre 2014, il fallait lire que l'associé unique a décidé de désigner Monsieur Manuel Ferreira demeurant 7 rue de l'orme 89710 Senan en qualité de Président pour une durée indéterminée à compter du même jour.

Pour avis
Le Président *AL894713546*

MARCHAND MOTOCULTURE

SARL au capital de 38 480 Euros
Siège social : ZA Nord
La grandeCorvée - 89200 Avallon
305 868 598 RCS Auxerre

Rectificatif

Dans l'annonce n° AL 894013250 parue dans l'édition «Yonne» du3.10.2014, il fallait lire :Le 1.10.2014, la collectivité des associés a décidé de nommer aux fonctions de cogérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Michel Beau, démissionnaire, Monsieur Dimitri Langlois, né à Caen(14) le 10.05.1973 de nationalité française, demeurant à Maillot (89100), 21 rue de l'europe. La société est dirigée par Messieurs Jean-Philippe Marchand et Dimitri Langlois, cogérants.

Pour avis. *AL894713566*

Dans l'annonce N° 894513394 concernant la SCI JECRIFANY parue le 07/11/2014, il convenait de lire **RCS : Sens** au lieu de Joigny.

AL894713567

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CONSEIL ET RÊNOVATION DE L'HABITAT 89

Sarl au capital de 7 500 euros
1, boulevard des Noyers Pompons
ZAC des Vauguillettes - 89100 Sens
RCS Sens 798 962 098

Aux termes de l'assemblée générale en date du 5 novembre 2014, les associés ont

- approuvés les comptes définitifs de liquidation du 31 août 2014,
- déchargé M. Vincent Quintana de son mandat de liquidateur,
- donné à ce dernier quitus de sa gestion
- constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

La société sera adaptée du registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis et mention. *AL894713547*

SCICM

SCI au capital de 500€
Siège social : 29 Les Rivets,
89520 Moutiers-en-Puisaye
495 153 306 RCS d'Auxerre

Le 11/11/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/11/2014, nommé liquidateur Mme Christine Cagnat, 25 rue Crinas, 13007 Marseille et fixé le siège de liquidation au siège social.Le 11/11/2014, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/11/2014.

Radiation au RCS d'Auxerre. *AL894713552*

FS MACONNERIE GENERAL

SARL au de 1.000 Euros
Siège social : 37, avenue du Général Leclerc
89140 Pont sur Yonne
797.434.693 RCS Sens

Le 31 décembre 2013 à 9 h, l'AGE a décidé la la dissolution anticipée de la société à compter 31 décembre 2013. Mme Fatima Fertahi,, 37, avenue du Général Leclerc 89140 Pont sur Yonne, a été nommée liquidateur. Le siège liquidation a été fixé à l'adresse du siège social. Tous documents et pièces relatifs à la liquidation devant être transmis au domicile du liquidateur.

Le 31 décembre 2013 à 11 h, l'AGE a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 décembre 2013.

Mention faite au RCS de Sens *AL894713560*

L'AGE a décidé, le 6.11.2014, la dissolution anticipée de la société EURL DIMMO, EURL au capital de 2500€, 12 Route Nationale 6, 89100 Rosoy, 789 491 784 RCS Sens, désigné liquidateur Mr Landry David, 12 Route Nationale 6, 89100 Rosoy et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Sens. *AL894713568*

SAIJU

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : ZA Lieudit
Les Longues Raies,
89330 Saint Julien du Sault
R.C.S. Sens 441 437 944

Aux termes d'une délibération en date du 6 octobre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable pour extinction de l'objet social. .

Elle a nommé comme liquidateur : Monsieur Éric Hussonnois demeurant à La Celle Saint Syr (89116) 14 route de Saint Julien

Le siège de la liquidation est fixé à Joigny (89300), Centre Commercial de la Petit ile, rue des Entrepreneurs

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur *AL894713570*

SCI ALPACE

Société Civile Immobilière
SIREN 528221740 RCS Auxerre
Capital social : 1.200,00 euros
Siège social : 4 rue des Sarments
89170 Saint Fargeau

Dissolution

Aux termes de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 juin 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17 juin 2014 et ont nommé Mme Pascale Ferand, demeurant 4 rue des arments 89170 Saint Fargeau

Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.

Aux termes de l'Assemblée Générale extraordinaire du 24 juin 2014, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donner quitus au liquidateur et prononcer la clôture de liquidation à compter du 24 juin 2014.

La société sera radiée au RCS de Auxerre.

Pour avis. *AL894713571*

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

ENTREPRISE GENERALE D'AMENAGEMENT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 3 route de la Bardoue,
89190 Les Clerimois
RCS Sens 410 883 094

L'Assemblée Générale réunie le 13 novembre 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Michel Bussy de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur *AL894713579*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL ID FROID

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
porté à 200 000 euros
Siège social : Lieudit «Derrière Les Près»,
89200 Avallon
RCS Auxerre 403 759 012

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 6 novembre 2014 a décidé d'augmenter le capital social de 192 377,55 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à Sept Mille Six Cent Vingt Deux Euros Quarante Cinq Cents (7 622,45 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Deux Cents Mille Euros (200 000 euros)

Pour avis
La Gérance *AL894713562*

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGE du 4.11.2014, a décidé de transférer le siège social de la société VACANCES MER ET MONTAGNE, SCI au capital de 1000€, 10 route de Montard, 89100 Soucy, 807 448 071 RCS Sens au 4 Place de l'Europe, 89100, Saint-Clément. Mention au RCS de Sens. *AL894713545*

SNC LE FROMAGER DE PERRIGNY

SNC au capital social de 8 000 euros
Siège social : 205 rue des Frères Lumière,
ZAC du Chapotin. 69 970 Chaponnay
804.160.927 RCS Lyon

Par assemblée générale extraordinaire en date du 03/11/2014, les associés ont décidé de transférer le siège social à Voie communale n°7, 89000 Perrigny. L'article 4 des statuts a donc été modifié en conséquence. Nouveau greffe compétent : Auxerre.

Gérance : Madame Brigitte Dumont, demeurant Callé Tabarca, 12, Edificio 5°(2) 03 191 Torre de la Horadada (Alicante - Espagne) et Monsieur Serge Digonnet, demeurant 6 Place de la Chapelle, Saint Fortunat - 69370 Saint Didier au Mont d'Or. *AL894713548*

SNC LE FROMAGER DE SENS

SNC au capital social de 8.000 euros
Siège social : 205 rue des Frères
Lumière, ZAC du Chapotin
69 970 Chaponnay
803.065.788 RCS Lyon

Par assemblée générale extraordinaire en date du 03/11/2014, les associées ont décidé de transférer le siège social au 2 Bis rue des Wagons 89100 Saint Denis Les Sens. L'article 4 des statuts a donc été modifié en conséquence. Nouveau greffe compétent : Sens.

Gérance : Madame Brigitte Dumont, demeurant Callé Tabarca, 12, Edificio 5°(2) 03 191 Torre de la Horadada (Alicante - Espagne) et Monsieur Serge Digonnet, demeurant 6 Place de la Chapelle, Saint Fortunat, 69370 Saint Didier au Mont d'Or *AL894713550*

ASM COMMUNICATION

SARL au capital de 1 000 000 euros
Siège social : ZA La Garenne, BP 33,
89340 Villeneuve La Guyard
RCS Sens B 424 476 380

L'AGE du 03/11/2014 a décidé de transférer le siège social au 11 Chemin du Rocher d'Argout 77123 Noisy-sur-école à compter du 03/11/2014.

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun. *AL894713555*

➜ NOMINATION

L'AGO du 29.10.2014 de la société GROUPEMENT FORESTIER DE GRANDCHAMP, GF au capital de 578 250€, Place de l'Eglise, Château de Grandchamp, 89350 Grandchamp, 331 339 689 RCS Sens, a décidé de nommer co-gérant, Mr Maringe Bruno, 130 rue Brancion, 75015 Paris.

Mention au RCS de Sens. *AL894713572*

➜ DÉMISSION

HOLDING ETC

Au capital de 60 000 euros
Siège sociale : Place de l'Europe
89000 ST Georges sur Baulches
799 255 351 RCS Auxerre

Aux termes d'une AGO en date du 12 septembre 2014, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Guy Larrecq de ses fonctions de cogérant à compter du 12 septembre 2014 et ont désigné en qualité de cogérante Madame Christelle Nicolas demeurant 3 rue de l'Eglise - 21121 Darois à compter du 1er septembre 2014 rétroactivement, et ce pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis. *AL894713558*

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

H.T.A SERVICE PLUS

SARL au capital de 13800 euros
Siège social : 23, rue des Lombards, Le
Fay, 89100 Nailly
479 610 313 RCS Sens

L'AGE du 29/10/2014 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 51200 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 6 - Capital social

Ancienne mention :

Le capital social est fixé treize mille huit cent euros (13800 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à soixante-cinq mille euros (65000 euros)

AL894713573

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SPEED WICHES

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 13 rue du Maréchal de
Lattre de Tassigny, 89100 Sens
795 311 166 RCS de Sens

L'AGE du 22/10/2014 a nommé en qualité de gérant M. Benmimoun Faycal, demeurant 2 square du lyonnais, 78310 Maurepas en remplacement de M. Marghich Rachid, à compter du 22/10/2014.

AL894713569

ETC MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège sociale : Place de l'Europe
89000 St Georges Sur Baulches
794 650 960 RCS Auxerre

Aux termes d'une AGO en date du 17 octobre 2014, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Guy Larrecq de ses fonctions de cogérant à compter du 1er septembre 2014 et aux termes d'une AGO en date du 30 octobre 2014, les associés ont désigné en qualité de cogérante Madame Christelle Nicolas demeurant 3 rue de l'Eglise, 21121 Darois à compter du 1er septembre 2014 rétroactivement, et ce pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis. *AL894713575*

➜ CESSION

Suivant ASSP en date du 07.11.2014 enregistré au SIE Auxerre le 12/11/2014 bordereau 2014/1064, case n° 2, extrait3057, la Sté DES TRANSPORTS CUMONT SARL capital de 50 000 Euros, siège social à Auxerre (89) 41, route de Vallan, 427 020 391 RCS Auxerre, a cédé à la SARL TRANSPORTS ICAUTRANS capital 16 500 € siège social à Appoigny (Yonne) 10B, allée de Régennes, 408 964 112 RCS Auxerre, un fonds de commerce connu sous le nom «TRANSPORTS CUMONT» de transports de marchandises en général, sis et exploité à Auxerre (Yonne) 41, route de Vallan, pour lequel la Sté DES TRANSPORTS CUMONT est immatriculée sous le n° 427 020 391 RCS Auxerre et constituant son établissement principal n° SIRET 427 020 391 00012 et ce moyennant la somme de 90 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 5 000 € et aux éléments corporels à concurrence de 85 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 07.11.2014. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à la société d'avocats Fidal à Auxerre (89) Rond Point Foch, avenue de St-Georges.

AL894713455

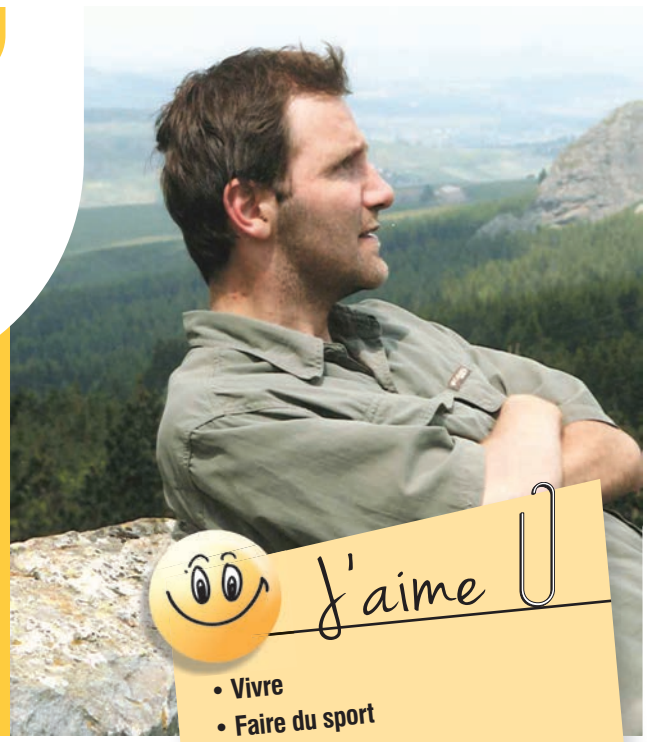


HAUTE-LOIRE

Paroles de jeune

AU QUOTIDIEN

Ludovic Michel a 36 ans. Handicapé à 80 %, il travaille, il fait du sport, il milite et dévore la vie à pleine dent.



J'aime

- Vivre
- Faire du sport
- Voyager
- Me dépasser
- L'automne

J'aime pas

- Les égoïstes
- Ceux qui ne voient qu'eux, et ignorent les autres
- Les petits chefs

Vivre, c'est sa devise

■ Début juin, les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche sont unis pour fêter la fin de saison d'un de leur fleuron l'AOP Fin Gras du Mézenc, une production de boeufs et génisses élevés au foin de montagne. Cette grande fête annuelle est une belle occasion pour les agriculteurs éleveurs de la région de promouvoir leur agriculture et pour le grand public d'échanger en direct avec eux. Ce dimanche-là, Ludovic Michel, jeune homme de 36 ans très attaché à ce secteur où sont ses racines est venu passer la journée aux Estables pour y retrouver ses amis et donner un coup de main. Jovial, plutôt disert, il engage la conversation. Je suis journaliste… ça l'intéresse. Mais je travaille pour la presse agricole… Qu'à cela ne tienne, il aime bien ce milieu, il vit dans un petit village à quelques kilomètres du Puy-en-Velay et côtoie régulièrement des agriculteurs. D'ailleurs souvent il va aider David un ami éleveur pour faire les foins ou pour conduire le troupeau de moutons. Visiblement, ce jeune homme a quelque chose à dire, un message à faire passer. On prend rendez-vous. Il raconte…



Le travail l'a boosté pour aller plus loin.

Actif, très actif

Les journées ne sont pas assez longues pour Ludovic Michel qui vit chaque seconde comme si c'était la dernière. Il travaille, à ERDF où il est en charge de renseigner les entreprises et les collectivités sur les plans des réseaux électriques ; un travail de bureau qui lui plaît même s'il aspire à évoluer dans ce poste, au sein d'une équipe. Il fait du sport, marche, vélo, ski… plusieurs fois par semaine, parfois jusqu'à la compétition. Il s'est essayé à la sculpture. Il aide ses nombreux amis et sa famille avec qui il entretient des liens très forts. Et il milite… Oui, à 36 ans Ludovic est un homme actif, très actif même, et pourtant les médecins lui avaient dit qu'il ne remarcherait plus et ne reparlerait pas, ce après un AVC (accident vasculaire cérébral) contracté en août 2006 alors qu'il avait 28 ans. Ludovic Michel est handicapé à 80 %. Il est né avec une malformation une transposition des gros vaisseaux du coeur qui a nécessité 2 graves opérations dans ses premiers jours de vie. Plus tard à 14 ans, il subira une autre grosse intervention avec ablation d'un poumon.
Mais malgré cela, ce garçon a vécu comme les autres faisant des études, du sport et des voyages avec ses copains. C'est au cours de l'un deux en Islande qu'il frôlera la mort terrassé par un AVC. Il lui faudra 2 ans pour réapprendre à marcher, à parler… pour « tout réapprendre ». *« Lorsque j'ai été opéré du cœur, à la naissance, on m'a sorti du gouffre. On m'a permis de vivre. À l'adolescence, j'ai été opéré d'un poumon. Mais, malgré toutes ces opérations, mon handicap n'était pas visible. Personne ne pouvait le deviner à l'extérieur. Après mon AVC, en revanche, je n'avais plus l'usage du côté droit de mon corps, et tout le monde a vu combien j'étais handicapé, y compris dans mon entourage ».*

Remonter la pente

Loin de baisser les bras et de se laisser aller, Ludovic refuse obstinément de devoir passer le restant de ses jours dans un établissement spécialisé. À force de courage, de volonté et grâce au soutiens des siens, lentement il remonte la pente. Il retrouve l'usage de ses membres, il marche, il parle… et rapidement, parce que pour lui c'est un besoin vital, il veut reprendre son travail. Il changera de poste et même de lieu de travail, mais il réintègre un emploi et une vie sociale. Pour lui, c'est gagné… il se sent utile, intégré. *« Le travail m'a boosté pour aller plus loin. Je faisais moins de travail que mes collègues, mais ils ont été géniaux ; ils m'ont appris et m'ont soutenu »* à l'instar de son responsable qui quelques années plus tard, l'a invité à participer à un raid sportif en vélo et kayak, le Free Handi'se Trophy un raid Handi'Valid inter-entreprises de 800 km entre Lyon et Bordeaux. Belle performance certes, mais cette expérience est surtout pour Ludovic Michel le point de départ d'un engagement pour *« faire bouger les idées reçues sur le handicap à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise ».*
Son message aujourd'hui c'est de resserrer des liens entre le monde du travail et le monde du handicap. Pour lui, *« trop de personnes handicapées n'ont pas accès à un emploi, trop d'entreprises ne se donnent pas les moyens d'accueillir ces personnes dans leurs équipes… Il faut changer les regards, bousculer les a-priori ».*
Parce qu'il a encore aujourd'hui des séquelles de ses accidents de la vie qui lui rappellent que *« la vie est courte, courte… trop courte… »*, et parce que ces «avertissements» ont renforcé son appétit de vivre, Ludovic Michel redouble de combativité. L'envie de se surpasser, et de profiter de chaque instant, de la nature qui l'entoure, des moments passés avec les autres est une locomotive qui l'emmène chaque jour un peu plus loin. Voilà, c'est ce message, cette leçon de vie qui s'applique à tous et à chacun, qu'il voulait nous faire passer… tout simplement. Lentement, au rythme des saisons, Ludovic Michel a repris pied, pour poursuivre son chemin, et aujourd'hui il ne se contente plus du pas lent des boeufs, il arpente la vie au grand galop.

SUZANNE MARION

FICHE SIGNALÉTIQUE

- 36 ans
- Célibataire
- Agent ERDF au Puy en Velay
- Handicap reconnu à 80 %

> *« Aujourd'hui, ce que je veux c'est vivre, vivre pleinement. Ma famille, mes amis et le travail sont, pour moi, source de vie. Celui qui ne travaille pas, que fait-il ? Que lui reste-t-il ? Il reste chez lui, il est handicapé. C'est tout. »*



Un succès d'audience, une critique unanime, un public enthousiaste !

Alors que les Français, notamment les 25-49 ans, « déconsomment » la viande de bœuf, parvenir à convaincre de son « rôle essentiel » reste l'enjeu majeur de cette campagne initiée par INTERBEV Bovins.

Un rôle essentiel qui passe par les qualités intrinsèques de la viande de bœuf (gustative, nutritionnelle) mais surtout, par son incroyable force de réconciliation et de rassemblement traduit par le concept publicitaire du « bien vivre ensemble ». L'objet de cette campagne consiste à renforcer l'image de cette viande, souvent décriée dans certaines sphères médiatiques, en convaincant les français de la maintenir au cœur de leur repas. Rien de tel qu'une bonne côte de bœuf pour mettre tout le monde d'accord !

Un impact saisissant auprès du public

Les résultats des premières vagues de la campagne « Le bœuf, le goût d'être ensemble » ont été mesurés par TNS Sofrès et ont mis en évidence l'impact fort auprès du public visé. Ainsi, le score de reconnaissance supérieur à **70%** dépasse les normes habituellement constatées par l'institut d'enquête.

L'agrément, à savoir, l'appréciation réelle du public, a atteint des scores élevés avec plus de **75%** des personnes interrogées déclarant avoir une opinion favorable ou très favorable vis-à-vis de la publicité du bœuf.

D'autres résultats sur l'image de la publicité indique qu'INTERBEV Bovins a su faire bouger certaines lignes sur l'attitude du consommateurs vis-à-vis de la viande de bœuf : **35%** des interviewés déclarent que cette publicité a renouvelé leur regard sur cette viande.

Une large diffusion pour mettre le bœuf à l'honneur

La déclinaison digitale de la campagne tv du bœuf a été conçue de façon à concrétiser la promesse du « bien vivre ensemble ». Ce site, www.boeuf-lovers.com, est à la fois un magazine et aussi le premier site de rencontre pour les amoureux du bœuf : en 6 mois, plus de **80 000** personnes s'y sont inscrits. La presse s'est emparée de ce nouveau concept ; plus de 60 articles ou chroniques l'ont évoqué. Une vraie réussite !

En complément, un dispositif de communication est également proposé à **6 000** magasins de la grande distribution et à **2 000** boucheries artisanales pour relayer cette campagne en points de vente.

Une communication en toute cohérence sur plusieurs supports avec un seul objectif : valoriser la viande de bœuf.



Une vague de 50 jours sur l'ensemble des chaînes françaises avec une couverture moyenne de 92% de la cible et une répétition moyenne de 12.



bœuf-lovers.com , le site de rencontre pour les amoureux du bœuf, avec déjà plus de 80 000 inscrits en 6 mois.



Communication en points de vente (affiches, dépliants, consumer magazine, habillage de rayon, tv écrans, radio enseignes…).

laViande de bœuf
DES MÉTIERS, UNE PASSION

boeuf-lovers.com

BOVINS interbev INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE